

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

TOME LXXXIII

1957

BREST

Imprimerie du *Télégramme*, 25, rue Jean-Macé

1958

Liste des Membres

de la

Société Archéologique du Finistère

Présidents d'Honneur :

M. LE PRÉFET du Finistère;
Mgr L'EVÊQUE de Quimper et de Léon.

Président :

M. WAQUET, Henri, ancien membre de l'Ecole Française de Rome, Correspondant de l'Institut, Archiviste en Chef honoraire, 79, rue de Douarnez, Quimper.

Vice-Présidents :

MM. BERNARD, Daniel, Contrôleur des Postes en retraite, à Brezoulous, Clédén-Cap-Sizun.

OGÈS, Louis, Instituteur honoraire, 72 ter, rue de la Providence, Quimper.

Chanoine NÉDÉLEC, P.-J., Chancelier-Archiviste de l'Evêché, rue de Rosmadec, Quimper.

Secrétaire Général :

M. JARRY, Bernard, Directeur des Services d'Archives du Finistère, à Kerfeunteun.

Secrétaires :

MM. KERAVAL, Pierre, Professeur à l'Ecole Normale d'instituteurs, à Ergué-Armel;

LE GRAND, Alain, Inspecteur des Renseignements Généraux, à Kerfeunteun;

TANNEAU, Yves, à Guilvinec.

Trésorier :

M. LE BIHAN, Alexis, Sous-archiviste principal du département, à Quimper.

Vice-Présidents honoraires :

MM. le Docteur LAGRIFFE, L., 14, place Mesgloaguen, Quimper.

le Chanoine GUÉGUEN, J.-M., à Saint-Pol-de-Léon.

- MM. ABARNOU, Jules, Notaire honoraire, 134, boulevard
Berthier, Paris,
ABGUILLERM, René, Recteur de Tréflez,
AIRIAU, E., Docteur vétérinaire, à Lesneven,
ALLARD, Georges, Pharmacien, Le Guilvinec,
Mlle AMILIEN, Olga, Artiste modéliste, 35, rue des Reguai-
res, Quimper,
M. AMPHERNET (Marquis Michel d'), Château de la Bois-
sière, Pleyben,
Mme ANDREEF-ANSQUER, An Erminick, Tréboul,
MM. ANDREEF, Michel-Petrovitch, An Erminick, Tréboul,
ANGÉLI, Inspecteur au journal *Le Télégramme*, route
de Plobannalec, à Pont-l'Abbé,
APPÉRÉ, Ernest, Recteur de Goulven,
Mlle ARRIBAT, Hélène, Employée de bureau, 57, rue Le
Déan, Quimper,
Mme AUBRY, René, Commerçante rue J.-J.-Rousseau,
Pont-l'Abbé,
MM. AUFFRET, Auguste, Sous-Directeur du Crédit Lyon-
nais, place Ed.-Vaillant, Douarnenez.
AUTER, Jean, Instituteur, Le Guilvinec,
AUTROU, Arthur, Cartonniér, rue du Couédic, Quim-
per.
Mme BARBIER DE LESCOET (Marquise), château de Les-
quiffiou, Pleyber-Christ,
MM. BARGAIN, Edgard, Imprimeur, 14, rue Anatole-Le
Braz, Quimper.
BEAUGÉ, Henri, Capitaine, à Lossulien, Le Relecq-
Kerhuon,
BÉGOT, François, Commerçant, Président du Comité
des Fêtes de Cornouaille, 12, rue de Brest, Quim-
per,
Mlle BELIN, Commerçante, rue Kéréon, Quimper,
MM. BELLEC, Jean, Notaire, à Lopérec,
BELLEC, Pierre Administrateur principal de l'Inscrip-
tion Maritime, au Guilvinec,
Mlle BERGOT, Thérèse, Assistante Sociale, 14, rue Dautan-
court, Paris, XIV^e,

- MM. BERNARD, Daniel, Contrôleur des Postes en retraite,
Brezoulous, Cléden-Cap-Sizun,
BERNARD, Jean, Comptable à l'E.D.F., Cité des Colom-
bes, à Kerfeunteun,
BERNARD, Joël, Notaire, 7, rue de la République,
Carhaix,
Mlle BERNARD, Marie, Commerçante, rue Verdelet, Quim-
per.
Mme BERRI, Germaine, Directrice d'Ecole honoraire, Le
Pont-de-Buis,
MM. BERROU, Pierre, Instituteur, rue Jeanne-d'Arc, Le
Guilvinec,
BERTHOU, Emile, abbé, Aumônier du Carmel, Le
Relecq-Kerhuon,
Mlle BÉZIERS, A., 90, avenue de la Gare, Tréboul,
Mme BLEUZEN-BIHAN, Jeanne, rue Clément-Ader, Brest.
M. BLOCH, Yves, Chef de Section des P.T.T. en retraite,
56, rue du Moulin-Vert, Penhars,
Mme BLUTEAU, Jeanne, Professeur d'Ecole Technique, 31,
rue Cazin, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais),
M. BODEAU, Elie, docteur, Ophtalmologiste, 15, rue
Traverse, à Brest,
MM. BODÉNEZ, Jean, Professeur au Collège Moderne,
Douarnenez,
BODIVIT, Robert, Antiquaire, 12, rue Elie-Fréron,
Quimper.
Mme BODOLEC, Charles, 38, rue Jean-Jaurès, Quimper,
MM. BORIES, Jean, Directeur de la Banque de France, à
Soissons (Aisne),
BOSSON, Emile, abbé, Recteur de Carantec,
BOUCHER, Jean, Rédacteur à *Ouest-France*, Quimper,
BOUET, Jean-Louis, Chef de Bureau au Ministère
des Finances, 71, rue de la Tombe-Issoire, Paris
XIV^e,
BOUET, Maurice, Professeur au Lycée Voltaire, 2, rue
Philippe-de-Metz, à Colombes (Seine),
BOULMER, François, Principal clerc de notaire, à
Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe),
BOURDON, Libraire, à Tréboul,

BOURLÈS, Docteur, 24, rue A.-Briand, Quimper,

BOUXIN, Henri, 30, avenue Duquesne, Paris VII^e,

BREST, Bibliothèque Municipale,

BRIAND, Jean, abbé, Recteur de Lopérec,

BRIEC, Jean, Instituteur en retraite, rue de la Gare,

Le Guilvinec,

BROUSMICHE, Henry, 286, boulevard Raspail, Paris

XIV^e,

Mme BUDES DE GUÉBRIANT (Comtesse Alain), Saint-Pol-
de-Léon,

MM. CABARET, Yves, 27, rue de Lamballe, Le Val-André
(Côtes-du-Nord),

CAILLOT, Pierre, Entrepreneur, 55, rue de la Provi-
dence, Quimper,

CALVARY, Abbé, Professeur à l'Ecole Saint-Yves,
Quimper,

Mme CAMARD, P.-M., 12, quai du Steir, Quimper,

MM. CANET, Louis, Négociant, boulevard de Kerguélen,
Quimper,

CARAES, J.-J., Docteur en médecine, Ploudalmézeau,

CARNÉ MARCEIN, Olivier (Comte de), château du
Marc'hallach, Plonéis,

CARNÉ (Comtesse de), 6, rue René-Madec, Quimper,

CASTEL, Louis, Docteur en médecine, Daoulas.

CHABAL, Gaston, Architecte du Gouvernement, 7,
square Commandant-L'Herminier, Brest,

CHABANNES (Comte de), Christian, 11, rue Bayard,
Paris VIII^e,

CHACUN, Marcel, Industriel, 24, rue Vis, Quimper,

CHANTEAU (Baron), Yves, La Muse Marine, Morgat,
Crozon,

CHASSÉ, Charles, Agrégé de l'Université, 19, rue de
Chartres, Neuilly-sur-Seine,

CHAUVIGNÉ, Anne-Marie, 45, rue de Douarnenez,
Quimper,

CHAUVIGNÉ, Geneviève, rue du Frouit, Quimper,

CHEMINANT, G., Notaire, à Saint-Renan,

CHOLEAU, Jean, Président de la F.R.B., Vitré,

- CLOUARD, Robert, Docteur en médecine, 14, rue René-Madec, Quimper,
COIC, Sébastien, Bibliothécaire de la Ville, Kerfeunteun,
COQUIL, Francis, Instituteur honoraire, 31, rue Saint-Mathieu, Quimper,
CORGNE, Eugène, Docteur ès-lettres, 16, rue de Marengo, Pontivy,
CORLER, René, Agent du Trésor, 8, boulevard Guitton, La Roche-sur-Yon,
CORNEC, Recteur de Léchiagat,
CORNIC, Jean, Docteur en médecine, rue du Port-Rhu, Douarnenez,
CORNIC, Yves, Immeuble D, rue de Kérabécam, Brest.
COROLLER, Jean, Au Léopard Vert, rue des Douves, Quimper,
COSMAO, René, Agent Technique des P.T.T., 74, rue de la Providence, Quimper,
COSSART D'ESPIES (Comtesse), Château de Trohanet, Langolen,
COUFFON, René, Ingénieur des Arts et Manufactures, 8, boulevard Clemenceau, Saint-Brieuc,
COULM, François, Négociant en vins, Pont-Croix,
COURTIN, Daniel, Inspecteur Primaire, Quimper,
CRENN, Yves, Représentant, Pleyben,
Mme CUSSON, 36, rue A.-Briand, La Roche-sur-Yon,
MM. DAGORN, Henri, Docteur médecin, rue Nationale, Melgven,
DAGORN, Yves, abbé, Vicaire à Plogonnec,
Mme DAMALIX, Locmaria, Ergué-Armel,
MM. DANGUY DES DÉSERTS, Edouard, Capitaine de Vaisseau en retraite, le Vieux Kerisit, Daoulas,
DANIEL, René, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, 12, avenue Adam, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine),
DANIEL, Tanguy, Etudiant 12, avenue Adam, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine),
DANIGO, Henri, Professeur au Likès, Quimper,
Mme DANIOU, 4, rue Saint-François, Quimper,

- DAOUDAL, Anne, Secrétaire de mairie, à Landudal,
Mlle DARDUS, Le Guilvinec,
MM. DARSEL, Joachim, 33, avenue de Saint-Cloud, Versailles,
DEBARY, Lieutenant-Colonel, 41, rue Jacques-Boyceau, Versailles,
DEBARY, Michel, Avocat, 41, rue Jacques-Boyceau, Versailles,
DECLERCQ, Robert, Chef du Centre émetteur de Quimerc'h,
DELAGNEAU, Edmond, Négociant, 6, rue Foy, Brest,
DERRIEN, H., Directeur d'école honoraire, à Loctudy,
Mme DERRIEN, Louis, 60, quai de l'Odet, Quimper,
MM. DESMAROUX, Jean, 3, allée de la Pelouse, Le Raincy (Seine-et-Oise),
DESSE, Georges, Docteur en médecine, 28, rue du Palais, Quimper,
DESSE, Jean, Retraité de la S.N.C.F., 71, rue du Frugy, Ergué-Armel,
DEYROLLE, Jacques, Architecte, Concarneau,
DIRECTION Générale de l'Architecture, 3, rue de Valois, Palais-Royal, Paris I^{er},
DIROU, Pierre, Instituteur honoraire, 100, avenue de la France Libre, Kerfeunteun,
DIZERBO, Auguste, Pharmacien, Bain de Bretagne, (Ille-et-Vilaine),
Mme DRUET, Lucienne, 12, quai du Steir, Quimper,
Mme DUIGOU, C., 3, impasse de l'Odet, Quimper,
MM. DUJARDIN, Louis, Docteur en médecine, président de la Fondation Culturelle Bretonne, Saint-Renan,
DUMONT, Roger, 15, rue de Pont-l'Abbé, Quimper,
DU PLESSIS, Yves, Directeur de banque, 3, rue Saint-François, Quimper,
DUPOUY, Auguste, Agrégé de l'Université, 7, rue de l'Hospice, à Quimper,
DURAND, Libraire, rue Jean-Jaurès, Fougères,
DURAND, Pierre, Lieutenant-Colonel, Villa Kerber, Porspoder,
MM. EON, Jean-Noël, 53, rue Stéphenson, Paris XVIII^e,

- FATOU, Olivier, Magistrat, 14 bis, avenue Bosquet,
Paris VII^e,
FAUVEL, André (Mgr), Evêque de Quimper et de
Léon, rue de Rosmadec, Quimper,
FAVÉ, Vincent (Mgr), Evêque auxiliaire de Quimper
et de Léon, rue Elie-Fréron, Quimper,
Mme FENOUX, Maurice, Les Capucins, Audierne,
FEUNTEUN, Commerçant, rue du Guéodet, Quimper,
FICHOUX, abbé, Curé de Plabennec,
FLATRÈS, Pierre, père, Directeur d'école honoraire,
62, avenue de Kergoat-al-Lez, Ergué-Armel,
FLATRÈS, Pierre, Agrégé de l'Université, Maître de
conférences à la Faculté des Lettres, Lille,
Mme FLOCH, Bibliothécaire de la Ville de Concarneau,
FOLGOAS, Couture, place Gambetta, Pont-l'Abbé,
MM. FORNÈS, Joseph, Négociant en métaux, 73, rue du
Frugy, Ergué-Armel,
FRIANT, Pol, Industriel,, 31, rue Bourg-les-Bourgs,
Quimper,
FURIC, Bertrand, Guerngaradec, Le Trévoux.
FURIC, Jules, Industriel, Le Guilvinec.
MM. GAIGNAISON, Marcel, 1, villa Niel, Paris VII^e,
GALLO, Barthélémy, 9, rue du Docteur-Berger, Sceaux
(Seine-et-Oise),
GARGADENNEC, Roger, Agent commercial d'Air-France,
villa Ker-Sénart, Sentier des Boulangères, Draveil
(Seine-et-Oise),
Mme GAUME, Marcel, 18, rue de Brest, Quimper,
MM. GAZEAU, Francis, Pharmacien à Daoulas,
GENTRIC, Emile, 3, rue Etienne-Dolet, Brest,
GESTIN, Yves, Professeur de Cours Complémentaire,
Châteaulin,
GIOT, Pierre, Institut de Géologie, 4, rue du Thabor,
Rennes,
GOANEC, Alexandre, Commerçant au bourg de Plo-
van,
GOARDON, Cultivateur à Trouguer, Clédén-Cap-Sizun,
Mme GOLHEN, Gérante, rue du Frugy, Quimper,

MM. GORAGUER, Lucien, Directeur d'école à Plogastel-Saint-Germain,

Mlle GOUBET, Simone, Archiviste paléographe, à Kersaint-Landunvez,

MM. GOUÉROU, Yves, Conseiller général, à Briec,
GOUIFFÈS, Gabriel, Comptable, 9, rue Dumont-dUrville, Concarneau,

GOURMELON, Jean, Chirurgien-dentiste, 50, avenue des Anglais, Nantes,

GOURVIL, Francis, Publiciste, 24, rue de Brest, Morlaix,

GRALL, André, Pharmacien, 2, rue Edith-Cawel, Rennes,

GRALL, Jean, Mécanicien-dentiste, 12, rue de la Fontaine, Ergué-Armel,

GRILL, Chanoine, Aumônier de la Salette, Saint-Martin-des-Champs,

Mlle GUÉGUEN, Françoise, 9, rue du Lycée, Quimper,

M. GUÉGUEN, J.-M., Abbé, Maison de Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon,

Mme GUERNALEC, 20, impasse de l'Odet, Quimper,

MM. GUIBOURG, Emile, Chirurgien-dentiste, Audierne,

GUIFFANT, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes, rue de Pont-l'Abbé, Quimper,

GUILCHER, André, Agrégé de l'Université, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy,

GUILLEMOT, Arthus, 2, rue Vis, Quimper,

Mme GUIRIEC, 27, rue Jules-Noël, Quimper,

MM. GUIVARCH, Louis, Notaire, 14, rue Verderel, Saint-Pol-de-Léon,

GUYADER, Albert, Contrôleur civil, 49, rue Saint-Guénaï, Landivisiau,

GUYADER, Camille, Opticien, 11, rue A.-France, Douarnenez,

Mme HALLIER, château de la Boixière, Edern,

M. HAMON, Albert, Professeur au Lycée, 48, rue de la Libération, Quimper,

Mme HAMON-LE GO, rue de la Providence, Quimper,

- M. HAMON, Pierre, Ingénieur en chef du Génie Rural,
59 bis, rue de Douarnenez, Quimper,
- Mlle HARNAY, Césarine, 3, rue de la Gare, Plouvorn,
- MM. HARSCOUET DE SAINT-GEORGES, château de Kerenné-
vel, Melgven,
- HÉLIAS, Pierre, Professeur à l'Ecole Normale, rue de
la Providence, Quimper,
- Mme HÉNAFF, Jean, Pen-ar-Marc'hat, Plouhinec,
- HENRIOT (Etablissements), Faïencerie, Quimper,
- MM. HERBE, Albert, Inspecteur aux Renseignements Géné-
raux, Créach-Maria, Ergué-Armel,
- HERLANT, Charles, Inspecteur aux Renseignements
Généraux, Quimper,
- Mlle HERMIER, rue du Pontigou, Penhars,
- MM. HERRY, Guillaume, Officier en retraite, 24, rue Doc-
teur-Delacour, Rennes,
- HERSART DE LA VILLEMARQUÉ-CORNOUAILLE, Guillaume,
3, rue Danrémont, Nantes,
- Mlle HUIBAN, Louise, 7, rue Kéréon, Quimper,
- M. IHUEL, Inspecteur de l'Enregistrement, Quimper,
INSTITUT de Recherches historiques, économiques et
humaines, Faculté des Lettres de Rennes,
- M. JACQUELOT DE BOISROUVRAY, Noël (DE), 3, rue Made-
moiselle, Versailles,
- Mlle JAFFRÉ, Assistante sociale en chef, Allocations fami-
liales, rue Anatole-Le Braz, Quimper,
- Mme JAFFRÉ-JAOUEN, Louise, 5, rue de Pont-l'Abbé, Quim-
per,
- MM. JAOUEN, Docteur, à Kerlouan,
- JAOUEN, Georges, 2, cité de Kerguélen, Quimper,
- JARRY, Bernard, Directeur des Services d'Archives
du Finistère, rue Jeanne-d'Arc, Kerfeunteun,
- JESTIN, Adjoint au maire, 29, rue Général-Leclerc,
Saint-Pol-de-Léon,
- JÉZÉQUEL, Hervé, Abbé, Maison de Keraudren, Lam-
bézellec-Brest,
- JOLIFF, Marcel, Directeur du Cours Complémentaire,
Le Guilvinec,
- JUGEAU, Jean, Boulanger au bourg de Gouézec,

- JUGEAU, Louis, Industriel, 30, place Terre-au-Duc,
Quimper,
- JUILLARD, Edouard, Le Calvaire, Quimper,
- JULIEN, Michel, Professeur de musique, rue Laënnec,
Quimper,
- M. KAIGRE, Jean, Horloger, 65, rue Jean-Jaurès, Brest,
- KENVREURIEZ AR BREZONEG, Grand Séminaire, à Ker-
feunteun,
- Mme KERALLAIN, René (DE), 3, rue de la Mairie, Quimper,
- MM. KERAVAL, Pierre, Professeur à l'Ecole Normale,
Créach-Maria, Ergué-Armel,
- KERAVEL, Armand, Instituteur, 71 bis, rue Jules-
Guesdes, Brest,
- KERBÉNÉAT (Abbaye), à Plounéventer,
- M. KERBIRIOU, Louis, Chanoine, à Brélès,
- Mme Kerdilès, Yvonne, 3, rue de Concarneau, Ergué-Ar-
mel,
- Mlle KERDRANVAT, Marie - Anne, rue Anatole-Le Braz,
Quimper,
- KERHUEL, 20, rue Général-Morvan, Beuzec-Conq-
Concarneau,
- MM. KERIVEL, Hervé, Sculpteur, La Pointe du Raz, Plogoff,
- KERNAFFLEN DE KERGOS (Marquis de), à Bénodet,
- Mme KERNAFFLEN, Lucienne, avenue des Glénans, Penhars,
- KEROUARTZ (Marquis Oswen de), ancien Député, Les
Salles, Guingamp,
- KERROS, Guy (DE), Malakoff, Sainte-Marine, Combrit.
- KERSAUZON-KERJEAN (Vicomte de), manoir de Kerjar,
Plourin-Ploudalmézeau,
- KERVENNIC, Pierre, Abbé, 14, place Saint-Corentin,
Quimper,
- KREBS, Arthur, Ostréiculteur, à Rosnoën,
- LABOURET, Auguste, Peintre verrier, 7, rue Boulard,
Paris XIV^e,
- LACHAUD, Jacques, Architecte, 13, place au Beurre,
Quimper,
- Mme LA FERRONAYS (Marquise de), Saint-Mars-la-Jaille
(Loire-Inférieure),
- MM. LAGADIC, Corentin, Instituteur, Le Guilvinec,

- LAGRIFFE, L., Docteur, 14, place Mesgloaguen, Quimper,
- LA LONDE, Loïc (DE), Journaliste, 6, avenue de Tourville, Paris VII^e,
- LAMAY, Antoine, 21, avenue de la Gare, Quimper,
- LA MÉNARDIÈRE, Léon (DE), 6, cours d'Ajot, Brest,
- Mlle LANE, Marie, 14, rue Verdelet, Quimper,
- MM. LANNAUD, Roger, Négociant, 4, rue René-Madec, Quimper,
- LANON, Louis, Abbé, Vicaire à Cléder,
- LARZUL, Noël, Maire de Plozévet,
- LAURENT, Charles, Docteur, Médecin en chef de la Marine, à Bizerte (Tunisie),
- LAVALOU, Pharmacien, Le Guilvinec,
- LAUTRÉDOU, Jean, Mercier en gros, 19, place de la République, Pont-l'Abbé,
- LAZIC, Jean, Employé au Cadastre, avenue Léon-Blum, Ergué-Armel,
- LE BAIL, François, Co-Directeur du Likès, Kerfeunteun,
- LE BARS, Alfred, Commerçant, place des Otages, Morlaix,
- Mme LE BARS, Anne, rue Anatole-Le Braz, Quimper,
- LE BARS, Jean, Abbé, Vicaire à Pleyben,
- LE BARS, René, Inspecteur primaire, rue Anatole-Le Braz, Quimper,
- LE BER, Emmanuel, Directeur d'école honoraire, rue J.-B.-Colbert, Kerfeunteun,
- LE BERRE, André, route de Plomelin, Penhars,
- LEBEUL, Abbé, Vicaire à Quimperlé,
- LE BEUX, Abbé, 91, rue de Siam, Brest,
- LE BIHAN, Alexis, Sous-archiviste du Finistère, 18, place Terre-au-Duc, Quimper,
- Mme LE BLANCHE, Marie-Louise, 1, rue Le Déan, Quimper,
- MM. LE BRETON, Louis, Docteur, à Bourbriac (C.-du-N.),
- LE BRIS, Jean, Attaché de Préfecture, Quimper,
- LE BRIS, Jean, Représentant, 13, rue Ed.-Corbière, Brest,

- LE BRUN, Jean, Directeur d'école, 2, route de Gouesnou, Brest,
LE BRUN, Roger, Avocat, Adjoint au maire de Morlaix,
LE CHEVER, Roger, Chirurgien-dentiste, villa Odette, Loctudy,
Mme LÉCLUSE DE LONGRAYE, J. (DE), 73, rue de Douarnenez Quimper,
LE CORNEC, Louise, 15, rue Louis-Hémon, Quimper,
M. LE CORRE, Emile, Ker-Menmeur, Le Guilvinec,
Mme LE CORRE-MÉVEL, 44, route de Brest, Kerfeunteun,
M. LE COSSEC, Jacques, Peintre décorateur, 11, rue François-Andro, Douarnenez,
Mme LE COZ, Corentin, rue Elie-Fréron, Quimper,
MM. LE DANT, Adolphe, Retraité des Postes, 17, rue Pierre-Sémard, Brest,
LE DOARÉ, Jos, Photographe, 11, quai de Nantes, Châteaulin,
LE DU, Négociant, rue de Kergariou, Quimper,
Mme LE DU, Simone, Institutrice, à Plogoff,
MM. LE FEBVRE, Yves, Conseiller honoraire à la Cour, 39, avenue Camus, Nantes,
LE FLOCH, Paul, Retraité des Postes, à Tréboul,
LE FOLL, Jean, Instituteur, Rumengol,
Mme LE GALL, Annick, 35, rue des Reguaires, Quimper,
MM. LE GALL, Charles, Professeur au Centre d'Apprentissage, 55, rue du Château, Brest,
LE GALL, François, 39, rue des Plomarchs, Douarnenez,
LE GALL, Yves, Avocat, 48, quai de l'Odet, Quimper,
Mme LE GALL-LE ROY, Bernadette, 11, avenue du Maréchal-Ney, Nantes,
Mlle LE GOAER, Germaine, 10, place Terre-au-Duc, Quimper,
M. LE GOASGUEN, Henri, Avocat, 13, rue Voltaire, Brest,
Mme LE GOAZIOU, Adolphe, Libraire, 7, rue Saint-François, Quimper,
MM. LE GOFF, Notaire, à Gouézec,

- LE GOUVELLO DE LA PORTE (Comte Louis), manoir de Lestrediat, en Treffiagat,
LE GRAND, Alain, Inspecteur des Renseignements Généraux, Quimper,
Mme LE GRAND, Alain, rue Jeanne-d'Arc, Kerfeunteun,
MM. LE GRAND, Etienne, Photographe, 50, rue de la Libération, Kerfeunteun,
LE GRAND, Louis, Horticulteur, 6, rue Brémond d'Ars, Quimperlé,
LE GRAND, René, Architecte, 1, place La Tour d'Auvergne, Quimper,
LE GRAND, Instituteur, Ecole maternelle de la rue des Reguaires, Quimper,
LE GUILLOU, Directeur du Cours Complémentaire, Châteauneuf-du-Faou,
LE GUYADER, Pierre, Directeur honoraire de Cours Complémentaire, venelle du Moulin, Penhars,
LE HÉNAFF, Artisan, Ty-Roux, Penhars,
Mme LE HÉNAFF, Commerçante, rue du Chapeau-Rouge, Quimper,
MM. LE HIR, Jean, 65, boulevard de Grenelle, Paris xv^e,
LE LOUS, Yves, Secrétaire général de la Fondation Culturelle Bretonne, 1, square Mgr-Roull, Brest,
LE MERDY, Joseph, Négociant, 15, quai de l'Yser, Tréboul,
LE MERDY, Louis, Photographe, 9, rue Dumont d'Urville, Concarneau,
LE MEUR, Amédée, Docteur en médecine, Ploudalmézeau,
LE MINOR, Jean, Commerçant, à Pont-l'Abbé,
LE MOAL, L., ancien Président du Syndicat d'Initiative, 15, route de Loctudy, Pont-l'Abbé,
Mme LE MOEL, Odile, Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices, Quimper,
MM. LE MOIGNE, René, Journaliste, 6, rue René-Madec, Quimper,
LE MOINE, Corentin, Notaire, 14, rue Sara-Goz, Saint-Pol-de-Léon,

LE MONIES DE SAGAZAN, Commandant en retraite,
Daoulas.

LE MUR, Docteur en médecine, Le Guilvinec,

LE NAOUR, Notaire, à Melgven,

LENOIR, Jean-Pierre, Professeur d'art appliqué, Mai-
son d'Adam et Eve, 69, Grand'Rue, Le Mans,

Mme LE NUE, 28, rue du Pont Firmin, Quimper,

Mme LE PAGE, Eugène, 46, rue Jean-Jaurès, Quimper,

Mlle LE PAPE, Directrice d'école honoraire, 1, rue de Con-
carneau, Quimper,

MM. LE PAPE, Louis, Pharmacien, Saint-Guénolé-Pen-
march,

LE PAPE, Louis, Avoué, Châteaulin,

LE PORT, Roger, Ingénieur en chef des Ponts et
Chaussées en retraite, à Larmor,

LE QUENNE, Pierre, Docteur vétérinaire, rue Valen-
tin, Quimper,

LE QUEUX, Professeur à l'école Saint-Yves, Quimper,

Mme LE RESTE, Contrôleur des Postes en retraite, 28, ave-
nue de Kergoat-al-Lez, Ergué-Armel,

MM. LE ROUGE DE GUERDAVID, Gilles, Kerael, Botsorhel,

LE ROUGE DE GUERDAVID (Vicomte Henri), château
de la Souque, par Rabasten-sur-Tarn (Tarn),

LE ROUGE DE GUERDAVID, Paul, Kerael, Botsorhel,

LE ROUX, Directeur d'école en retraite, 36, rue du
Chapeau-Rouge, Quimper,

LE ROUX, 24, rue de Douarnenez, Quimper,

Mme LE ROUX, Professeur au Lycée, 36, rue du Chapeau-
Rouge, Quimper,

LE ROY, André, 22, rue Lamartine, Pont-l'Abbé,

LE ROY, René, Industriel, 11 bis, rue Richard, Ros-
porden,

LE ROY, Ch., Docteur en médecine, 7, rue de la Ré-
publique, Brest,

LESCOP, Chanoine, Supérieur de l'Ecole Saint-Yves,
Quimper,

Mme LE SECH, Jeanne, Intendante à l'Ecole Normale,
Quimper,

- MM. LE SÉNÉCHAL, Salvator, Instituteur délégué à l'U.F.O.
L.E.A., Pont-l'Abbé,
LE STIR, Emile, Photographe, Ploudalmézeau,
LE TENDRE, Emile, Libraire, à Concarneau,
LE THOMAS, Docteur, 101, avenue J.-B.-Clément,
Boulogne-sur-Seine,
LÉTY, Jean, 7, rue de la Prairie, Penhars,
LÉVÊQUE-TRANCART, à Dahouët, par Pléneuf,
L'HOSTIS, Louis, Docteur vétérinaire, Ploudalmézeau,
Mlle L'HOSTIS, R., Institutrice, 3, rue de l'Argonne, Quim-
per,
M. L'HOURS, Docteur, Médecin-chef des Dispensaires,
rue du Commandant-Avril, Quimper,
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, Paris VII,
M. LIEUTAGHI, Pierre, Electricien, 10, rue de Salonique,
Quimper,
Mme LIGEN, ancienne Commerçante, Quimper,
MM. LIOT, Roger, 20, rue Nationale, Hazebrouck (Nord),
LOUARN, Clet, Architecte, 35, rue A.-Le Braz, Quim-
per,
LOUSSOUARN, Professeur de lycée, 66, rue de la Provi-
dence, Quimper,
LOUVEL, Fernand, Horloger-bijoutier, 12, rue Kéréon,
Quimper,
Mme LOXQ, Anne-Marie, Institutrice, à Plozévet,
MM. LOYER, Victor, Libraire, 37, rue Kéréon, Quimper,
LUCAS, Paul, Ingénieur céramiste, Keraluc, Ergué-
Armel,
MALABOUS, Gabriel, Abbé, recteur de Trefflagat,
MALLÉJAC, Instituteur, 9, rue Bossuet, Brest,
MALLO, Jacques, Chirurgien-dentiste, 3, rue Michel-
Le Noblet, Quimper,
MANIÈRE, Paul, ancien Notaire, 8, rue Kéréon, Quim-
per,
MARC, Georges, Ecole maternelle, Locmaria, Quimper,
Mlle MARCHALAND, Directrice de l'école des filles, Le Guill-
vinec,
MM. MARTIN, Michel, Prothésiste dentaire, 11, rue Jean-
Jaurès, Quimper,

- MARZIN, Abbé, Recteur du Guilvinec,
MARZIN-BRUSQ, Anselme, Dentelles, Audierne,
MASSERON, Alexandre, Avocat, Keravel, Porspoder,
MEILLANT, Jacques, Critique cinématographique,
41 bis, rue Condorcet, Paris ix^e,
MENDÈS, Charles, Juge de Paix, Pont-l'Abbé,
Mme MÉNEZ, 8, avenue de la Gare, Quimper,
MM. MENUT, Georges, Instituteur, 57, rue de la Républi-
que, Brest,
MERLAT, Professeur à la Faculté des Lettres, Rennes,
MÉRER, Paul, Docteur, 35, rue Traverse, Brest,
METTAIS-CARTIER, Gérard, 60, rue Amiral-Roussin,
Paris xv^e,
Mme MEURIC-PHILIPPON, 53, rue Saint-Hélier, Rennes,
Mlle MÉVEL, Léontine, Institutrice en retraite, 26, rue A.-
Briand, Quimper,
MILLIO, Auguste, Publiciste, bourg de Kerfeunteun,
MOCAER, Pierre, Courtier maritime, 13, rue Anatole-
Le Braz, Quimper,
MONGE, Jean, Architecte, 5, rue La Bruyère, Saint-
Marc, Brest,
MONJOUR, Emile, Clerc de notaire, 22, rue Jules-Noël,
Quimper,
Mme MONJOUR (Vve), 22, rue Jules-Noël, Quimper,
MM. MOREAU DE LIZOREUX, Stanislas, Créach-Keta, Pleu-
ven,
MOREL, Jean, Inspecteur principal des Contributions
Indirectes, Les Primevères, manoir des Salles,
Kerfeunteun,
Mme MOREL, Institutrice, 6, rue Blanqui, Brest,
Mme MORIN, Crêperie, 59, rue Kéréon, Quimper,
MORLAIX, Bibliothèque municipale.
MM. MURACIOLLE, Martial, Procureur de la République,
Quimper,
MURET DE PAGNAC, Commandant, Créach-Guen, Er-
gué-Armel,
NADER, Hervé, Armateur, Le Corniguel, Penhars,
Mlle NAFFRÉCHOU, Professeur au Lycée, Quimper,
M. NÉDÉLEC, Pierre-Jean, Chanoine, Evêché de Quimper,

- Mme NÉDÉLEC, Vincent, Institutrice, Le Guilvinec,
MM. NEVEU, Raymond, Créach-Maria, Ergué-Armel,
NICOLAS, Louis, Agrégé de l'Université, 33, rue de Ros-
madec, Penhars,
NICOLAS, Yves, 7, rue des Marchands, Lannilis,
NIJHOFF'S, Martinus, Libraire, 9, Lange Voorhout, La
Haye (Hollande), 1^{er} abonnement,
NIJHOFF'S, Martinus, Libraire, comme dessus (deuxiè-
me abonnement),
Mme NORMAND, Odette, 4, rue Le Déan, Quimper,
MM. ODEYÉ, J.-V., Docteur, rue de la Fontaine, Lesneven,
ODOUARD, L., Ingénieur, 9, rue Saint-Romain, Pa-
ris VI^e,
OGÈS, Louis, 72 ter, rue de la Providence, Quimper,
Mme OMONT, Marthe, Directrice d'école en retraite, Ros-
venny, L'Aberwrach-Landéda,
MM. ORVOEN, Louis, Journaliste, rue Pen-ar-Stang, Quim-
per,
PARADÈS, Bernard (DE), Délégué départemental au
Tourisme, Quimper,
PÊCHE, Pierre, Orfèvre, boulevard de Kerguélen,
Quimper,
Mme PELLEN, P., Pharmacie, Grande Place, Pleyben,
MM. PELLETER, Yves, Chanoine, Recteur d'Audierne,
PENNAMEN, Henri, place du Marché, Pont-Croix,
Mlle PENANROS, 29, rue du Frugy, Quimper,
M. PENSEC, Jean, Négociant, rue J.-J.-Rousseau, Douar-
nenez,
Mme PERHIRIN, François, Commerçante, L'Aberwrac'h,
Landéda,
M. PESLIN, Charles, Contrôleur adjoint à la Caisse
d'Epargne, 40, rue de Siam, Brest,
Mme PHILIPPE, Victor, Kerluz, Les Quatre-Vents, Ploaré,
Mme PIERRE, Herveline, 22, rue Port-Rhu, Douarnenez,
M. PILVEN, Inspecteur des Postes en retraite, 11, rue du
XX^e Siècle, Caen,
Mlle PLEUVEN, 10, rue Pierre Caussy, Quimper,
Mme PLOUHINEC, Eliane, Institutrice, 30, rue Mathieu-
Donnart, Brest,

- M. PLOUX, Marc, Colonel, Directeur de la Poudrerie du Pont-de-Buis,
- Mme PLOUX, Suzanne, Maire, Conseiller général, Le Pont-de-Buis,
- MM. PLOUZENNEC, Yves, Horticulteur, 8, place de La Tour d'Auvergne, Quimper,
- PONCELIN DE RAUCOURT, Guy, manoir de Kersaliou, Saint-Pol-de-Léon,
- POSTE, Albert, Pharmacien, 24, place Saint-Corentin, Quimper,
- POUILLOT, Alain, Photographe, à Pont-l'Abbé,
- POULIQUEN, Emmanuel, Docteur en médecine, 60 bis, rue de la Fontaine-Blanche, Landerneau,
- Mme POULPIQUET DE BRESKANVEL (Comtesse DE), château de Lesmel, Plouguerneau,
- MM. POURTALÈS (Comte DE), château de la Coudraie, Tréméoc,
- PRÉ, Jacques, Vieil Hôtel, Locronan,
- PRIEUR, Marcel, Docteur en pharmacie, 40, place Saint-Michel, Quimperlé,
- PRIGENT, Yves, Secrétaire de mairie, Briec-de-l'Odét,
- PRIOL, Pierre, Photographe, Le Guilvinec,
- QUÉINNEC, Bertrand, Instituteur, Pont-Aven,
- QUÉINNEC, François, Avoué, 7, rue de Kergariou, Quimper,
- Mme QUÉINNEC, Marguerite, 19, rue Saint-Guénel, Landivisiau,
- M. QUÉLEN, F., Pharmacien, Brasparts,
- Mme QUÉMÉNER, Paule, Directrice d'école en retraite, Côté du Frugy, Quimper,
- MM. QUÉMÉNEUR, Alfred, Docteur en médecine, 25, place Cornic, Morlaix,
- QUÉMÉRÉ, Docteur en médecine, 26, rue Elie-Fréron, Quimper,
- QUERNÉAU, Docteur en médecine, 7, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper,
- QUILLÉVÉRÉ, Chanoine, Curé de Lesneven,
- QUIMPER, Bibliothèque Municipale,

- MM. QUINIOU, Conservateur des Musées, rue de la Providence, Quimper,
RAFFRAY, Marcel, Docteur en médecine, Le Guilvinec,
RAYER, André, Instituteur à Pont-Aven,
RÉMOND DU CHÉLAS, Jacques (DE), 3, place La Tour d'Auvergne, Quimper,
Mme RIOU, Marthe, 22, avenue de la Gare, Guingamp,
MM. RIOU, Michel, Broderies, Léchiagat,
ROBERT, Jean, Administrateur principal de l'Inscription Maritime, Le Guilvinec,
ROCQUIGNY, Jean (DE), château de Coatalio, Fouesnant,
ROCUET, Sculpteur, rue du Frugy, Ergué-Armel,
RODELLEC DU PORTZIC (DE), Kerantraon, Lanneuffret,
ROLLAND, Antoine, Sculpteur, place du Champ de foire, Landivisiau,
ROLLAND, Jean, entrepreneur, 5 bis, rue du Froust, Quimper,
Mme ROLLAND, Marie, Institutrice honoraire, Kerdour, La Forêt-Fouesnant,
MM. ROSMORDUC, Tanguy (DE), Général, Pencran,
ROUSSEAU, Louis, Bibliothécaire, 43, rue Stanislas, Nancy,
ROUSSEAU, Administrateur du Sanatorium marin de Roscoff,
Mme ROUX, Gabrielle, Institutrice, Le Guilvinec,
Mme SAINT-PIERRE (Comtesse Véfa DE), 5, rue des Capucines, Saint-Brieuc,
Mme SALAUN, Louis, 65, rue de la Providence, Quimper,
SALAUN, Yves, 23, boulevard de Kerguélen, Quimper,
MM. SALOMON, Médecin-colonel, 4, rue de l'Hospice, Quimper,
SANQUER, Pierre, Instituteur, Le Relecq-Kerhuon,
Mme SAVINA, rue Th.-Le Hars, Quimper,
MM. SCHEMITT, Jules, Mareyeur, 24, rue Laënnec, Douarnenez,
SÉGALEN, Auguste, Proviseur du Lycée Fr. Arago, Perpignan,

- SÉITÉ, Mathieu, Abbé, Recteur de Kerlouan,
Mlle SELLE, Anne, Institutrice honoraire, rue A.-Le Braz,
Quimper,
MM. SERRET, Henri, Beg-ar-Polhoat, Plomelin,
SICARD, Jean, Juge de paix, rue Jeanne d'Arc, Ker-
feunteun,
Mlle SIMON, 27, rue de Douarnenez, Quimper,
M. SPÉRANZÉ, Noël, Editions Nadoz-Vor, rue Adolphe-Le-
ray prolongée, Rennes,
STATION BIOLOGIQUE de Roscoff,
MM. STÉPHAN, Adrien, Docteur en médecine, rue Amiral-
Réveillère,
STÉPHAN, Joseph, Horloger, 18, rue Voltaire, Douar-
nez,
STERVINO, Pierre, bourg de Guilers,
STRUYVEN, A., Directeur des Brasseries de Kérinou,
Lambézellec,
SUIGNARD, F., Abbé, Recteur de Plomodiern,
Mme TABURET, Joseph, 16, rue Sainte-Barbe, Le Conquet,
M. TANNEAU, Abbé, Recteur de Clédén-Cap-Sizun,
Mme TANNEAU, Clarisse, Dentellière, 40, rue de Chateau-
briand, Ergué-Armel,
MM. TANNEAU, Yves, 24, rue du Menneur, Le Guilvinec,
TARDIVEL, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Pont-
l'Abbé,
THALAMOT, Inspecteur général des Postes, 34, rue
Braille, Saint-Maur (Seine),
THOMAS, Docteur en médecine, Pont-l'Abbé,
THOMAS, Georges, Directeur d'école, 5, rue Portzmo-
guer, Brest,
THOMAS, Jacques, Curé-doyen de Plonévez-Porzay,
TIRANT, Chef de Centre des P.T.T. à Quimper,
TIRILLY, Officier Principal d'administration, Le Guil-
vinec,
TIRILLY, Mgr, Vicaire apostolique, Atuona, par
Tahiti (Iles Marquises),
TOUDOUZE, Georges, Homme de Lettres, 50, rue de
Moscou, Paris VIII^e,
TOULEMONT, J.-L., Abbé, Recteur de Kerlaz,

Mlle TOULEMONT, à Loctudy,
Mme TOULLIC, Madeleine, villa des Tamaris, Tréboul,
Mme TOZZA, Angèle, 17, rue de Locronan, Quimper,
MM. TROADEC, Paul, Inspecteur de l'Enseignement primaire honoraire, Roz-Izel, Bénodet,

UGUEN, Albert, Avoué à Brest,
UGUEN, Chanoine, Curé-archiprêtre de Quimperlé,
VEILLON, Maurice, Ingénieur des Arts et Manufactures, 24, rue du Vieil Abreuvoir, Saint-Germain-en-Lay (S.-et-O.),
VESSIÈRES, Jean, Administrateur principal de l'Inscription Maritime, 39, quai de Berigny, Fécamp,
VILLARD, Abel, Artiste peintre, 39, rue de Douarnenez, Quimper,

Mme VIVES (DE), Pen-ar-Vir, Loctudy,
Mlle VIVES, S. (DE), Le Béon, Viglain (Loiret),
MM. VOURC'H, Jean, Docteur, à Plomodiern,
WAQUET, Henri, ancien Membre de l'Ecole Française de Rome, Correspondant de l'Institut, Archiviste en chef honoraire, 79, rue de Douarnenez, Quimper,
YÉZOU, Noël, Ingénieur des Services Agricoles, 31, rue de Douarnenez, Quimper,
YOUÉNOU, Pierre, Ingénieur mécanicien en chef de la Marine en retraite, Le Guilvinec,
YVINEC, Guillaume, Abbé, Recteur de Baye,
YVINOU, Paul, Peintre sur faïences, Locmaria, Quimper.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 31 JANVIER 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Le président fait part du décès de M. Louis Salaün, trésorier de la société. Il souligne avec quel dévouement il s'occupait d'une tâche assez ingrate et combien il fut un auxiliaire précieux dans l'organisation des excursions. M. Le Bihan, sous-archiviste principal est élu à l'unanimité en remplacement de M. Louis Salaün.

Ont été admis comme membres de la société : M. Pierre Flatrès, instituteur en retraite à Kergoat-al-Lez, en Ergué-Armel, présenté par MM. Ogès et Kéraval; M. Jean Bernard, comptable à l'E.D.F., cité des Colombes, en Kerfeunteun, présenté par MM. Ogès et Le Grand. M. Jean Sicard, juge de paix à Concarneau, présenté par MM. Le Bihan et Mendès.

M. le chanoine Nédélec, chancelier-archiviste de l'évêché, ancien professeur de breton au séminaire, fait l'historique des efforts accomplis pour unifier l'orthographe de la langue bretonne. Il cite les travaux de Le Gonidec, de Vallée qui instaura l'orthographe K.L.T. (Kerné-Léon-Trégor). Après l'échec d'une orthographe unique, l'abbé Falc'hun, professeur de celtique à l'Université de Rennes, s'est attaché à étudier le problème au point de vue linguistique et phonétique. Il a établi les règles d'une orthographe qui

rapproche le breton écrit du breton parlé et atténue sensiblement les différences entre le vannetais et les autres dialectes. Cette réforme a été acceptée par la grande majorité des écrivains et sociétés s'occupant des problèmes de la langue bretonne.

M. Le Bihan présente le « Lexique breton-français et français-breton » de Vincent Séité qui publie l'essentiel de ce que l'on doit savoir sur la nouvelle orthographe préconisée par l'abbé Falc'hun. Il présente également la brochure du docteur Tricoire : « Parlons, lisons et écrivons le breton », ainsi que le premier numéro de « Breiz » revue de la fondation culturelle bretonne « Kendalc'h ». Trois publications consacrées à la Bretagne attirent l'attention des sociétaires : « L'essor du Finistère » publié par les services préfectoraux, « Conserves françaises » et « Provinces françaises ».

M. Paul Floch s'étend sur l'utilité de l'enseignement du breton à l'école, tant au point de vue pédagogique que culturel.

M. J. du Chélas a communiqué une notice sur Quimper extraite des manuscrits du Président de Robien (1698-1756). La notice précise l'étendue du ressort du Présidial de Quimper.

M. J. Bernard présente deux plans de Quimper de 1877 à 1883. Ils indiquent l'emplacement des becs de gaz qui se substituèrent aux lanternes à huile.

Le chanoine Nédélec signale une curieuse inscription latine gravée sur une pierre des fondations de la chapelle de la maison de la Retraite à Quimper datant de 1822. La traduction peut ainsi être lue : « Cette maison durera jusqu'à ce que la fourmi ait bu la mer et que la tortue ait fait le tour de la terre. »

Cette même devise figurait dans les fondations de l'église de Saint-Maurice de Carnoët, détruite sous la Révolution.

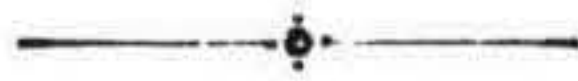
La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Pierre KÉRAVAL.

Le Président,

Louis OGÈS.



SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société : MM. Guy Poncelin de Raucourt, ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et récemment ingénieur en chef adjoint, en Egypte, de la Compagnie du Canal de Suez, demeurant au manoir de Kersaliou, en Saint-Pol-de-Léon, présenté par MM. Waquet et Ogès; Feunteun, commerçant rue du Guéodet, à Quimper, présenté par MM. Ogès et Kéraval; de La Ménardière, 6, cours d'Ajot, à Brest, présenté par MM. Jarry et Le Bihan; Mmes Yvonne Kerdilès, 53, rue de Concarneau, à Quimper, présentée par MM. Ogès et Le Grand; Lucienne Druet, dactylographe-secrétaire au Lycée La Tour-d'Auvergne, à Quimper, présentée par Mme Camard et M. Ogès.

Le président donne quelques détails sur une étude que le docteur Laurent, directeur de l'Hôpital Maritime Sainte-Anne, à Toulon, a consacrée à l'ancienneté des costumes bretons. Ce mémoire a été publié dans le Bulletin de la Société.

M. Ogès souligne l'intérêt d'un article de M. Flatrès, docteur ès-lettres, paru dans le dernier numéro des *Annales de Bretagne*, et consacré aux divisions territoriales en Bretagne et dans les pays d'Outre-Manche. Au cours d'un long séjour en Irlande et en Angleterre, M. Flatrès a été amené à comparer l'ancienne Armorique avec les pays de Grande-Bretagne et à établir une distinction entre les apports dûs à l'émigration et les institutions préexistantes. La délimitation des diocèses bretons serait antérieure aux émigrations ; ils constituent des régions bien délimitées, tandis qu'au pays de Galles par exemple, les évêchés ne cadrent pas avec une région bien déterminée, ce qui donne à croire à M. Flatrès que les évêchés bretons sont plus anciens que ceux des pays celtiques. La circonscription des paroisses bretonnes a une origine aussi lointaine, et ne saurait être un apport des émigrés irlandais, gallois et cornouaillais, car cette délimitation paroissiale leur était inconnue. Elle n'est pas antérieure chez eux à l'an 1.000. Cette étude de M. Flatrès ouvre des horizons nouveaux sur une époque mal connue et n'est qu'une étape d'une route féconde en découvertes d'un intérêt capital.

Le président passe ensuite en revue d'autres articles parus dans ce numéro des *Annales*. On y trouve une nouvelle version de la célèbre bataille navale des Vénètes contre les Romains, dont la victoire sur les vaillants marins d'Armorique fut facilitée par une bonace subite. Les navires des Vénètes étaient uniquement propulsés par le vent, tandis que les lourdes galères romaines se riaient des éléments grâce aux bras vigoureux de leurs rameurs. L'auteur de cet article est un marin, le capitaine de vaisseau

Emanuéli, ce qui confère un intérêt particulier à ses observations. Le combat aurait eu lieu, d'après le Commandant Emanuéli, entre les pointes de Saint-Gildas et du Petit-Mont.

On relève aussi dans ce bulletin une étude de M. Creston, avec des dessins représentant les navires vénètes.

M. Tanneau donne lecture d'une étude sur « Les Forêts de la Gruerie Royale de Quimperlé au XVIII^e siècle », dont l'auteur, M. Michel Duval, docteur en Droit, de Rennes, est attaché au C.N.R.S. Sérieusement documenté, ce travail apporte nombre de renseignements sur les massifs forestiers de Carnoët, Coatloc'h, Pléven, Elliant et Moëlan sous l'ancien Régime. Ces massifs étaient soumis à la juridiction du siège royal de Carhaix. Le siège de la Gruerie de Cornouaille avait été fixé à Quimperlé par des lettres patentes de février 1665. Le chêne et le hêtre venaient admirablement, mais les coupes y étaient souvent pratiquées sans discernement et le réensemencement négligé. La forêt de Carnoët, principal massif de la Gruerie, ne comprenait sous futaie que 700 arpents, soit moins de 400 hectares, contre plus de 757 hectares aujourd'hui. Le reste était dépeuplé par suite d'une exploitation défectueuse. Une bonne partie des bois de Pléven, Elliant et Coatloc'h était brûlée sur place par les charbonniers. La moitié environ du marché en bois de Lorient était fourni par le « département » de Quimperlé. En 1783, la corde de chauffage s'y vendait de 18 à 20 livres. En 1786, le comte d'Essuiles, receveur des domaines à Carhaix, estimait à 700 le nombre des pieds directement utilisables par la Marine royale. Une copie de cette étude est déposée aux Archives Départementales.

Le président présente des ouvrages publiés par des membres de la Société. De Pierre Hélias: « Mo-jennou Breiz. Ar mor », contes bretons rédigés selon la nouvelle orthographe; d'Auguste Dupouy: « Hippomène au pays du Tendre », roman historique consacré à l'époque de Louis XIII et des Précieuses; du docteur Georges Desse: « La mort d'un Médecin », consacré à la mémoire du docteur Augustin Morvan, dont la belle figure s'était quelque peu estompée dans les brumes de l'oubli. Homme de science et homme politique, Augustin Morvan, qui avait vu le jour à Lannilis, fut l'un des précurseurs de la médecine moderne.

M. Tanneau souligne l'intérêt qu'il y aurait à restaurer le mur d'enceinte du manoir de Kergoz, au Guilvinec. Avec ses tourelles et son vieux colombier, curieusement campé sur la grande porte ogivale, ce mur fortifié est l'un des meilleurs spécimens de la région.

Un plan de Quimper, de 1737, communiqué par M. du Chélas, d'après les manuscrits du président de Robien (1698-1756), sera édité par la Société et mis en vente par le trésorier.

Ce dernier présente la situation financière au 31 décembre 1956. Les ressources en caisse, avec la rentrée des cotisations et l'appoint de quelques subventions, doivent permettre la publication du prochain Bulletin, qui sera particulièrement copieux.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Y. TANNEAU.

Le Président,

L. OGÈS.



SÉANCE DU 28 MARS 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Huit nouveaux membres ont été admis dans la Société: M. le Capitaine Henri Beaugé, conseiller administratif du gouverneur de la Province du Tadla, Beni-Mellal (Maroc), présenté par MM. Waquet et Ogès; M. Arthur Autrou, industriel, 14, rue du Couëdic, Quimper, présenté par MM. Tanneau et Priol; M. Bertrand Quéï nec, instituteur à Pont-Aven, présenté par MM. Ogès et Kéraval; Mme Le Reste, contrôleur principal des Postes en retraite, 28, avenue de Kergoat - ar - Lez, Ergué-Armel, présentée par Mmes Camard et Guernalec; M. Noël Larzul, maire de Plozévet, présenté par MM. Ogès et Le Grand; M. Danigo, professeur au Likès, présenté par MM. Jarry et Le Bihan; le docteur Marcel Bourlès, 34, rue Aristide-Briand, Quimper, présenté par Mme Camard et M. Ogès; Mlle Anna Daoudal, secrétaire de mairie à Landudal, présentée par MM. Ogès et Le Grand.

M. le chanoine Nédélec, chancelier-archiviste de l'évêché, présente l'Ode latine de Judicaël Rougeart sur la défaite des protestants à Concarneau en 1576. Ce long poème, de traduction difficile, montre comment la place forte de Concarneau, prise par les protestants le 16 janvier 1576, fut reprise six jours plus tard par une troupe de 8.000 paysans; les huguenots furent tous tués à l'exception de deux que le Parlement de Rennes fit pendre.

M. Pierre Flatrès, docteur ès-Lettres, présente un curieux passage de l'ouvrage de Cervantès : « Don Quichotte », où il est question de corsaires français capturant un navire espagnol en 1576. Ces marins déclarent qu'ils avaient l'intention de trafiquer en Espagne sous pavillon breton. Ainsi, après l'acte d'union de la Bretagne et de la France en 1532, il y avait encore un pavillon breton. Aucune étude n'a été faite en matière de politique extérieure de notre province après l'acte de 1532.

Puis M. Flatrès analyse une étude intitulée « Les Bretons en Galles du XI^e au XIII^e siècles », qu'il a publiée dans les « Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne ». Il en résulte que les Bretons prirent part à la conquête du pays de Galles et s'y taillèrent des fiefs.

M. Ogès présente une étude de M. Merlat, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, sur les bornes militaires osismiennes. M. Merlat fait appel à tous ceux qui pourraient lui signaler des bornes militaires qui, jusqu'à présent, auraient pu être prises pour des lec'hs.

Lecture est donnée d'une note de M. Waquet qui relate, d'après une bulle du pape Sixte IV, une épidémie étrange qui sévit à Brest vers 1475. Presque toutes les femmes avortaient ou donnaient naissance à des avortons. Le mal s'étendait aux animaux; la terre elle-même était frappée de stérilité.

M. Ogès signale une étude très documentée de M. J. Darsel : « Les Sociétés de pensée à Morlaix à la fin du XVIII^e siècle » et de M. Michel Debary : des recherches poussées sur le mot « cleuz » dans la toponymie et l'hagiographie bretonnes.

M. le Président présente le dernier numéro de la revue « Ar Falz » consacré à l'écrivain en langue bretonne Jakez Riou; le dernier livre de Georges-Gustave Toudouze, « Cinq jeunes filles à Capri »; le plan de Quimper vers 1737, édité par la Société.

Enfin, la Société accepte de patronner la mission du docteur Mézer, de Brest, qui se propose d'explorer l'épave du vaisseau « Les Droits de l'Homme », coulé en baie d'Audierne en 1797.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Pierre KÉRAVAL.

Le Président,

L. OGÈS.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Six nouveaux membres sont admis dans la Société: S. Exc. Mgr Tirilly, vicaire apostolique des Iles Marquises (Océanie française), présenté par M. le chanoine Nédélec et M. Tanneau; Mlle Toulemont, directrice de la Fondation Astor au château de Kérazan, en Loctudy, présentée par MM. Ogès et Tanneau; Mme et Mlle de Vivès, de Loctudy, présentées par Mme Pavillon et M. Ogès; MM. Briec, instituteur en retraite, et Pierre Youinou, ingénieur-mécanicien en chef en retraite de la Marine, tous deux du Guilvinec, présentés par MM. Ogès et Tanneau.

Après une première étude, consacrée à l'économie

rurale du canton de Sizun au début du XIX^e siècle, M. A. Le Grand donne lecture d'un mémoire analogue se rapportant au canton de Briec. D'une même source de documentation, à savoir les registres établis par l'Administration des Contributions Directes en vue du cadastre, ce travail est précieux pour la connaissance de la vie rurale de ce canton en 1818. Il sera publié dans le Bulletin de 1957.

M. Ogès présente un très bel ouvrage publié par les éditions Alpina et intitulé: « Le Tableau de la Bretagne ». L'auteur en est Henri Waquet, archiviste honoraire du Finistère et président de la Société. Ancien chartiste et élève de l'école de Rome, le président Waquet a consacré toute son existence à l'étude de l'histoire et de l'art bretons, et nul n'était plus qualifié pour résumer, en une admirable synthèse, une vue panoramique de la Bretagne.

L'illustration de cet ouvrage s'harmonise avec la somptuosité de sa présentation; l'intérêt tout particulier des photographies, en noir et en couleur, réside dans leur angle de vue, différent de celui des clichés traditionnels du pays breton. Les richesses monumentales de la Bretagne, ses sites les plus enchanteurs, l'histoire de son Passé sont retracés dans un style dont l'élégance et la clarté se combinent admirablement avec une immense érudition. Ce livre est indispensable à tous ceux qui veulent connaître intimement la Bretagne et sa présence dans toutes les bibliothèques est une nécessité.

Le 115^e Congrès de la Société Française d'Archéologie s'ouvrira le 20 mai à Quimper par la réception à la Chambre de Commerce de trois cents Historiens et Archéologues venus de toutes les régions de la France.

En marge de ce Congrès se tiendra dans l'une des salles de l'ancien évêché une exposition consacrée à la langue bretonne, dont la durée se prolongera durant la saison touristique. Organisée par l'Amicale « Ar Roué Grallon », elle permettra de voir d'intéressants ouvrages, dessins et documents.

M^e Debary, avocat au barreau de Versailles, souligne l'heureuse réalisation de M. le Recteur de Clohars-Carnoët qui, avec le concours des Beaux-Arts, fait reconstruire au Pouldu, dans un cadre approprié, la jolie chapelle de Saint-Maudez, précédemment en Nizon, ce qui sauve ce sanctuaire de la ruine.

M. Le Tendre signale qu'il est question de rendre au culte la chapelle de Sainte-Barbe, transportée il y a plusieurs années de Riec au Cabellou, en Concarneau. M^e Debary témoigne aussi sa satisfaction de la restauration entreprise par les Beaux-Arts de la chapelle de Coatanpoudou, en Melgven.

Mme de Vivès émet le vœu que la porte monumentale du manoir de la Coudraye, en Tréméoc, soit classée, son architecture rendant cette mesure souhaitable.

M. Ogès signale que le docteur Mérier, de Brest, poursuit les préparatifs de l'exploration sous-marine dont le but est la prospection de la carcasse du vaisseau « Les Droits de l'Homme », coulé en baie d'Audierne en 1797. Les plongées sont prévues pour le mois prochain.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Floch relative au reboisement des terres vagues, reboisement souhaitable tant pour la mise en valeur des sites et paysages que pour son utilité commerciale. M. Floch

attire aussi l'attention sur l'intérêt des plantations de genêt.

M^e Debary déplore l'abandon dans lequel est laissée la vénérable salle capitulaire de l'ancienne abbaye de Saint-Maurice. Ce beau monument du XIII^e siècle, dont dérive la salle capitulaire de Langonnet, est menacé de disparition, à moins d'une restauration urgente. La Société Archéologique émet un vœu dans ce sens.

M. Tanneau fait circuler une pièce de monnaie en bronze, à l'effigie de Louis XVI, découverte par M. G. Bleuzen près des remparts de l'ancienne ville-close de Quimper.

La prochaine excursion de la Société est fixée au 30 mai. L'itinéraire prévu est le suivant: Notre-Dame du Folgoët, Lesneven, Brignogan, Goulven, ancienne abbaye de Lochrist, ruines de Kergournadec'h, Berven, Lambader et retour par Commana. Les sites renommés de ce beau pays et ses admirables sanctuaires feront de cette promenade une merveilleuse vision de l'art breton dans son incomparable décor.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Y. TANNEAU.

Le Vice-Président,

L. OGÈS.



SÉANCE DU 29 MAI 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Quinze nouveaux membres sont venus augmenter l'effectif de la Société, dont le rayonnement continue à s'affirmer : MM. Jacques de Kernaflen de Kergos, à Bénodet; Albert Guyader, contrôleur civil, ancien vice-président des Bretons de Tunisie (Landerneau); Henri Lévêque-Trancart, de Dahonat, Pléneuf (Côtes-du-Nord); Louis Fornès, négociant, rue du Frugy, à Ergué-Armel; Paul Yvinou, dessinateur sur faïence, à Locmaria; Mmes Pellen, pharmacien à Pleyben; Hénaff, commerçante, rue du Chapeau-Rouge, à Quimper.

Les personnes suivantes, admises au cours de la même séance, ont tenu à verser un supplément de cotisation de 600 francs : M. Emile Monjour; Mme et Mlle Monjour, rue Jules-Noël, à Quimper; Mme Geneviève Chauvigné, rue du Froust; Mlles Anne-Marie Chauvigné, rue de Douarnenez; Annick Le Gall, rue des Reguaires; Jeanne Nédélec, rue Jules-Noël; M^e Yves Le Gall, avocat, quai de l'Odét; M. Michel Martin, prothésiste; Mlle Olga Amilien, artiste modéliste, rue des Reguaires, à Quimper.

M. Ogès relate dans quelles conditions ont été mises au jour les vestiges gallo-romains découverts au cours des travaux de construction du Centre départemental de médecine préventive. Il souhaite que l'autel phallique qui a été exhumé, soit reconstitué au musée départemental.

M. A. Le Grand présente des bons de l'emprunt forcé de l'An IV, trouvés dans les archives familiales de la famille Sez nec, à Nartons, en Plogonnec. Il s'y trouve également de nombreux aveux, baux et inventaires des XVII^e et XVIII^e siècles qui contiennent d'intéressantes indications sur l'outillage agricole, le mobilier, le costume breton, etc.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. G. de Rancourt au sujet du moulin de Kerlann, en Sibiril, et du hangar destiné au dépôt des légumes au port de Roscoff.

Une note de M. Gargadennec sur deux saints mystérieux du canton de Pont-Croix, saint Oguill et saint Dreyer, montre qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation, le mont *san* (vallée) ayant été confondu avec *sant* (saint).

M. Ogès présente des vers latins sur Quimper dont la traduction fut proposée aux élèves du collège, en 1769 :

*Urbs Corisopitensis
Est in medio maris
Mare hine, mare inde,
Mentior, mentior, mentior-ne ?
Mare hine, mare inde:
Non mentior Domine.*

Le prix fut remporté par Miorcec de Kernadet, de Lesneven, qui fit les rimes suivantes :

*C'est la ville de Quimper
Assise au milieu des mers;
Mer d'ici, mer de là,
Ments-je, ments-je, ments-je?
Mer d'ici, mer de là :
Non, Monsieur, je ne ments pas.*

Le Président fait ensuite circuler une carte de Bretagne du xvii^e siècle copiée par M. Lazic sur l'original conservé à l'évêché. Cette carte indique, par communes, les limites de la langue bretonne à cette époque.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

L. OGÈS.

SÉANCE DU 27 JUIN 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Ont été admis dans la Société :

MM. Muracciole, Procureur de la République à Quimper, et Tardivel, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Pont-l'Abbé, présentés par MM. Ogès et Tanneau; MM. Uguen, avoué à Brest, présenté par MM. Ogès et Le Bihan; Bellec, notaire à Lopérec, présenté par MM. Le Bihan et A. Le Grand; Dagorn, vicaire à Plogonnec, présenté par MM. le chanoine Nédélec et A. Le Grand; Briand, recteur à Lopérec, présenté par MM. le chanoine Nédélec et Le Bihan; Mlle Le Sec'h, intendante de l'Ecole Normale d'institutrices, présentée par Mlle Selle et M. Kéraval; Mmes Le Grand-Velin, de Kerfeunteun, présentée par MM. Ogès et Le Bihan; Jaffré-Jaouen, de Quimper, présentée par MM. Ogès et A. Le Grand; Mlle Simon, de Quimper, présentée par MM. Ogès et Le Bihan.

Le Président invite ensuite les membres présents à visiter l'exposition « Brud ar brezoneg » consacrée à la langue bretonne. Notre confrère M. Pierre Kéraval qui, avec M. Le Bihan, compte parmi les organisateurs de cette belle manifestation, nous en présente les différentes parties.

Dans l'escalier du musée départemental, de nombreuses affiches, datant de la Révolution et de l'Em-

pire, traduisent bien le langage populaire de l'époque. Elles faisaient connaître les lois, décrets et autres actes officiels. Plus haut figurent d'autres documents qui rappellent les luttes électorales, sous la III^e République.

La grande salle est artistiquement aménagée, suivant un plan particulièrement étudié.

A l'entrée, une carte reproduite par M. Lazic, membre de la Société, donne les limites linguistiques de la langue bretonne au XVII^e siècle. L'importance des études celtiques, dans le monde, est mise en relief : 78 chaires dont 16 Outre-Manche, avec plus de 50 professeurs. Les « controverses » dressent le martyrologe de la langue bretonne, depuis l'ordonnance de Villers-Cotteret (1539) jusqu'aux extraits de jugements et de rapports relativement récents.

Plus loin des panneaux tournants exposent de nombreuses chansons bretonnes. Puis vient la collection des ouvrages parus aux éditions « Emgleo Breiz » (Fondation Culturelle) dont les auteurs honorent la Bretagne.

« Le breton dans la vie religieuse » constitue un ensemble très riche en documents : vieux livres de messe, recueils de cantiques, vies des saints et un exemplaire original des « taolennou » (tableaux de missions) sur parchemin, du début du XVII^e siècle.

L'imagerie bretonne, la faïence, offrent un tableau plein de vigueur de la vie artistique. La musique, de source bretonne, y a également sa place.

Sous vitrines, les œuvres savantes de Loth, de Jubainville, Charles de Gaulle (Barz Bro. C'hall), celtisant, oncle du général; une de ses lettres adressée en 1868 au barde Le Scour, de Rumengol, est égale-

ment exposée, ainsi que les ouvrages de Le Roux, du chanoine Falc'hun, de Pierre Trépos.

Des dictionnaires anciens et le manuscrit de Dom Le Pelletier, publié en 1752 et conservé au château de Trogriffon, en Henvic, voisinent avec les incunables dont le « Catholicon » de Jehan Lagadeuc (1499). Différents manuscrits représentent notamment le théâtre ancien et ses « mystères ».

Une vitrine est réservée aux collecteurs de chants et de contes bretons : Luzel, la Villemarqué et le grammairien Le Gonidec.

Des revues modernes, des journaux anciens dont l'un « Mignon ar Labourer », organe bilingue, paraissait en 1834, situent le breton dans l'information.

La littérature du xx^e siècle offre les œuvres de Jakez Riou, Tanguy Malmanche, Calloc'h, Y. Drézen, A. Inizan, Esnault, Falc'hun, Y. Le Goff, F.-M. Le Lay, Pierre Hélias, René Le Moigne, etc...

Dans l'entre-deux salles, des panneaux témoignent de l'activité des deux organisations « Ar Falz » (laïque) et « Bleun Brug » (catholique) en faveur de l'enseignement du breton.

Des dessins d'Ollivier Perrin, une collection de vieux costumes, des faïences, ajoutent à l'agrément de l'exposition.

A l'issue de cette visite intéressante la Société émet le vœu qu'une salle du musée départemental soit consacrée, en permanence, à la langue bretonne.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

L. OGÈS.



SÉANCE DU 25 JUILLET 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Le président fait part du décès de Mme Pavillon, survenu le 10 juillet. M. Waquet, empêché par son état de santé de présider la séance, transmet une note dans laquelle il s'exprime ainsi : « Mme Pavillon, qui appartenait à la Société archéologique depuis 1920, a quitté ce monde le lundi 10 juillet, au grand regret de tous ceux qui vénéraient dans cette dame de Touraine une grande amie, passionnée des choses de Bretagne. Malgré son grand âge, elle assistait encore à la séance de juin, comme elle se plaisait jadis à fréquenter nos excursions. A la grande procession de la Fête-Dieu, elle se tenait debout sous le soleil, intacte en apparence.

« Personne ne fut plus affable, plus empressée à rendre service, plus indulgente. La Société archéologique se doit de conserver d'elle un souvenir fidèle et respectueux ».

Six nouveaux membres sont admis dans la Société : Mlles Gabrielle Roux et Dardus, institutrices au Guilvinec, présentées par MM. Ogès et Tanneau ; MM. Jean-Louis Bouet, chef de bureau au Ministère des Finances à Paris, et Maurice Bouet, professeur agrégé au lycée Voltaire, à Paris, présentés tous deux par MM. Ogès et Le Bihan ; Guiffant, inspecteur prin-

cipal des Contributions indirectes à Quimper, présenté par MM. Kéraval et Coïc; Léon Le Moal, ancien président du S. I. de Pont-l'Abbé, présenté par MM. Mendès et Tanneau.

Notre confrère, M. Pierre Flatrès, docteur-ès-lettres, établit un parallèle curieux et intéressant entre les activités de la « Royal institution of Cornwall », Société archéologique de la Cornouaille anglaise, et la Société archéologique du Finistère. L'analogie est d'autant plus frappante, qu'outre les buts similaires poursuivis par les deux associations, il est remarquable de constater la grande parenté qui existe entre les deux pays, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue hagiographique, ce qui ne saurait étonner si l'on songe qu'avant les grandes émigrations, les Bretons d'Outre-Manche et nos ancêtres ne formaient qu'une seule et même race.

Ce qui contribue à illustrer la parenté des Bretons des deux rives, c'est tout particulièrement le culte rendu de part et d'autre aux grands thaumaturges, les célèbres Guénolé, Corentin, Cado et de nombreux autres, qui patronnent plusieurs paroisses dans les deux pays. Ainsi, saint Corentin est le patron de la paroisse de Cury, qui n'est que la forme anglaise de son nom et que l'on retrouve dans de nombreuses variantes. La dénomination des paroisses de Wingalow (Guénolé) et Landévennec, situées à l'extrême pointe du Cornwall, atteste d'une façon éloquente, une identité d'origine consacrée, pendant plusieurs siècles, par des rapports assidus, une même langue facilitant les échanges.

M. Flatrès lit le compte rendu d'une des séances de la « Royal institution », dont le siège est à Truro,

ville ancienne dont l'aspect rappelle celui de Quimper. La Société d'Outre-Manche compte un effectif de 479 membres parmi lesquels des personnages éminents du monde savant. Ses trouvailles sont exposées au musée de Truro.

M. Ogès parle des récentes découvertes faites à Locmaria à l'emplacement où s'élèvera le Centre de médecine départementale. Des substructions d'habitation gallo-romaines, une fosse contenant une grande quantité d'ossements, ont été mis au jour. Les décombres étaient mêlés d'écailles d'huîtres dont les Romains se montraient friands et qu'ils devaient pêcher en abondance dans l'Odet. Le vestige le plus important est un autel monumental en granit, composé d'une douzaine de blocs taillés, pesant chacun plusieurs centaines de kilos. Sur l'une de ces pierres apparaît un phallus en relief, ce qui suffit à identifier ce monument à un autel phallique, lequel dut être démoli et enfoui sur place lorsque le catholicisme entreprit de faire disparaître tous les signes de la religion païenne. Le culte phallique, culte de la fécondité et de la force, avait été importé en Armorique par les Romains.

Le président présente le premier document officiel rédigé en langue bretonne. Il est daté de 1945. C'est un acte de vente, consentie à la Société archéologique par Mme Véfa, de Saint-Pierre, de Spézet, et dont l'objet est une parcelle de terrain où se trouve un menhir. Le contrat, établi d'un côté en français et de l'autre en breton, a été rédigé par M^e Le Goff, notaire à Gouézec.

M. Ogès signale la parution d'une plaquette en langue bretonne, intitulée « Barzonegou », recueil de

poèmes dont l'auteur est René Le Moigne, membre de la Société, bretonnant de premier ordre. Cette plaque, d'une haute inspiration poétique, a obtenu le premier prix au concours d' « Emgleo-Breiz ».

M. Kéraval présente un bloc de quartz très dur, dans le creux duquel tournait un galet de silex, de forme ovoïde. Ce galet servait de pivot à la meule d'un moulin à eau. Cet ancien accessoire de meunerie provient de Penfoul, en Quéménéven. M. Flatrès souligne que le même procédé était en usage dans les moulins des pays scandinaves.

Sur une demande du Maire de Pont-Aven, M. Ogès suggère les armoiries suivantes pour cette petite ville : un pont et un moulin en chef, une palette de peintre et un château-fort en pointe.

Le président donne lecture d'un couplet anti-alcoolique en moyen-breton, extrait d'un ouvrage dont l'ancienneté en fait presque un incunable.

L'auteur est un nommé Bisc, sans doute originaire de Basse-Bretagne. Cet exemplaire est conservé à la bibliothèque municipale de Quimper sous le N° 8838 du catalogue.

Le congrès national des Sociétés Savantes tiendra ses assises annuelles à Aix et à Marseille au mois d'avril 1958.

Le congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne aura lieu à Lannion les 3, 4 et 5 septembre prochains.

La date du dimanche 15 septembre est choisie pour la prochaine excursion de la Société. Cette promenade se déroulera dans la région du Conquet et de Saint-Renan.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

Y. TANNEAU.

Le Président,

L. OGÈS.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Depuis cette séance, la Société déplore la disparition de quatre de ses membres : Mlle Jeanne Nédélec, expert-comptable à Quimper; M. Georges Monot, capitaine de réserve, de Pont-l'Abbé; M. Alexandre Cozian, ingénieur principal des Constructions navales, en retraite, à Brest; M. le chanoine Etienne Montfort, décédé à Saint-Pol-de-Léon.

M. Monot était un archéologue érudit et un historien averti. Remarquable héraldiste et généalogiste, il a su, au cours de toute une existence consacrée à l'étude du passé, faire bénéficier de ses connaissances tous ceux qui s'adressaient à lui.

M. Cozian est l'auteur d'un excellent ouvrage : « Le Finistère Marial - Le Léon et le Trégor », qui est un inventaire, très intéressant, des sanctuaires dédiés à la Vierge dans cette région, des chapelles les plus humbles aux édifices admirables comme celui de Notre-Dame du Folgoët. Il serait souhaitable de voir éditer la seconde partie de l'œuvre de M. Cozian, concernant la Cornouaille et demeurée manuscrite.

M le chanoine Montfort était un confrère érudit

autant que modeste. Grand amateur d'histoire locale, il a ressuscité le passé de Pleyben dans deux remarquables études, parues, l'une dans le *Bulletin de la Société Archéologique*, « L'instruction à Pleyben sous l'Ancien Régime », et l'autre dans le *Bulletin diocésain*, « L'Histoire de Pleyben ». Ce sont d'excellentes contributions à la connaissance de cette paroisse.

Vingt-trois nouveaux membres sont admis dans la Société : M. l'abbé Marzin, recteur du Gulvinec, M. l'abbé Cornec, recteur de Léchiagat, M. l'abbé Malabous, recteur de Treffiagat, présentés tous trois par M. le chanoine Nédélec et M. Tanneau; M. Pierre Bellec, administrateur principal de l'Inscription Maritime au Guilvinec, présenté par MM. Ogès et Tanneau; MM. Tirilly, officier principal d'administration au Guilvinec, présenté par MM. Ogès et Tanneau; M. Ihuel, inspecteur de l'Enregistrement à Quimper, présenté par MM. Mendès et Tanneau; Marcel Joliff, directeur du cours complémentaire du Guilvinec, Corentin Lagadic, instituteur au Guilvinec, Alain Auter, instituteur au Guilvinec, présentés tous trois par MM. Ogès et Tanneau; Mlle Marchaland, directrice de l'école des filles au Guilvinec, présentée par Mlle Roux et M. Tanneau; Mme Nédélec, institutrice au Guilvinec, présentée par MM. Ogès et Tanneau; Mme Folgoas et Mme René Aubry, de Pont-l'Abbé, présentées toutes deux par Mlle Toulemont et M. Tanneau; MM. Raymond Neveu, de Créach-Maria, en Ergué-Armel, Hervé Kérivel, sculpteur à la pointe du Raz, et Pierre Berrou, instituteur, du Guilvinec, tous trois présentés par MM. Ogès et Tanneau; Loïc de la Londe, journaliste à Paris, présenté par MM. de Guerdavid et Waquet; P. Dirou, instituteur en retraite à Kerfeunteun, présenté par MM. Damalix et Ogès;

Le Naour, notaire à Melgven, présenté par MM. Ogès et Le Bihan; Jean Letty, de Penhars, présenté par MM. Le Ber et Ogès; Mme Hamon-Le Go, de Quimper, présentée par MM. Ogès et Le Bihan; Mme Thérèse Le Corre-Mével, de Kerfeunteun, présentée par MM. Ogès et A. Le Grand; Mlle Arribat, de Quimper, présentée par MM. Ogès et Le Bihan.

La Société archéologique du Finistère demande le respect le plus absolu de la pointe du Van, l'interdiction formelle de construire dans la zone de non ædificandi (500 mètres) et la destruction immédiate de tout ce qui a pu être entrepris dans cet espace inviolable.

Un vœu, rédigé dans ce sens et publié à la suite, est adressé à M. le Préfet du département.

Le président souligne le succès des excursions archéologiques, dont la dernière dans la région de Saint-Renan, a été très appréciée. Le docteur Dujardin, qui voulut bien en être le guide, sut teinter son érudition d'un humour de fort bon aloi. Devant l'affluence sans cesse croissante des participants, il est décidé de réserver les promenades, à l'avenir, aux membres de la Société et à leur famille.

M. Ogès fait quelques remarques au sujet de la stèle très curieuse du cimetière de Lanrivoaré. Il s'agit d'une stèle gauloise ou gallo-romaine, sur laquelle apparaissent gravés une croix pattée et le mot « Galmau », dont M. Giot, dans une étude sur ce monument, assimile les caractères aux onciales irlandaises typiques des manuscrits de Durow, du VIII^e ou du IX^e siècle.

Le dallage romain du cimetière tendrait à faire

croire que la légende des 7.777 Saints daterait de l'époque gallo-romaine.

Une lettre de M. Gargadennec donne quelques détails sur la fontaine de saint Hilarion, alias « sant Noguil », située près de Pont-Croix. A proximité de cette fontaine se trouvait implantée, jusqu'à une date récente, une vieille pierre, dont la vertu était de combattre les migraines les plus tenaces. Creusée d'une large cupule, il suffisait d'y introduire la tête pour être soulagé.

M. Gargadennec regrette que cette pierre ait été utilisée pour empierrer une route. Il déplore également l'initiative malheureuse de refaire en gradins de ciment la pittoresque rue Chère, à Pont-Croix, si prisée des artistes, et pavée jusqu'ici en granit. Il signale en outre l'existence à Kériffen, en Beuzec-Cap-Sizun, sur une parcelle appelée « Parc-ar-C'har-niel », d'un tumulus qui ne semble pas connu.

M. Tanneau donne lecture d'une notice sur l'épidémie de choléra qui sévit au Guilvinec en 1866. Cette notice sera publiée dans le *Bulletin*.

M. Debarry a relevé dans les registres de délibération de Clohars-Carnoët, un acte relatant dans quelles conditions le commissaire du Directoire du district de Quimperlé enleva, le 14 novembre 1790, les archives de l'abbaye Saint-Maurice. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

M. Ogès fait circuler des morceaux de lave, qu'il a découverts dans une falaise de la presqu'île de Crozon, face à l'île Laber. Ceci le confirme dans son opinion, que certains points du Finistère ont été les témoins, autrefois, d'éruptions volcaniques. M. Guillou, directeur d'école à Châteauneuf-du-Faou, se trou-

ve dans la même certitude, ayant vu une route des environs de La Feuillée, empierrée avec des débris de lave primaire très caractéristique.

Le président présente le dernier numéro d'*Ar Falz*, qui contient, avec le compte rendu du stage de Glo-mel, des articles consacrés à la langue et à la vie culturelle bretonnes.

M. Marc, instituteur à Quimper et membre de la Société, vient de publier un manuel intitulé: *Mon premier livre d'Histoire*, dont la présentation est fort séduisante.

Mme Pellen, de Pleyben, aussi membre de la Société, a réédité et complété sa monographie sur cette petite ville. Le texte est à l'image des photographies, qui sont excellentes.

M. Ogès présente également une brochure du docteur Dujardin : *En visite à Kérouazle, près Brest*.

Le président communique un plan à grande échelle des remparts de Quimper, réalisé par M. du Chélas pour la Société, d'après divers documents, en particulier le procès-verbal d'arpentage dressé en 1781 par Le Goazre, subdélégué de l'Intendance, en exécution de l'ordonnance de l'Intendant de Bretagne.

Ce plan, fort intéressant, sera déposé aux archives de la Société.

M. Ogès donne lecture d'une lettre de M^e Conan, notaire à Telgruc, concernant l'existence de vestiges gallo-romains sur la plage de cette commune.

Les frais d'impression et d'expédition du Bulletin étant considérables, il est décidé de porter la cotisation annuelle à 500 francs.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Y. TANNEAU.

Le Président,

L. OGÈS.

VŒU POUR LA PROTECTION DE LA POINTE DU VAN

« La Société archéologique du Finistère, reconnue d'utilité publique, soucieuse de conserver à la pointe du Van le caractère de solitude farouche qui en fait le charme, approuve la position maintes fois prise par la Commission des sites, qui interdit de bâtir en bordure de la route nouvellement construite entre le village de Trouguer et la chapelle de Saint-They.

« Elle s'élève contre la construction d'un café dans le périmètre de protection de la chapelle, classée comme monument historique, et fait appel à M. le Préfet, qui porte un intérêt tout particulier au tourisme dans le Finistère, pour qu'il ne rapporte pas l'arrêté du 27 août 1957, annulant l'autorisation de bâtir qui avait été donnée par le M.R.L., à qui le maire de Cléden n'avait pas signalé les servitudes dont le terrain était frappé.

« Il est bien évident que si l'autorisation de construire était accordée à un particulier, elle ne saurait être refusée aux autres solliciteurs, dont la demande est en instance. Une telle situation amènerait la commercialisation et la profanation d'un site grandiose, le plus beau du Finistère, qui doit être conservé dans son état actuel ».

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Douze nouveaux membres sont admis dans la Société: MM. le comte de Pourtalès, château de la Coudraye, en Tréméoc, présenté par MM. Ogès et Tanneau; Michel Riou, broderies à Léchiagat, en Treffia-gat, présenté par MM. Ogès et Tanneau; Salvator Le Sénéchal, instituteur, délégué à l'U.F.O.L.E.A., de Pont-l'Abbé, présenté par MM. Ogès et Tanneau; Pilven, inspecteur en retraite, des P.T.T., à Caen, présenté par Mme Le Normant et M. Ogès; Yves Salaun, négociant à Quimper, présenté par MM. Ogès et A. Le Grand; Yves Le Lous, secrétaire général de la Fondation Culturelle Bretonne, de Brest, présenté par le docteur Dujardin et M. Le Bihan; Louis Le Grand, horticulteur à Quimperlé, présenté par MM. l'abbé Lebeul et Le Bihan; M. et Mme Le Roux, de Quimper, présentés par MM. Ogès et Le Bihan; Mme Golhen, d'Ergué-Armel, présentée par Mme Damalix et Mlle Le Bihan-Pénanros; Mme Guirriec, de Quimper, présentée par MM. Ogès et Le Bihan; Mme Duigou, de Quimper, présentée par Mme Le Nué et Mlle Amilien.

A la suite du vœu émis par la Société au cours de la dernière séance, demandant qu'aucune atteinte ne soit portée au site de la Pointe du Van, site pit-

toresque d'une valeur exceptionnelle, le Préfet a fait parvenir au Président la lettre suivante:

« Vous avez bien voulu me transmettre un vœu adopté par la Société Archéologique dans sa séance du 31 octobre 1957 au sujet de la protection du site de la Pointe du Van, et vous me demandez de lui donner une suite favorable.

« Je puis vous donner l'assurance que mon intention a toujours été d'assurer, dans le cadre de la réglementation en vigueur, la sauvegarde de ce site, qui compte parmi les plus beaux du Finistère.

« Vous savez que, dès que j'ai su qu'un permis de construire avait été délivré irrégulièrement à M. Guillou, je n'ai pas hésité à me substituer au maire de Clédén-Cap-Sizun pour annuler le dit permis. Cette mesure a eu un premier résultat appréciable: l'arrêt de la construction sur la parcelle appartenant à M. Guillou.

« Saisi par mes soins de ce problème, M. le Secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres vient de me faire part de sa décision d'ouvrir une instance de classement sur un certain nombre de parcelles qui constituent le site de la Pointe du Van et, en particulier sur la parcelle appartenant à M. Guillou.

« Conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 2 mai 1930 qui interdisent aux propriétaires dont les terrains sont en instance de classement de modifier pendant un délai de douze mois l'état des lieux ou leur aspect, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des Beaux-Arts, cette initiative de classement permettra d'ores et déjà de s'opposer à la réalisation de la construction projetée par M. Guillou sur

la parcelle 65, ainsi qu'à tous autres projets similaires qui seraient incompatibles avec la sauvegarde du site.

« J'ai donc tout lieu de penser que cette procédure décidée par l'Administration des Beaux-Arts répond aux préoccupations que la Société Archéologique exprimait dans le vœu que vous m'avez adressé, puisqu'en empêchant toute construction elle a pour objectif de conserver le site de la Pointe du Van dans son état actuel. »

Le président exprime sa reconnaissance à M. le Préfet qui se montre le défenseur ardent des beautés touristiques du Finistère.

M. le chanoine Nédélec tient à rassurer la Société sur les craintes exprimées au sujet de deux œuvres d'art conservées au presbytère du Folgoët et qui ont en réalité rejoint leur sanctuaire d'origine.

Le président donne lecture d'une lettre de Mme Véfa de Saint-Pierre rapportant un fait historique curieux, mentionné dans l'une des études de Trévidy. Deux seigneurs de Quélen, bannerets de Bretagne, qui participaient à la croisade de saint Louis à Tunis, moururent à Carthage de la peste. Avant de mourir, ils avaient fait promettre à des compatriotes, croisés comme eux, de ramener leurs os en Bretagne. A cette époque, l'art de l'embaumement était perdu. On fit bouillir les deux cadavres dans une grande marmite et l'on enleva les chairs. Les os, séchés au soleil, furent enfermés dans une outre en peau de bouc qui fut ensuite bien cousue. Ils furent ramenés à Quimper et remis à l'évêque qui les reçut en grande pompe et les fit enterrer dans la cathédrale. Leurs armoiries furent gravées sur la cathédrale de Carthage.

M. Ogès rappelle que le corps de saint Louis, mort

à Tunis en 1270, fut également plongé dans une chaudière pleine d'eau, de vin et d'aromates. Ses ossements furent ensuite rapportés en France et inhumés à Saint-Denis.

M. Boucher, ingénieur du Cadastre, fait part de sa découverte au village de Lambibi, à proximité du bourg d'Argol, de trois menhirs qui ont échappé aux investigations de Paul du Châtelier. L'endroit où ils s'élèvent porte le nom de « Kleguer-ar-mein-hir ».

M. Boucher mentionne la création qu'il a entreprise d'une Commission de toponymie, qui sera particulièrement précieuse pour la rectification des noms de lieux, trop souvent dénaturés et mal orthographiés.

M. Guillou, directeur d'école à Châteauneuf-du-Faou, signale l'existence d'un groupe de monuments mégalithiques édifiés en bordure d'une voie ancienne près de Roudouallec, et non inventoriés jusqu'ici.

M. le chanoine Nédélec a noté qu'un menhir situé près de Languivoa, en Plonéour-Lanvern, était dangereusement incliné. De tels vestiges, précieux témoignages de l'ère préhistorique, devraient être conservés avec soin.

Mme Fenoux, membre de la Société, informe le président qu'elle possède dans sa propriété d'Audierne, qui n'est autre que l'ancien couvent des Capucins, un pittoresque cadran solaire, daté de 1660 et particulièrement intéressant, car il donne en même temps l'heure locale et l'heure dans les diverses parties du globe. Il serait l'œuvre du Père Joseph, capucin fort réputé de ce couvent, qui fut, avant la Révolution, une école d'hydrographie renommée; il

porte gravée l'inscription suivante: « Un Ave Maria pour celui qui m'a fait. »

M. Ogès lit le compte rendu de l'excursion archéologique qu'il a faite le 7 novembre à Telgruc, en compagnie du docteur Salomon et sur l'invitation de M^e Conan, docteur en Droit et notaire dans cette localité.

Très épris d'histoire locale, ce dernier avait signalé l'existence, sur la grève de Telgruc, de vestiges d'aspect fort ancien, mis au jour lors d'une récente tempête. Ces restes de construction semblent être gallo-romains, tant par leur appareils que par le ciment très dur, mêlé de brique pilée, qui caractérise les édifices romains. On devine une sorte de citerne mesurant 2 m. 50 de côté. C'est une cuve pour la salaison du poisson. La fontaine de Saint-Divy retient aussi l'attention des visiteurs, à cause du sarcophage qui l'avoisine. Il est creusé d'une logette pour la tête et muni d'un orifice pour l'écoulement des sérosités; il paraît remonter à l'époque carlovingienne.

Au village de Rosmadec, rien ne subsiste de l'ancien château, berceau de la célèbre famille dont l'illustration principale a été Bertrand de Rosmadec, évêque de Quimper et comte de Cornouaille. A quelque distance du village, une motte féodale, entourée de douves, semble avoir porté le castel primitif des Rosmadec.

M. Ogès note un fait très curieux pour l'ancienne paroisse de Telgruc. c'est qu'elle a été la dernière à conserver des traces du servage, jusqu'aux XIV^e ou XV^e siècles. Attachés à la glèbe, les serfs recevaient comme seule rétribution une nourriture frugale et ce qu'il fallait de peaux de mouton pour s'habiller.

M. Ogès rappelle, pour terminer, les douloureuses circonstances qui firent de Telgruc, en 1944, un bourg martyr.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

Y. TANNEAU.

Le Vice-Président,

L. OGÈS.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1957

Présidence de M. Louis OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Ont été admises dans la société: Mme Le Coz, rue Elie-Fréron, Quimper; Mme Ligen, rue Elie-Fréron, Quimper; Mlle Bernard, rue Verdelet, Quimper, toutes trois présentées par MM. Ogès et Le Bihan.

M. le Président annonce la nomination de M. le chanoine Favé, vicaire général, archidiacre de Cornouaille, comme évêque auxiliaire de S. Exc. Mgr Fauvel. Mgr Favé est membre de la Société Archéologique. M. le Président, au nom de cette Société, lui adresse ses cordiales et respectueuses félicitations.

M. Yves Tanneau présente un mémoire sur l'Ile de Sein. Se fondant sur une documentation nouvelle, il fait l'historique de certaines coutumes de ce peuple de pêcheurs. Ce mémoire sera publié dans le prochain bulletin.

M. le Président présente une affiche écrite en langue bretonne, que le Préfet du Finistère fit imprimer afin de faire connaître à la population les moyens

de lutte et de guérison au sujet du choléra qui sévissait en 1848. Plusieurs des recommandations nous paraissent aujourd'hui bien naïves.

M. Ogès présente ensuite une brochure publiée par la librairie Le Tendre, à Concarneau, et consacrée à l'histoire des îles Glénans, dont l'auteur est Camille de Montergon. L'ouvrage, publié sur beau papier, abondamment illustré, est un travail d'érudition, mais qui ne manque ni de pittoresque, ni de poésie.

M. H. Waquet a consacré une longue étude à la ville et au diocèse de Dol dans le dictionnaire des « Eglises de France », en cours de publication. La ville s'est formée autour du monastère de Saint-Samson qui fut aussi le fondateur du diocèse le plus petit de Bretagne qui possédait des enclaves lointaines : 4 dans le diocèse de Rouen, 23 dans le diocèse de Saint-Malo, 17 dans le diocèse de Saint-Brieuc, 9 dans celui de Tréguier et 1 dans celui de Léon. Les paroisses du Finistère rattachées au diocèse de Dol étaient : Lanmeur, Locquirec et Locquénoilé.

M. Pierre Flatrès, professeur d'Université, qui revient du Canada après un séjour de trois mois, fait part des impressions qu'il a recueillies au cours de son voyage et en particulier des rapports qui existent entre le Canada et la Bretagne.

Suivant les statuts de la Société, il est procédé ensuite à l'élection du bureau qui est ainsi constitué : Président : M. H. Waquet ; vice-présidents : MM. Daniel Bernard, Louis Ogès et le chanoine Nédélec ; secrétaire général : M. Jarry ; secrétaires : MM. Tanneau, Legrand et Kéraval. MM. le docteur Lagriffe et le chanoine Guéguen sont nommés vice-présidents honoraires.

Au nom du bureau, M. Ogès qui préside remercie l'assistance et présente ses vœux à tous les membres de la Société et à leurs familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

KÉRAVAL.

Le Président,

L. OGÈS.

MÉMOIRES

Le 115^e Congrès de la Société Archéologique de France

Le 115^e Congrès de la Société Archéologique de France s'est ouvert à Quimper le lundi 20 mai 1957.

Ce n'est pas la première fois que la Société Française d'Archéologie vient dans le Finistère. Mais c'est la première fois qu'elle prend spécialement pour objet de ses études la Cornouaille.

On comprend donc le faste qui a entouré l'ouverture de ce 115^e Congrès qui a rassemblé à la Chambre de Commerce de Quimper, aux côtés des 300 participants accourus de tous les points de la métropole, les représentants de la Société Archéologique du Finistère et les plus hautes personnalités du département, du diocèse et de la ville de Quimper.

A la séance d'ouverture avaient pris place au bureau, autour de M. Marcel Aubert, membre de l'Institut, directeur de la Société Française d'Archéologie et président du Congrès, MM. Jean Chapel, préfet du Finistère; Monteil, député-maire de Quimper; Louis Ogès, vice-président de la Société Archéologique du Finistère et représentant cette dernière en l'absence de M. Waquet, président, empêché; Deschamps, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Monuments français de Chaillot, représentant M. le Ministre de l'Education Nationale; Verrier, secrétaire de la Société; Thibout, secrétaire général

de la Société; Olivier, trésorier; Couffon, organisateur du Congrès.

Dans la salle, on remarquait également Mgr Fauvel, évêque de Quimper, accompagné du chanoine Nédélec, membre de la Société Archéologique du Finistère et archiviste de l'évêché; le Père Grégoire, de l'abbaye de Landévennec; Xavier Trelu, sénateur; le docteur Vourch, ancien sénateur; Coulm, vice-président de la Chambre de Commerce; Jarry, archiviste en chef du département; Quiniou, conservateur du Musée de Quimper; Bernard, vice-président de la Société archéologique du Finistère; Lachaud, président des Amis du Musée; Muracciole, procureur de la République; Tanneau, secrétaire de la Société du Finistère; l'abbé Urien, représentant M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

LES ALLOCUTIONS

Il revenait au maire de Quimper d'adresser à ses hôtes éminents le salut de la cité et de leur présenter cette ville, sourire et chef-d'œuvre de la Cornouaille, qui avait l'honneur d'abriter en ses murs le 115^e Congrès de la Société Française d'Archéologie. Il le fit avec cette éloquence simple, mais chaleureuse qui va droit au cœur.

Au cours de son allocution, il ne manqua pas de noter le douloureux problème que soulève la défense et la préservation des monuments du passé, dans une ville comme Quimper.

DISCOURS DE M. H. WAQUET

M. Waquet, souffrant, n'ayant pu, à son grand regret, prendre part au Congrès, avait chargé M. Ogès, vice-président de la Société, de donner lecture du discours qu'il avait préparé:

« La Société Archéologique du Finistère salue la Société

Française d'Archéologie. La petite sœur accueille et salue la grande. Avec elle s'unissent tout le département, le diocèse, la ville de Quimper, tous les esprits pour qui ce n'est pas vaine chose que d'explorer le mystère des temps révolus. Vous m'excuserez de ne pas vous désigner tous par vos noms. Je tiens cependant à adresser un salut particulièrement cordial à notre éminent Président, M. Marcel Aubert, membre de l'Institut, l'homme qui connaît le mieux les monuments anciens de la France; à mon cher et fidèle ami Paul Deschamps, également membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Monuments français de Chaillot, qu'il a rénové de fond en comble; à M. Jean Verrier, inspecteur général des Monuments Historiques; et à ceux d'entre vous qui ont assumé la charge qui n'a pas toujours été légère, de préparer le présent Congrès: à M. Marc Thibout, secrétaire général, et à mon concitoyen lorientais M. René Couffon, qui consacre avec fruit ses meilleurs loisirs à scruter le passé breton. En compagnie de mon cher compatriote morbihannais, M. Roger Grand, membre de l'Institut, nous avons, Paul Deschamps et moi, parcouru ensemble, il y a longtemps déjà, beaucoup de nos routes de Bretagne. Après les régions qu'il a étudiées pour ses remarquables recherches sur la sculpture romane et sur le décor pictural des constructions du Moyen-Age, la Bretagne est une des parties de la France où il a le plus circulé en tous sens. Quelle belle équipe vous faites, Messieurs!

« Ce n'est pas la première fois que la Société française d'Archéologie vient dans le Finistère; mais c'est la première fois qu'elle prend spécialement pour objet de ses études la Cornouaille. En 1896, elle était venue à Morlaix et Brest. En juin 1914, elle se laissa aller à une ambition plus vaste. Eugène Lefèvre-Pontalis, qui la présidait alors, déclarait vouloir des châteaux sur son programme. Le Congrès eut donc deux centres assez éloignés l'un de l'autre, Brest et Vannes. Par la faute des circonstances, il

dut ensuite, contrairement à la tradition, ne publier qu'un seul volume et qui parut tardivement. J'avais toujours regretté qu'on n'eût pas pris pour champ d'opérations, si j'ose dire, l'ensemble du Finistère, tout simplement. Outre le château de Brest, on aurait pu étudier ce très intéressant château de Trémazan, qui fut le berceau de la célèbre famille Du Châtel, et une époque plus récente eût fourni le château de Kerjean au zèle et à la science d'Alfred de La Barre de Nanteuil Le Flô. Vous savez, Messieurs, qu'Alfred de La Barre de Nanteuil-Le Flô périt héroïquement dans la grande guerre dès novembre 1914, puis, en juin 1918, ce fut le tour de son ami, Lucien Lecureux. A tous égards, le Congrès de 1914 apparaîtrait comme un mutilé.

« La Cornouaille n'avait pas laissé d'y occuper une certaine part, assurément. Nous étions allés à Pleyben et à Saint-Fiacre du Faouët et il y avait eu un arrêt à Quimper en passant. Arrivé depuis moins de deux ans dans le Finistère, j'avais été chargé de présenter la cathédrale de Quimper, le Musée archéologique, les vieilles maisons et Locmaria. Si le volume contient un article sur Locronan, c'est qu'il me fut demandé plus tard par Lefèvre-Pontalis; nous n'étions pas allés sur place.

« Le souvenir de ce Congrès m'est présent à l'esprit comme si cela datait d'hier. Le bon chanoine Abgrall, président de la Société Archéologique, avait réuni le bureau et quelques membres quimpérois de la Société dans la cour du musée. Il était tout joyeux que vous fussiez venus. Il aimait tant ses monuments! Je peux bien dire ses monuments, car il nourrissait à leur égard des sentiments tout paternels. Il a grandement contribué à les faire connaître, qu'il s'agît de châteaux, d'églises, de manoirs, de mottes féodales, de statues ou de vitraux. Semblable à la plupart des archéologues locaux, il résistait mal à la tentation de les vieillir, comme s'il y allait de l'honneur régional, et je me souviens de controverses

ardentes surgies entre nous deux, controverses où il se désolait de m'entendre émettre un avis différent du sien. Sachons lui gré de ce qu'il a fait. En archéologie, comme en tout autre domaine, la science ne progresse-t-elle pas presque autant par les erreurs où elle tombe que par les vérités qu'elle met au jour? car les secondes naissent souvent de l'effort accompli pour dissiper les premières; et le chanoine Abgrall a recueilli directement assez d'observations vraies pour mériter à tous égards notre reconnaissance.

« Avant lui, il y avait eu les très recommandables études de La Monneraye sur l'architecture romane en Bretagne et les travaux si biens connus de Palustre sur la Renaissance. Dans le Finistère, en Cornouaille, il y avait eu spécialement Le Men. L'œuvre proprement archéologique de celui-ci concerne surtout des camps gaulois et des ruines gallo-romaines; mais sa *Monographie de la Cathédrale de Quimper*, si elle ne comporte pas d'analyse archéologique du monument, contient une étude historique très poussée et quantité de renseignements biographiques de toute espèce. C'est un fatras; néanmoins, Le Men, dont les méthodes peuvent être critiquées, a fait beaucoup en somme pour Quimper et sa cathédrale. A lui aussi payons un tribut de reconnaissance.

Quand sa *Monographie* parut en 1877, la Société Archéologique venait de naître. C'était une filiale de l'Association bretonne, filiale elle-même de l'Association française d'Archéologie. Je dois dire qu'il existait ici une tradition de curiosité pour le passé. C'est peut-être dans le Finistère qu'une autorité publique prit pour la première fois une mesure légale en vue de la préservation d'un monument historique. Environ l'an 1576, maître Jacques Mocam, procureur du Roi à Quimper, interdit « sur grosses peines », rapporte un contemporain, de démolir ce qui subsistait des murailles romaines situées près du vil-

lage de Trouguer sur la côte de la Pointe du Van, en la paroisse de Cléden-Cap-Sizun. Ce véritable classement n'eut, par infortune, que des effets provisoires. Mocam disparu, la démolition recommença, tant l'Administration des Monuments Historiques est malaisée. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose des vieux murs. Si nous n'avons pas eu la chance de posséder un Peiresc, du moins les esprits cultivés, attentifs aux antiquités, ne faisaient pas défaut. Par le même mémorialiste qui nous révèle la décision du Procureur Jacques Mocam, nous connaissons l'existence d'un grand traité sur les antiquités du pays que composa en de studieux loisirs le chirurgien Gourmelen, un Cornouaillais, professeur au Collège de France. Qui dira où se cache ce précieux traité, dont on n'a encore rien retrouvé?

« Ce que vous étudiez de préférence, vous, ce sont les œuvres du Moyen-Age et de la Renaissance. Vous ne visiterez pas de château, attendu que nous n'en avons pas à vous montrer. Vous verrez des églises rurales du Moyen-Age, aucune qui appartienne uniquement à la Renaissance comme en vit le congrès de 1914. Exception faite de la cathédrale de Quimper, nous ne possédons guère comme édifices un peu vastes que l'ensemble de Locronan et l'ancienne collégiale de Pont-Croix. C'est que la Société bretonne d'autrefois ne comportait guère de véritables villes; elle était essentiellement paysanne et ecclésiastique. Je ne veux pas dire que les seigneurs de la paroisse se désintéressaient de l'Eglise; seulement, comme ils n'étaient pas en général fondateurs au sens propre du terme, leur rôle se bornait le plus fréquemment à participer aux frais des travaux, ce qu'ils faisaient parfois plus largement que les autres, à recommander un maître d'œuvre, à donner une statue ou un vitrail, surtout à garnir les vitraux de leurs armoiries, en vertu de leur droit de prééminences. Si, à Pont-Croix, l'action de la famille de Rosmadec s'est heureusement exercée, c'est que l'église

était une collégiale, établie probablement par eux, et que la petite ville, qui ne constituait pas une paroisse, possédait un port assez actif; il s'y faisait un commerce comme elle n'en connaît plus maintenant. Ce sont là conditions uniques.

Vous parcourrez la Cornouaille en tous sens. Vous franchirez même à l'Est, l'Ellé, frontière de l'ancien diocèse, et vous pénétrerez dans le pays de Vannes jusqu'à Ploërdut. Mais n'aviez-vous pas en 1949 fait une incursion en Cornouaille jusqu'à Bulat-Pestivien?

« Vous verrez beaucoup de monuments. Dites-vous cependant que vous en laisserez de côté au moins autant. Il vous arrivera qu'en cours de route vous apercevrez en passant un noble clocher dont la vue vous laissera des regrets. Que de chapelles gracieuses, voire imposantes par leur masse et d'une physionomie très personnelle, resteront nécessairement hors du circuit!

« Au total l'élément le plus séduisant de sa parure monumentale la Cornouaille le doit, plus peut-être qu'aux anciennes églises de ses « Bourgs », à l'incroyable profusion de chapelles, de maisons de Saints qui parsèment son territoire. Elles se dissimulent ou, plus justement, se dissimulaient avant le déboisement moderne; parmi des arbres, sur un placître bordé ou non d'un muret, à portée d'une fontaine. Le christianisme le plus sincère y fait bon ménage avec les vénération traditionnelles d'un immémorial paganisme. Nulle part ne se manifeste mieux la loi de continuité spirituelle. Parfois, on reconnaît à l'entour les bosselures de fortifications préhistoriques; parfois, face au portail, un petit menhir tient compagnie à la Croix. Quelques-unes sont exigües, presque misérables de ces chapelles de campagne: quatre murs, deux portes, une fenêtre d'axe, un clocheton de façade, tout juste ce qu'il faut pour qu'une fois, deux fois au plus chaque année, sous le regard indulgent du vieux

saint successeur du *genius loci*, le clergé y vienne célébrer à couvert de la pluie, du vent et du soleil, les offices du « pardon ». Bien plus nombreuses sont les véritables œuvres d'art, garnies intérieurement d'un ou même de deux rangs d'arcades, enrichies de vitraux, de statues, de retables, de lambris à nervures et sablières, hérissées de fleurons, de feuilles frisées, de lanternons, de clochers aériens, de flèches ou de petits dômes.

« Je n'ai pas à vous rappeler les caractères généraux de ces édifices. J'attirerai seulement votre attention sur un point. Certains personnes disent que les églises bretonnes, quand elles sont belles, le sont surtout de l'extérieur. Ce n'est pas exact. L'intérieur de nombre d'entre elles vaut l'extérieur et souvent il l'emporte. C'est le cas, par exemple, de la chapelle que vous visiterez, Notre-Dame du Cran, en Spézet, incomparablement riche en vitraux et en sculptures, et dont l'extérieur n'a rien qui retienne le regard. De tels cas se présentent assez nombreux dans la région centrale du Finistère, ce qu'on appelle le bassin de Châteaulin, région de schistes. Une partie importante des constructions y est en moellons, la pierre de taille étant réservée aux parties essentielles, comme le porche et le clocher. Dans la péninsule du Sud au contraire on a employé presque partout de belles pierres de taille argentées.

« En fait de mobilier, vous verrez surtout quelques trésors, des vitraux chatoyants, des statues d'expression naïve et touchante souvent mieux taillées que d'aucuns ne se l'imaginent. Je suis bien aise que n'ait pas été oubliée près de Douarnenez l'église de Pouldavid, dont les lambris du chœur sont couverts de peintures que j'ai fait classer et recommandées à la sollicitude de l'Administration des Monuments Historiques. J'espère que les disponibilités budgétaires permettront un jour de les restaurer discrètement et de les copier. Qu'il me soit permis aussi d'émettre un autre vœu. Nous avons près

du Pouldu, dans les ruines faites par la guerre, de l'ancienne Abbaye cistercienne de Saint-Maurice de Carnoët, une salle capitulaire de très bon style, du XIII^e siècle. Cette salle est restée par bonheur à peu près intacte, mais combien fragile ! Elle a grand besoin qu'on s'occupe d'elle. Souhaitons, n'est-ce pas, que ce soit possible avant qu'il soit trop tard.

« Vous allez donc maintenant parcourir la Cornouaille. Elle a malheureusement perdu peu à peu depuis 1918 ses costumes d'une étonnante variété, façonnés le plus souvent avec un goût très sûr. Elle a perdu aussi trop de son bocage qui enveloppait ses monuments d'ombres silencieuses et douces. Quel pays saurait échapper au tourbillon de l'uniformité moderne ?

Si ses manoirs ont été en général défigurés ou détruits, elle garde du moins la plupart de ses églises et chapelles. Ses plus grands sites demeurent intacts. Elle compte parmi les beaux pays de France. Que le soleil qui n'y manque pas toujours, croyez-le bien, vous favorise un peu; vous en rapporterez d'ineffaçables souvenirs. »

M. DESCHAMPS,

**Conservateur du Musée des Monuments français
de Chaillot**

Après avoir exprimé sa gratitude à MM. Roger Grand, Henri Waquet et René Couffon, les trois grands animateurs du Congrès — tous trois Bretons — M. Deschamps rendit à chacun d'eux un hommage particulier.

Au cours de son allocution, d'une très haute tenue littéraire, il dressa le tableau non sans une pointe d'humour et de fines allusions à divers auteurs qui ont écrit sur le sujet (ou à côté...) des principaux monuments d'architecture et des sites les plus célèbres de la Cornouaille qui est, selon le mot de Michelet, le « sanctuaire du mon-

de celtique ». Son exposé où la littérature, l'histoire et une constante et sûre érudition collaboraient étroitement, fut suivi avec le plus vif intérêt. Rarement, nous avons entendu célébrer la Cornouaille avec tant de cœur et de savoir.

« Nous admirerons, dit-il, en terminant — et ce sera le témoignage majeur, le souvenir essentiel de notre voyage — la cohésion intense, intime, qui s'établit ici entre la forêt, la lande solitaire, le ciel et la mer d'un gris pâle, les matériaux dont la teinte sombre drape de mélancolie les chapelles, les calvaires, les ossuaires et les fontaines. Tout cela, c'est le résultat de nombreux siècles de vie intérieure, de recueillement et de gravité, car tout l'art de la Cornouaille a été marqué de façon constante par la pensée de l'Au-delà. »

M. Marcel AUBERT,

Membre de l'Institut, Président du Congrès

Cette séance solennelle se termina par un très beau discours de M. Marcel Aubert, président du Congrès, qui déclara que cette 115^e session était appelée à clore la série des congrès bretons et à achever l'étude de l'architecture et de l'art bretons en visitant les églises, les chapelles et les calvaires qui n'avaient pu être touchés au cours des précédents congrès.

Puis il remercia les diverses personnalités qui avaient apporté leur concours ou leur appui à la préparation et à la réalisation de cette session : MM. le Préfet, René Couffon, Marc Thibout, René Lisch, René Legrand, Henri Waquet, Quiniou et Jarry, etc... ainsi que les parlementaires, les membres du Conseil général, de la Chambre de Commerce et de la municipalité de Quimper, du Syndicat d'Initiative et des conservateurs des corps constitués.

Après avoir traité de la vie et des activités de la Société

Française d'Archéologie, et plus particulièrement de ses diverses publications, M. Aubert évoqua la mémoire des membres disparus depuis le dernier congrès.

VISITE DE QUIMPER ET RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Cette matinée quimpéroise du Congrès de la Société Française d'Archéologie se poursuivit, après la clôture de la séance inaugurale, par la visite de la cathédrale, en présence de Mgr Fauvel, évêque de Quimper, et de M. le chanoine Nédélec, archiviste de l'évêché, les explications étant fournies par M. Jarry, archiviste départemental, qui donna lecture d'une notice écrite par M. Waquet.

Puis ce fut la visite du Musée Breton sous la conduite de M. Quiniou, conservateur, et de la Salle Synodale où se tenait l'exposition de la langue bretonne.

A midi, ce fut la réception à l'Hôtel de Ville, présidée par M. Monteil, député-maire, qui prononça une brève allocution à laquelle répondit M. Aubert, président du Congrès. Les Congressistes n'ayant pu trouver à se loger dans les hôtels de Quimper furent hébergés à Bénodet.

REUNIONS ET EXCURSIONS

Voici quel était le programme du Congrès :

Lundi 20 mai. — A 9 heures, séance d'ouverture du Congrès, à Quimper, salle de la Chambre de Commerce, boulevard de Kerguélen.

A 10 heures, visite de la ville, cathédrale, musée de l'ancien évêché, vieilles maisons, réception par la municipalité à l'Hôtel de Ville. Déjeuner libre.

A 14 heures départ en auto-cars de Quimper, place de la Résistance, près de la Préfecture, pour Guengat (égli-

se), Plogonnec (église), Kerdevot (chapelle), Fouesnant (église). Retour à Bénodet.

Mardi 21 mai. — Confort-en-Meillars (église), Pont-Croix (église), Saint-Tugen-en-Primelin (église). Déjeuner à Audierne.

A 13 h. 30, départ en auto-cars d'Audierne pour la Pointe-du-Raz, Cléden-Cap-Sizun (église), Kérinec (aumônerie ancienne), Pouldavid (église), Ploaré (église). Retour à Bénodet.

Mercredi 22 mai. — Départ en auto-cars de Bénodet à 8 heures, via Concarneau et Pont-Aven, pour Quimperlé (églises Saint-Michel et Sainte-Croix), Le Faouët (chapelle Sainte-Barbe). Déjeuner au Faouët.

A 14 h. 30, départ en auto-cars du Faouët pour Kernascleden (église), Ploërdut (église), Langonnet (abbaye), Retour à Bénodet.

Jeudi 23 mai. — Départ en auto-cars de Bénodet, à 7 h. 30 pour Locronan (église), Saint-Côme et Saint-Damien-en-Saint-Nic (chapelle), Sainte-Marie-du-Menez-Hom (chapelle), site du Menez-Hom. Déjeuner à Camaret.

A 14 heures, départ en auto-cars de Camaret pour Landévennec (abbaye), Rumengol (église), Saint-Sébastien-en-Saint-Ségal (chapelle), Châteaulin (église), Retour à Bénodet.

Vendredi 24 mai. — Départ en auto-cars de Bénodet, à 7 h. 30, pour Pleyben (église et calvaire), Brennilis (église), Saint-Herbot (église). Déjeuner à Carhaix et à l'issue du déjeuner Assemblée générale de la Société.

A 14 h. 30, départ en auto-cars de Carhaix pour Plouguer (église), Notre-Dame-du-Crann (chapelle), Quilinen (chapelle et calvaire). Retour à Bénodet.

Samedi 25 mai. — Départ en auto-cars de Bénodet à 7 h. 30 pour Saint-Germain-en-Plogastel (chapelle), La

Trinité-en-Plozévet (chapelle), N.-D. de Tronoën(chapelle et calvaire). Déjeuner à Saint-Guénolé.

A 14 h. 15 départ en auto-cars de Saint-Guénolé pour Penmarch (église), Loctudy (église), Pont-l'Abbé église des Carmes).

Retour à Quimper et dislocation du Congrès.

Sur un passage de « Don Quichotte »

L'on sait que l'ouvrage célèbre de Cervantès contient plusieurs récits ou « nouvelles ». L'une de celles-ci, la « nouvelle du captif », fait une allusion curieuse à la Bretagne.

C'est à propos d'une fâcheuse aventure survenue à une barque ramenant dans leur patrie des captifs espagnols évadés d'Alger, et qui est arraisonnée et coulée par un navire français. L'équipage français prit à son bord les espagnols naufragés, puis discuta sur leur sort. « Quelques-uns d'entre eux, dit Cervantès, furent d'avis de nous jeter tous à la mer, enveloppés dans une voile, parce qu'ils avaient l'intention de trafiquer dans quelques ports d'Espagne sous pavillon breton, et que, s'ils nous eussent mmenés vivants, on aurait découvert et puni leur vol. » (Traduction Viardot, 1836, présentée par Maurice Bardou, Paris, Garnier, 1954, première partie, chapitre XLI, page 420). Finalement, le capitaine décida de regagner La Rochelle, par Gibraltar.

L'intérêt de ce texte est accru du fait que cette nouvelle est en partie autobiographique. Les aventures du captif en question rappellent en effet celles de Cervantès, fait prisonnier à Lépante en 1571 et racheté en 1576. La scène est donc censée se passer vers 1576. Rappelons enfin que le don Quichotte fut publié en 1605.

Il semble donc que, pour Cervantès, dans le dernier quart du xvr^e siècle, un « pavillon breton », non seulement flottait sur certains navires, mais encore, autorisait ceux qui l'arboraient à effectuer en Espagne des transactions interdites à certains autres sujets du Roi de France, notamment aux Rochelais.

Ce fait paraît moins surprenant lorsqu'on se rappelle : 1°) que La Rochelle, à cette époque, était pratiquement une ville libre protestante; 2°) que Mercœur, gouverneur de Bretagne depuis 1582, était, depuis 1589-1590, pratiquement indépendant.

Il n'en serait pas moins dangereux de conclure, sur la seule autorité de Cervantès, à l'existence, à cette époque, d'un pavillon breton. Cependant ce passage du Don Quichotte conduit à poser un problème : quand le pavillon breton a-t-il disparu des mers ? Etant données les habitudes du temps, il n'est pas impossible qu'il ait subsisté quelque temps après l'Acte d'Union de 1532, et qu'il ait été, soit maintenu, soit plutôt restauré par Mercœur.

Pierre FLATRÈS.

Deux vieux Saints mystérieux du Canton de Pont-Croix

Saint OGUILL et Saint DREYER

Au bord du chemin qui mène de la Nationale 165 au village de Kergroas (commune de Pont-Croix), à peu près à mi-distance de ce village et du Moulin-Vert, se trouve une jolie petite fontaine dédiée à saint Hilarion. La fontaine sourd doucement (elle est bien souvent à sec pendant les mois d'été) au creux d'un modeste édifice en granit affectant la forme d'une chapelle-miniature. La construction est surmontée d'une croix et décorée de motifs champêtres (épis de blé).

Une niche aménagée au-dessus de la source renferme un vieux saint Hilarion de bois peint (on repeint de temps en temps cette statuette, bénévolement, mais avec plus ou moins de goût).

Le vieux saint de bois a sa petite histoire : Il y a de cela pas mal d'années, deux villages se le sont, paraît-il, âprement disputé : Kergroas, qui est à proximité, et Keréval, qui se trouve à quelque distance de l'autre côté du Goayen (sur le territoire de Plouhinec). A Keréval, sur le bord de la rivière, existe en effet une autre fontaine sacrée dédiée à un « saint Biller », autrefois très visitée des pèlerins, mais aujourd'hui dépourvue de la statue de son saint.

Il paraît que des expéditions nocturnes de villageois promenèrent à maintes reprises le pauvre saint Hilarion de part et d'autre de la rivière; finalement la statue vénérée est demeurée aux mains des habitants de Kergroas et a, depuis lors, retrouvé place en sa fontaine.

Mais nous n'oserions affirmer, sans preuves, que la statue n'appartenait pas, à l'origine, à la fontaine de Kéréval...

La tradition rapporte aussi qu'autrefois, avant que l'édifice en pierre ne fut construit, un pauvre malheureux avait coutume de stationner longuement auprès de la source, et les enfants de Kergroas qui gardaient les vaches dans les environs, lui lançaient des pierres.

Une autre histoire qu'on nous a présentée comme authentique raconte un « miracle » de saint Hilarion. Vers la fin du siècle dernier, du temps où l'on construisait la digue de l'anse du Moulin-Vert, un ouvrier employé à ces travaux et plus ou moins pris de boisson, fit le pari stupide d'aller « faire ses besoins » dans la fontaine de Saint-Hilarion. Il fit comme il avait dit et revint tout fier de son exploit retrouver ses camarades.

Mais saint Hilarion avait été horriblement vexé et avait décidé la punition du sacrilège. Voici qu'un mal terrible saisit l'ouvrier aux entrailles, il se roule par terre en hurlant. Ses amis ont beau lui verser rasade sur rasade d'eau-de-vie, pensant ainsi le secourir, rien n'y fait. Du coup, le malheureux s'exclame : « Saint Hilarion, pardonnez-moi ! Guérissez-moi, je vous en conjure et je vous promets que j'irai aussitôt nettoyer votre fontaine ! » Le mal étrange diminuant alors d'intensité, l'ouvrier se traîna jusqu'à la fontaine du saint pour accomplir son vœu. De fait, dès qu'il eut achevé le nettoyage toute douleur avait disparu ! — Cela s'est passé il y a quelques quatre-vingt-dix ans...

Tout près de la fontaine, il y a dans le talus qui borde le chemin une grosse pierre où se trouve une cavité arrondie. (Avant qu'on ait élargi la route, cette pierre était beaucoup plus près de la fontaine.) C'est la pierre de saint Hilarion où ceux qui souffrent de maux de tête viennent, de temps immémorial, poser le sommet de leur

crâne pour obtenir guérison. Souvenir de vieux rites druidiques ? Usage du temps où le culte des pierres avait cours en la vieille Armorique ? La pierre peut dater de l'ère des lechs, des menhirs et des dolmens (il y a un « peul van » dans un « Parc-peulvan » derrière le village de Kergroas)...

La pierre peut également provenir de l'ancienne voie romaine de Lochrist à Audierne, dont ce chemin est un tronçon.

J'ai moi-même, étant enfant, pratiqué ce rite plus d'une fois par esprit d'imitation des nombreuses personnes qui venaient encore rechercher leur guérison à la pierre de Saint-Noguil.

Cette antique et naïve tradition s'est éteinte définitivement en 1957 et, chose regrettable : la pierre, qui était de grande taille (une partie importante était enfouie, la partie extérieure visible, si je ne me trompe, mesurait bien un mètre) a été brisée et a servi à l'empierrement de la nouvelle route allant de la Nationale 165 au village de Kergroas.

Il est dommage que nul n'ait songé à avertir les ouvriers qui travaillaient à l'établissement de cette route. Lorsque je suis arrivé en vacances à Pont-Croix, j'ai constaté la disparition de la pierre. Il était trop tard : le bulldozer avait fait table rase de cet endroit de culte antérieur au christianisme.

Il nous faut rapprocher la coutume en question de celle qui avait cours à Tréguennec. Dans sa « Vie des Saints », Albert Le Grand parlant de la chapelle de Saint-Vougay « à une lieue de Penmark » signale dans le cimetière attenant, une pièce de rocher en laquelle pièce on voit l'empreinte de la tête du saint : ce qui fait que les pèlerins qui visitent cette dévote chapelle, pour estre guéris de la fièvre, reposent leur teste sur cette pièce »...

La fontaine de Saint-Hilarion a ceci de curieux que

le nom breton du saint semble n'avoir aucun rapport avec son nom français. M. l'abbé Mével, dans le bulletin diocésain de juillet-août 1927 a déjà attiré l'attention sur cette particularité.

Les vieilles personnes de la région, en effet, ne parlent guère de saint Hilarion. Pour elles, la véritable dénomination de la fontaine est « FEUNTEUN SAN'OGUIL » (1) : la Fontaine de saint NOGUIL ou OGUIL.

Ainsi que cela s'est passé en de nombreux endroits, le vocable ancien a été remplacé par le nom d'un saint bien connu de l'Eglise Romaine.

La substitution ne doit pas être très ancienne : le petit édifice de la fontaine semble avoir été construit par les soins de M. Lannuzel qui fut concierge au collège de Pont-Croix pendant un demi-siècle et qui vouait une dévotion particulière à saint Hilarion, ermite en Palestine. M. Lannuzel a également doté l'église de Pont-Croix d'un vitrail consacré au même Saint.

Durant sa vie, M. Lannuzel veilla d'ailleurs chaque année à l'entretien intérieur et extérieur de sa fontaine.

Le choix de saint Hilarion a pu être décidé par la similitude paraissant exister entre le nom du vieux saint et celui de l'ermite de Palestine : « OGUIL, LOK-HIL, voire LOK-HILER puisqu'il existe un champ voisin dénommé : « AN NOGUILER ». (Le même rapprochement avec saint BILLER, de Keréval, a pu inciter les habitants du village de Plouhinec à revendiquer le saint...)

Qu'était donc ce vieux saint OGUIL ? D'où venait-il ? Fut-il l'un de ces anachorètes établis dans nos campagnes au moment de l'arrivée des Bretons en Armorique ?

(1) On dit aussi : « Feunteun AN NOGUIL » ou « Feunteun 'Oguil » (l'accent étant sur « Guil ») (« Guil » se prononce « Gilh », g dur, l mouillé) ; Biller se prononce « Billar » avec l mouillé comme dans « llano »).

Nous ne l'avons point trouvé dans les « vies de Saints ». Loth ne le cite pas dans ses « Noms de Saints ». Largillière n'en fait pas mention.

Il existe bien un lieu « OGHILL » en Irlande, près de KILRONAN dans l'île d'INISHMORE, un DOGHILL en Galles (Glamorgan) présumablement dérivé du nom de famille « De HORGUIL » au xii^e siècle...

Par ailleurs il y a un saint GUILL (Villus) patron d'une église à Madrid et un saint MAUGUILLE (2) à Saint-Riquier, qui fut prieur de Lagny sous Saint Fursa, au vii^e siècle. Mais le rapprochement n'est guère possible avec notre humble saint OGUIL de Pont-Croix.

Dans l'impossibilité actuelle où nous nous trouvons de nous documenter plus avant sur ce que furent les faits et gestes de notre vieux saint, nous faudra-t-il donc le supprimer tout simplement et recourir à une explication plus terre-à-terre ?

Le « SAN » = vallée, prôné par M. Trépos, est recevable: la fontaine se trouve bien dans une vallée. Le « LOGELL » = petite parcelle de terre, le « OG », « Ogel » = endroit où l'on rouit le chanvre ou le lin (de « EOGI » = rouir), signalés par Trépos (et Le Flamanc), pourrait interpréter valablement « Oguil » (« Parc-an-Noguil » déjà nommé, « Parc-an-Nogellou » (en Lampaul-Guimiliau, aveu, de 1680) et « Nogellou » en Pleuven (cf. Nomenclature des lieux-dits, écarts, etc..., du Finistère).

Cependant, nous insisterons sur le fait que dans notre « SAN 'OGILL » (on ne dit pas *Sant Oguil*) on met l'accent sur GUIL et non pas sur O.

Du fait de cet accent sur GUIL, on peut être amené à supposer qu'il y a eu, dans le parler populaire, chute de la désinence en « ER » (?).

(2) Il est cité par Dom Gougaud.

En rétablissant « SAN LOK-ILER », on obtiendrait bien un saint ILER dont l'existence est connue, et Oguill prendrait place parmi nos saints identifiés: Iler ou Elliant, fils de sainte Canna.

Mais ceci est bien entendu hypothétique.

(Le passage de SAN-LOGUIL en SAN-NOGUIL n'est pas plus étonnant que BANNALEC en BALANNEC) (cf. Lan-Neanou pour Lan-Leanou forme ancienne (LOTH)).

Quoiqu'il en soit, on vénère encore San 'Oguil — ou saint Hilarion — dans notre région. Les pèlerins vont moins nombreux que jadis à sa fontaine, mais on fleurit encore cette fontaine, on y fait brûler quelques cierges, et plus d'un habitant des environs a reçu le prénom d'Hilarion, marque de la ferveur populaire.

*
**

Sur le territoire de Plouhinec (entre Plouhinec et Poulgoazec), au bord de la baie d'Audierne, existe un village assez conséquent, placé sous le vocable d'un autre saint mystérieux: SAINT DREYER. On y trouve également une fontaine dédiée au saint.

Quel peut être ce curieux DREYER? Ce nom nous paraît pourtant familier puisqu'il est encore porté de nos jours aussi bien en Scandinavie qu'en Alsace... Mais il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse uniquement d'une concordance fortuite entre ces noms de famille et le nom de saint qui nous occupe.

Dans ses noms de saints, LOTH a marqué d'un point d'interrogation son impuissance à identifier Saint-Dreyer. (Le nom du village était le même qu'aujourd'hui, au XVII^e siècle, car nous l'avons trouvé mentionné sous sa forme actuelle dans l'aveu du marquis de Molac, seigneur de Pont-Croix).

Près de la fontaine une chapelle a probablement existé

autrefois: un « parc an Ilis » en conserve le souvenir, et l'on assure d'autre part que la clef de la chapelle de Saint-Dreyer était encore en la possession de gens du village, il y a quelques années.

S'agirait-il de saint TREMEUR?

« Sant They hag SANT TRENVER, dibenet gant ho zad
A embarkas en eul lestr hac e teuont en tu-mad

(cf.: Le Carguet).

Il existe une chapelle Sant-They dans les parages.

La mère de saint Trémeur (ou TREVER) se nommait sainte TRIFINE: il y a un village de LESTRIVIN dans le Cap.

Ou alors faudrait-il à nouveau avoir recours à une explication faisant bon marché du vieux saint local:

SAN = Vallée (en effet, celle-ci existe).

REIER = rochers (les rochers sont légion dans l'étendue du village, c'est un fait indéniable). Le Gonidec (Dictionnaire) signale que le terme: Roc'h, pl. reier (moins usité: rec'hier) ne se trouve plus guère employé dans la conversation courante, mais figure dans des « noms de lieux ».

De « San reier » a « Sant DREYER, le pas ne devait pas être infranchissable pour une population très pieuse.

« Vallée semée de roches » est une explication vraisemblable, mais nous souhaitons tout de même qu'on continue à lui préférer celle du bon vieux saint, inconnu, mais combien sympathique!

R. GARGADENNEC.

Glanes préhistoriques et protohistoriques

1. — Troisième campagne de fouilles au cairn de Barnenez, en Plouézoc'h

Lors d'une dernière campagne (juin 1957), nous avons terminé l'essentiel des fouilles entreprises les précédentes années au grand cairn de Barnenez, en Plouézoc'h. Il nous restait à terminer l'étude des dix dolmens à galerie découverts antérieurement, et plus spécialement les deux plus orientaux; en outre, il a été possible de découvrir un onzième monument intact, situé entre le septième et le huitième du décompte primitif. Le personnel scientifique, outre les signataires, comprenait aussi, comme d'habitude, notre collègue M. J. Briard, Attaché de Recherches au C.N.R.S. A la suite de nos derniers travaux d'exploration, les travaux de restauration et de consolidation de tous les monuments découverts doivent se poursuivre grâce aux soins de M. R. Lisch, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

M. le Professeur H.-T. Waterbolk, de l'Université de Groningen, a eu l'amabilité d'entreprendre l'étude botanique du dépôt végétal carbonisé de la chambre du dolmen E. C'est essentiellement un dépôt de blé carbonisé, où l'on reconnaît des grains de blé et d'orge, et aussi quelques grains qui sont peut-être d'une espèce de pois, des graines d'herbes (dont *Rumex*); on y peut reconnaître des pollens de Plantain (*Plantago lanceolata*), de céréales, de papilionacées, de composées de caryophyllacées. Notre correspondant a obtenu de son collègue M. le Professeur H. de Vries une datation absolue par la

méthode du radiocarbone, qui a été déterminée deux fois de manière identique. Le blé de Barnenez est vieux de 750 ans, c'est-à-dire qu'il est de 1200 de notre ère: par conséquent il s'agit d'une intrusion moyen-âgeuse dans ce monument, et il en est vraisemblablement de même pour les coquilles brûlées de mollusques qui se trouvaient autour. On peut sans doute amèrement regretter de ne pas obtenir une datation néolithique ! Mais il n'en est pas moins intéressant de constater qu'au Moyen-Age des habitants de la contrée ont été jusqu'à découvrir l'une des entrées de dolmens du cairn, de s'y risquer, et puis finalement d'utiliser ce monument sinon comme habitat, du moins, peut-être, comme grange. L'effondrement de la voûte de la chambre E est donc postérieure à cette réutilisation; il a été possiblement causé par le feu qui prit dans l'amas des céréales entreposé dans le monument.

Cette détermination d'âge absolu par la méthode du radiocarbone est une bonne leçon au sujet des réutilisations toujours possibles d'un monument, ou des infiltrations secondaires qui peuvent s'y faire. On aurait pu trop rapidement conclure que l'amas de blé carbonisé était d'époque néolithique (quoique son spectre pollinique n'aurait pas bien correspondu avec ce qu'on était en droit d'attendre à cette époque), et en tirer des conclusions aventurées sur l'état de la végétation et des cultures au moment de l'utilisation primaire des mégalithes.

Le nouveau dolmen G' se situe entre les dolmens G et H (dont on n'a pas voulu modifier la nomenclature). Il se trouvait, au niveau des entrées de l'ensemble des dolmens, un assez long espace, où l'on pressentait qu'il devait y avoir un autre monument dans le cairn, mais qu'on n'avait pu retrouver, malgré des dégagements considérables, pendant la campagne 1956. Quelques efforts complémentaires en 1957 vinrent vérifier les prévisions. Le dolmen G' est presque identique à G, et lui

est à peu près parallèle. Sa galerie est également en deux parties distinctes, la première large et haute, la seconde étroite et basse. Dans la première partie, près de l'entrée, il y a un mauvais passage par suite de poussées sur les parois; dans la seconde partie, une table s'est effondrée par bris d'une de ses extrémités, on peut passer, mais sous une « cloche » dans le toit du galgal. Sans être complètement obstruée par un apport volontaire de pierres, comme la partie médiane de G, la galerie G' contenait pas mal de blocs de pierres à traîner sur le sol. La chambre est de dimensions similaires à celle de G (diamètre de base de l'ordre de 2 mètres, hauteur 2 m. 75), ses parois sont entièrement en pierres sèches, avec un mélange de blocs de granite et de schiste; elle forme une belle tholos, dont le sommet est fermé par une dalle de schiste. Ici encore, il n'a été trouvé aucun mobilier entre les pierrailles du sol. Mais de chaque côté de l'arrivée de la galerie, une dalle verticale très mince, sur chant, en orientation oblique, forme une sorte de cloisonnement. Celle du côté Ouest est en granite, et en bon état; celle du côté Oriental, en schiste, était fragmentée. Ces deux dalles radiales font penser à certains dolmens, à stalles plus ou moins complètes, comme certains des Iles Anglo-Normandes (Mont de la Ville, Pouquelaye de Faldouët, Mont Ubé, à Jersey), et qu'on retrouve occasionnellement en Espagne, plus ou moins exactement (Huelva, Los Millares).

Une fois dégagée, la chambre du dolmen I, dont la voûte encorbellée s'était effondrée depuis longtemps, paraît l'une des plus grandes (diamètres 3 mètres à 3 m. 50). Parmi toutes les pierres de la voûte et du cairn, il s'était infiltré d'assez nombreux débris d'ossements de cheval, dont des dents, des galets utilisés (dont un beau broyeur en quartz), et toute une série de tessons de poterie de la fin de l'époque gauloise ou du début de l'époque gallo-romaine.

De même, dans le remplissage de la chambre J, la plus endommagée, il y avait des pierres utilisées et d'assez nombreux tessons gaulois ou gallo-romains précoces, dont certains à engobe graphitique lustrée, aux formes rappelant celles de la céramique de la station gauloise du Moulin-de-la-Rive, en Locquirec, qui est assez voisine.

Le fond des chambres I et J, les derniers du cairn, n'ont livré aucune trace de mobilier datant de l'époque de construction des tombes mégalithiques. L'explication des restes protohistoriques mêlés aux pierres tombées de la voûte nous paraît être que celles-ci cédant graduellement, laissaient voir à la surface du cairn des creux ressemblant un peu à des dolines, et où les gaulois auraient jeté des détritiques, à moins qu'ils n'aient utilisé des abris naturels pour y établir des campements provisoires à l'abri des vents. En tout cas, ces infiltrations sont parmi les petites surprises des fouilles. Il n'y avait pas lieu d'être étonné, quand ça et là, entre les pierres du cairn, l'on trouvait des objets variés infiltrés, allant depuis de nombreux débris de bouteilles brisées, des fragments d'outils en fer, des cartouches, des monnaies parfois de quelques siècles (Louis XIII, Philippe II d'Espagne). Mais ici il ne s'agit plus d'objets perdus.

Les enseignements du grand cairn de Barnenez, en Plouézoch, auront été multiples. Ensemble mégalithique le plus important de France, il mérite sans tarder l'aménagement nécessaire pour qu'il puisse être régulièrement visité par le public si c'est possible.

P.-R. GIOT ET J. L'HELGOUACH.

2. — Découverte d'une stèle antique ayant servi à des pratiques superstitieuses à Crozon

Au cours de l'été 1957, à l'occasion de travaux de voi-

rie, il a été mis au jour à proximité du bourg de Crozon un monolithe long de 1 m. 60, à bases grossièrement quadrangulaire de 0 m. 70 et 0 m. 60 de côté environ. Le lieu de cette découverte se situe à l'angle des chemins de Crozon à Kernalbet et Lesquiffinec et du Garontzu, chemin rejoignant la vieille route de Morgat au Cré (Creac'h).

Le monolithe mis au jour n'offre pas de caractéristiques particulières, il est constitué par un bloc fruste en grès silurien dont la surface porte les marques de son altération à l'air et l'on y remarque, tranchant sur la teinte rougeâtre due aux oxydes de fer, des traces noires de sels de manganèse.

Cette pierre n'aurait nullement attiré notre attention si nous ne savions par tradition qu'elle gisait sous le tas d'attraits d'où elle a été dégagée.

En effet, lors d'une Mission, en 1858, à l'instigation du curé de l'époque, M. Grall, il fut procédé à son enfouissement; jusqu'à ce moment les générations l'avaient connue sous le nom de Ar Men Bris (la pierre bigarrée), elle donnait lieu à des pratiques de frictions thérapeutiques ou autres. Nous n'avons pu avoir de grandes précisions à ce sujet.

Ces pratiques, alors fréquentes en Basse-Bretagne, avaient paru suffisamment ancrées localement pour que le clergé intervint, d'autant plus que non loin de là un menhir renversé avait le pouvoir d'assurer dans l'année le mariage des jeunes filles qui s'y asseyaient (1).

Il y a donc lieu d'ajouter cette pierre, qui va être mise à l'abri par les soins de la Mairie, à la liste des

(1) Cf. G. Guénin, in P. Saintyves, *Corpus du Folklore Préhistorique*, III, Paris, 1936, p. 350.

nombreuses pierres connues pour détenir des vertus diverses. (2)

A.-M. DIZERBO.

(2) Il semble bien cependant que ce monolithe puisse être une de ces stèles antiques, remontant à l'époque gauloise, mais souvent réutilisées ou christianisées, quand elles ne furent pas au contraire mutilées ou enfouies, lors d'une des diverses périodes de christianisation militante (Haut-Moyen-Age; époque des missions des R.P. Le Nobletz et Maunoir; missions modernes comme dans le cas présent). Ces stèles, de formes géométriques variées, dont des quadrangulaires, sont le plus souvent en granite ou en gneiss. Aussi on n'en connaissait aucune dans les régions sédimentaires centrales de la Bretagne, et leur répartition était localisée dans les régions cristallines du Nord et du Sud de la Basse Bretagne (2). Il est logique d'en rencontrer ailleurs, au moins quelques-unes, et en particulier dans la presqu'île de Crozon, où quartzites et grès paléozoïques pouvaient fournir un matériau acceptable, quoique permettant une taille moins régulière. — P.-R. G.

Cf.:

— P.-R. Giot, *Annales de Bretagne*, LIX, 2, 1952, p. 213-221 (bibliographie des stèles gauloises);

LES TOUDOUZE

artistes de Bretagne

par Georges G.-TOUDOUZE

de l'Académie de Marine

Le 15 mai 1958, la Préfecture de la Seine et la Municipalité de L'Hay-les-Roses, aux portes de Paris, avec le concours des Présidents des Sociétés artistiques et littéraires, de la Fédération des Bretons de Paris et de la Duchesse de Bretagne 1958, ont rendu un hommage collectif à la famille des Toudouze: ce village suburbain conserve la maison et les sépultures de ces artistes bretons émigrés.

Membre de la Société Archéologique du Finistère, le dernier survivant de cette dynastie de peintres, graveurs et écrivains, notre compatriote Georges G.-Toudouze nous résume ici l'histoire de ces Bretons d'origine.

Quoique « Mémoires » et « Souvenirs » soient à la mode plus que jamais, il demeure toujours aussi gênant d'écrire sur soi et les siens.. Si je cède à la tentation de le faire ici, c'est que, octogénaire et seul survivant direct d'une famille qui, — phénomène assez rare, je crois, — compte en deux siècles et demi plus de cinquante peintres, graveurs, écrivains, statuaires et architectes, tous unis par les liens du même sang, je me trouve en présence d'un album qu'un grand collectionneur, lui-même neveu de Diderot, vient de consacrer à cette lignée ininterrompue de laborieux du pinceau, du crayon, de la plume, du burin, du ciseau et du tire-ligne (1).

Ainsi que l'atteste le mot classique: « L'Humanité est

(1) *Une famille d'artistes: les Toudouze-Colin-Leloir, 1690-1957*, par le peintre, graveur et collectionneur André Dupuis, avec portraits, médaillons, tableaux, photographies, autographes. — Un volume in-4°. Librairie Gründ, 60, rue Mazarine, Paris.

composée de plus de morts que de vivants », chacun de nous étant, par la vertu des lois mystérieuses de l'hérédité, le résumé de tous ceux qui l'ont précédé sur les routes de la vie, — j'ai le sentiment que, parvenu au sommet de mon âge et m'interrogeant dans ma solitude, je suis en effet le bénéficiaire final de cette « somme » de labeurs accumulés. Ce qui me donne le droit — et peut-être le devoir — de résumer cette généalogie. Bien entendu, sans chercher à en expliquer l'évolution, et encore moins à donner aucune place à cet esprit dit « de critique », que détestaient si fort Flaubert sur les genoux de qui j'ai été élevé enfant, et Zola qui m'accorda d'être mon parrain à mon début dans la vie littéraire. Comme eux deux, et quelques autres, je crois fermement que tout artiste a le droit absolu d'exprimer ce qu'il sent sous la forme qui lui convient, sans se jamais soucier de ce « qu'en dira-t-on » qui, en vérité, ne compte jamais. Aussi, ce que j'apporte ici, sur les miens, ce sont simplement des repères biographiques dans l'espoir que ce faisceau de noms, de dates et de faits pourra, par la suite, ne pas être inutile aux curieux des choses de l'Art...

Les recherches en différentes archives menées, à ce sujet, par le regretté érudit de Quimper Le Guennec, l'ont conduit à situer la présence à Combrit-Sainte-Marine, aux dernières années du ^{xvii}^e siècle, de la famille de marins Toudouze qui, de pères en fils, dans l'estuaire de l'Odet, exerçaient alors les fonctions de passeurs, pilotes et sauveteurs : — services très utiles en ces parages que rendaient périlleux, à la limite du pays bigouden, les nombreux récifs et les violents retournements de marée. Ce serait même, estimait Le Guennec, aux tourbillons de cet estuaire créateurs de dangereux « *Toul-dour* » ou « trous d'eau » que les marins Toudouze auraient dû leur nom, aux débuts orthographiés de diverses manières dans les manuscrits : *Toudouz*, *Le Toudouz*, et enfin *Toudouze*, déformation du mot breton

et à eux donné comme aux maîtres des « trous d'eau » qu'ils bravaient tous les jours avec leurs passagers.

Le premier Toudouze dont ces archives gardent la signature, fut Louis Toudouze, né en 1694, — l'année de la victoire remportée par Vauban à Camaret — ainsi que le prouve son acte de décès et d'inhumation dressé



Jacques TOUDOUZE

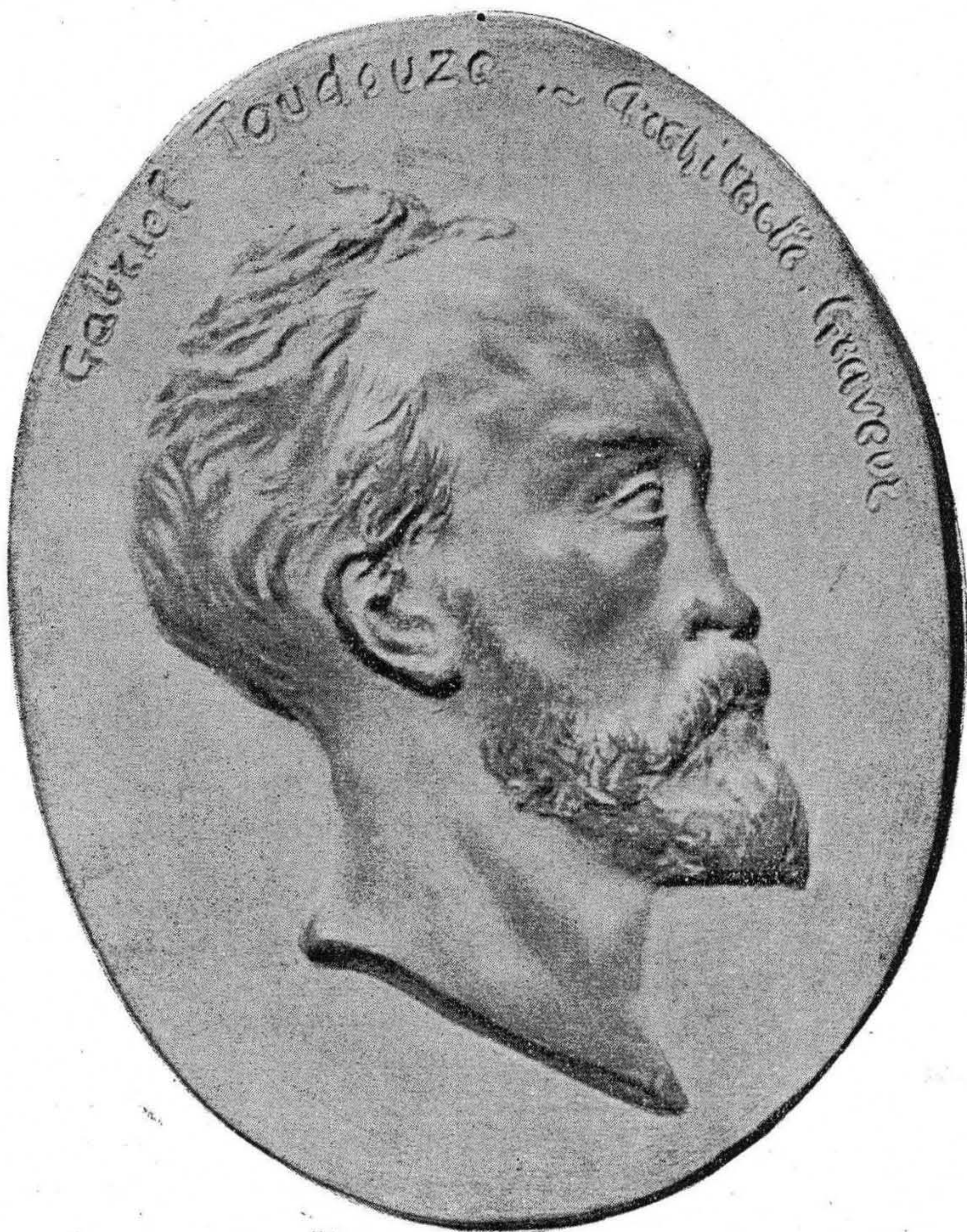
Lieutenant des chasses et pêches du château de Chantilly
(?-1785)

en uniforme de la maison de Condé

(partie centrale d'un tableau de Le Paon au Musée de Chantilly)

le 23 décembre 1753, par le recteur de Combrit J.-C. Riou et lui donnant 59 ans d'âge. Les souvenirs de cette époque à Sainte-Marine, ne sont plus guère que la petite chapelle à sablières décorées, quelques soubassements d'une ancienne cale d'accostage et un vieux corps de garde en blocs massifs. Les mêmes archives montrent que, de son mariage avec Marie-Françoise Bodet, Louis Toudouze avait un fils aîné, prénommé Louis également, qui devint son successeur, deux filles, Jeanne-Yvonne mariée le 17 janvier 1757 à Joseph Guillard et Marie-Michelle mariée le 17 octobre 1763 à Yves Le Breton, et un fils cadet Jacques.

C'est Jacques Toudouze qui, en 1741, par la famille des Condé, grands propriétaires terriens en Bretagne, fut emmené, loin de la Cornouaille finistérienne, au Château de Chantilly où il devint lieutenant des chasses et pêches du domaine, et, en même temps, organisateur des réceptions, fêtes de plein air et représentations théâtrales, — fonctions qu'il exerça pendant 44 ans jusqu'à son décès survenu, subitement semble-t-il, le 26 juin 1785. Etrange destinée qui transplanta en Ile-de-France ce Breton fils de marin bigouden, en fit l'un des chefs de service familiers du Prince de Condé, l'ami de Marivaux et de l'abbé Prévost, le dirigeant des réceptions seigneuriales et royales, le metteur en scène des représentations données les unes par les membres de la famille des Condé tous férus de jouer la comédie, les autres par des artistes professionnels parmi lesquels Jacques fit danser, pour la première fois, Vestris alors inconnu. En vrai fils de marin, Jacques Toudouze tenait un « livre de bord » quotidien d'une écriture fine et précise : ce « Journal » forme un millier de pages, en deux tomes, que conserve la bibliothèque du Château et dans lesquelles se trouvent, avec souvent un singulier humour, les événements de toute nature, y compris la météorologie : famille, fêtes, chasses, pêches, sports, incidents domestiques ou



Gabriel TOUDOUZE
Architecte et graveur
(188-1854)

(médaillon par son ami le statuaire Rude au cimetière
de L'Hay-les-Roses)

publics, soirées mondaines, visites de souverains, galas de théâtre, de 1741 à 1785. Le conservateur actuel du château de Chantilly, M. Raoul de Broglie, de l'Académie Française, m'écrivait récemment : « Le Musée
« Condé garde le grand souvenir du capitaine des chas-
« ses, votre aïeul, qui a laissé deux volumes si impor-
« tants de *Mémoires*, — et la commémoration de Jac-
« ques Toudouze pourra avoir lieu dans un avenir pro-
« chain dans le cadre d'une évocation et exposition de
« souvenirs. »

Ce rôle joué au château de Chantilly avait été à l'époque souligné par le Prince de Condé lui-même qui fit don à Jacques Toudouze d'une propriété particulière dans le parc, et attribua son nom, — la plaque ancienne est toujours en place aujourd'hui : « Allées Toudouze », — à la voie forestière unissant le Château à ce magnifique ensemble des étangs dont, précisément, l'aspect pittoresque évoque de si curieuse manière le site des méandres de l'Odét à Kéragan et Toulven, et devait être, pour le Breton, un site favori lui rappelant sa terre natale, — comme il fait pour nous à présent.

Premier écrivain de la famille, et peint par Le Paon dans la tenue des équipages de chasse des Condé, — le mémorialiste Jacques Toudouze, en disparaissant à la veille de la Révolution, laissait deux enfants : une fille, mariée à l'architecte du Palais-Bourbon Adolphe Le Roy, et qui fut mère elle-même d'une fille à l'intervention de laquelle, lors des invasions de 1814 et 1815, le Château de Chantilly dût la sauvegarde de nombreux objets d'art courageusement soustraits par elle aux pillages anglo-germano-russes ; — et un fils, dessinateur, Louis, — du prénom de l'aïeul finistérien — qui (24 juillet 1775-1^{er} novembre 1854) marié à Augustine Legros, eut à son tour trois enfants : une fille mariée à Alexandre-Eugène Fleschelle et deux fils : Jean-Marie et Gabriel Toudouze, tous deux artistes graphiques.

L'aîné, Jean-Marie-Emile Toudouze (1808-1855), peintre-paysagiste, fut l'élève favori de Diaz, Millet et Français; auteur de nombreuses toiles médaillées aux Salons, principalement ceux de 1844 à 1855, et disséminées dans divers musées; époux de Céline Damien, il fut le père de Simon-Alexandre Toudouze (1850-1909), peintre paysagiste également lauréat des salons, et de Lucile-Simone, qui, par son mariage avec le consul de France à Anvers Marcotte, lui donna une petite-fille Marie-Antoinette Marcotte (1871-1927), peintre de fleurs et de scènes rustiques couronnée de même dans les divers Salons.

Le cadet, Gabriel-Auguste Toudouze (7 février 1811-25 mai 1854), choisit la double carrière d'architecte et gra-



Mme Anaïs GABRIEL-TOUDOUZE née COLIN
Peintre et graveur
(1822-1899)

veur aquafortiste. Elève de Labrousse, il fut d'abord, — avec l'esprit d'aventure des Bretons, — un grand voyageur : restaurant à Strasbourg, avec son ami Klotz, les portes de la cathédrale, puis architecte en chef de la ville de Marseille. Ensuite, de 1831 à 1840, des monts du Trentin à la pointe méridionale de la Sicile, il releva à l'aquarelle tous les édifices de Vérone, Padoue, Venise, Ravenne, Florence, Assise, Pérouse, Sienne, Rome, Naples, — où, durant un séjour plus prolongé, à l'époque même où s'y trouvait Brizeux, il construisit le chemin de fer de Naples à Castellamare, — Pompei, Messine, Palerme, Ségeste, Sélinente, Agrigente, Syracuse, Taormine. En 1843, sur mission du gouvernement de Louis-Philippe, il alla effectuer les mêmes relevés à Constantinople, Beyrouth, Smyrne, Jérusalem, Bagdad, Le Caire pour les tombeaux des Khalifes, Malte. Et rentré en France, le 10 octobre 1845, il épousa Anaïs Colin, seconde fille du peintre d'histoire Alexandre Colin et nièce, entre autres artistes, de Greuze.

A ce moment les Toudouze se lient à toute une famille d'artistes avec qui ils vont désormais confondre leur sang et leurs labeurs. Ce qu'étaient la dynastie artistique et l'atelier d'Alexandre Colin, mon arrière-grand-père, mort juste avant ma naissance, — un soir de 1901 dans son salon de Directeur de l'Académie de France à Rome où, dans le milieu exquis de la Villa Médicis je me trouvais pensionnaire, provisoire à titre de membre de l'Ecole française archéologique d'Athènes, — le statuaire Eugène Guillaume, alors presque nonagénaire, m'en fit longuement l'évocation : car il y avait vécu. Les deux frères Challe, — le peintre et littérateur Michel-Ange et le statuaire Simon, — le peintre de la *Cruche Cassée*, Greuze, les trois peintres Drouais étaient les grands-parents et les oncles des deux Colin : le statuaire Paul-Hubert, gendre du statuaire Romagnezi et beau-frère du dessinateur Saint-

Germain, professeur à l'Ecole Navale, et le peintre d'histoire Alexandre Colin (1798-1875). Celui-ci, mari de Joséphine Juhel, peintre, était père de quatre filles de d'un fils, tous peintres et graveurs, et alliés par mariages à d'autres peintres. Car la fille aînée, Héloïse, pein-



MUSICIENS BRETONS

(environs de Quimper - 1846)

Aquarelle par Anaïs TOUDOUZE

(Ce précieux document folklorique a été, en 1940, brûlé par les Allemands qui détruiraient, à Camaret, la bibliothèque et les archives de Georges G.-Toudouze).

tre de modes et médaillée aux Salons, était l'épouse d'Auguste Leloir, peintre, et allait avoir deux fils peintres, Louis et Maurice Leloir: ce dernier futur fondateur du *Musée du Costume de la Ville de Paris*, et une petite-fille peintre, Suzanne Leloir. La fille puinée, Laure, peintre, épousa Gustave Noël, peintre, fils, petit-fils, et neveu des peintres de marine Noël et eut une fille, Alice, minizturiste. Le fils, Paul Colin, peinture, futur inspecteur général de l'enseignement du dessin, épousa Sara Devéria, fille et nièce des deux peintres et graveurs Devéria, et eut un fils André Colin, peintre, et une fille qui épouse Albert Fourié, peintre... Alexandre Colin, — dont, dans un cours du Collège de France, Michelet a souligné le caractère de chef d'une dynastie d'artistes, — était l'ami intime de Delacroix, Géricault, Benington, Delaroche, Alexandre Dumas, Musset, Théophile Gautier, Rude, Victor Hugo, tous familiers de son atelier, centre de leurs réunions régulières. En épousant la seconde fille, Anaïs, qui, depuis l'âge de 14 ans, exposait aux Salons, Gabriel Toudouze devint un des membres de cette famille exclusivement vouée à l'art.

A peine marié, l'appel du sang breton se fit impérieux chez le voyageur d'Italie et d'Orient, et les deux jeunes époux s'installèrent en Bretagne pour de longs mois à Penmarc'h, à Quimper, à Morlaix chez leurs cousins Le Pichon, tous deux relevant minutieusement édifices et costumes, travaillant en collaboration de Saint-Guénolé à Saint-Jean-du-Doigt. De retour à Paris, Gabriel Toudouze fut nommé inspecteur des travaux du Conservatoire et de la Sainte-Chapelle, chantiers qu'il dirigeait le jour, rentrant le soir à sa maison de L'Hay-les-Roses où, avec sa femme Anaïs, il travaillait à reporter sur le Décédé subitement à 43 ans, il laissa trois enfants de 7, 5 et 3 ans que leur mère éleva grâce au travail de son pinceau, la signature « Anaïs Toudouze » paraissant dans tous les journaux et revues de modes de 1854 à

1899. Car cette laborieuse n'a jamais cessé de dessiner cuivre les documents rassemblés en Italie et en Bretagne. graver et peindre jusqu'à son dernier jour, ayant eu la satisfaction de voir les gravures de son mari publiées par la Chalcographie du Musée du Louvre qui édite encore à présent les eaux-fortes bretonnes de Gabriel Toudouze, et d'avoir amené ses enfants à continuer la tradition des siens.

Eux aussi ont été tous trois repris par l'héritage de ce sang breton dont, ciselant en médaillon les traits de son ami Gabriel Toudouze, l'auteur de la *Marseillaise*, Rude, a si curieusement marqué les traits caractéristiques du type bigouden, héritage de l'aïeul de Sainte-Marine. — Et tous trois, — chacun à sa mode, ont poursuivi la tradition familiale :

Le fils aîné Gustave Toudouze (19 mai 1847-2 juillet 1904) par le roman dans lequel, retrouvant les dons d'observation du mémorialiste Jacques Toudouze, il a étudié et fait vivre, dans une série essentielle de ses ouvrages, la splendeur de Camaret et la vie héroïque de ses pêcheurs que, en bon descendant du pilote de Sainte-Marine, il comprenait et aimait;

Le fils cadet Edouard Toudouze (24 juillet 1848-24 mars 1907), peintre, Prix de Rome de qui, avec ses fresques de l'Opéra-Comique et de la Sorbonne, l'œuvre essentielle est constituée par les tapisseries des Gobelins, — dix épisodes de l'*Histoire de Bretagne*, — qui décorent la grand'salle du Palais de Justice de Rennes;

Cependant que la fille Isabelle Toudouze (22 septembre 1850-2 août 1907) a continué l'œuvre de sa mère en peintre de fleurs et de modes, et de son mariage avec Léon Desgrange, a eu une fille, Jeanne, peintre et épouse du peintre Signac.

Ainsi issue d'une race de marins bretons du pays bigouden, transformée par le hasard de l'émigration de

Jacques Toudouze et par tout ce que développa en celui-ci son existence au château de Chantilly qui fit de lui un artiste et un mémorialiste, — toute la famille Toudouze a appliqué à ce mode de vie et d'expression: — l'Art sous toutes ses formes graphiques et littéraires, — les dons naturels de la vieille race celtique. Ainsi, pendant cinq générations, chacun des Toudouze, s'exprimant à sa guise sous la forme qui lui plaisait le mieux, est toujours revenu plus ou moins près de la terre originelle: car, plus ou moins fortement, mais chez tous, le sang bigouden des aïeux de Combrit-Sainte-Marine a continué de couler dans leurs veines.

Georges G.-TOUDOUZE,
de l'Académie de Marine. (1)

(1) L'auteur de cette communication néglige de dire qu'à son tour, en lui se résume avec beaucoup de netteté la tradition complète de sa race bretonne. Les romans, les livres d'histoire, — particulièrement son *Anne de Bretagne, duchesse et reine*, et les *Trois Connétables*, — les pièces de théâtre, les nouvelles de Georges-G. Toudouze sont ouvrages imprégnés de sa passion pour le passé, les sites et les hommes de Bretagne. Et son mariage l'avait encore lié à la vieille Armor car Mme Georges G.-Toudouze (22 décembre 1883-27 juin 1956), dessinateur et poète qui a été un des grands prix de poésie au Pardon de Montfort-l'Amaury, était elle aussi d'origine bretonne: fille de l'auteur dramatique Louis de Grammont, petite-fille de l'ami de Balzac, le poète Ferdinand de Grammont, descendante du corsaire de Louis XIV de Grammont, elle se rattachait à la famille de Kergu de Saint-Brieuc et Lamballe.

Le choléra au Guilvinec au XIX^e siècle

Dans le cours du dernier siècle, toutes les épidémies de choléra qui ont désolé la France ont également décimé de nombreux points du Finistère.

De nos jours, cette maladie contagieuse, d'une évolution souvent foudroyante, a cessé d'être le spectre terrifiant du passé, des méthodes prophylactiques perfectionnées et une hygiène bien conçue rendant ses manifestations extrêmement rares, du moins dans les pays occidentaux.

Dans la seconde partie du XIX^e siècle, le petit port du Guilvinec a payé un lourd tribut aux ravages du fléau.

L'épidémie cholérique de 1849, qui devait être si meurtrière à Douarnenez (260 décès), et dans les communes environnantes (Ploaré, 60 décès; Pouldergat, 50; Poul-lan-Tréboul, 146), cette épidémie fut relativement bénigne pour les pêcheurs du Guilvinec, où l'on enregistra seulement dix décès.

Cinq ans plus tard, la commune voisine de Plobannalec sera, à son tour, éprouvée par la maladie, qui fera 18 victimes en vingt-deux jours, tandis que cette fois, la population guilviniste restait indemne.

Mais en 1866, Le Guilvinec était cruellement touché par le fléau, qui affecta surtout le sud du département. A cette époque, Le Guilvinec n'était encore qu'un petit bourg entouré de villages, au sein de la vaste commune de Plomeur, mais depuis quelques années, la pêche y prenait un développement considérable qui ne cessera de grandir et de s'amplifier, à tel point que le modeste hâvre

du XVIII^e siècle deviendra au XX^e le grand port bigouden d'aujourd'hui, doté d'un nombre impressionnant de flers chalutiers.

En 1859, la flottille ne comptait que sept barques de pêche, mal abritées dans une sorte d'estuaire ouvert à tous les caprices de la mer. De 1856 à 1866, la population passe de 549 à 716 habitants, et ce dernier chiffre s'élèvera très rapidement, au détriment des campagnes environnantes, car en 1876 Le Guilvinec sera peuplé de plus de 1.500 âmes.

En 1866, la pêche du maquereau y était déjà fort importante, les bancs de cet acanthoptère savoureux se plaisant à louvoyer dans les eaux proches du Guilvinec, ce qui faisait rallier ce port à deux ou trois cents chaloupes sud-cornouaillaises. Du mois de mars au mois de juin, les barques s'y donnaient rendez-vous, venant de Douarnenez, d'Audierne, de l'Ile-Tudy et de Concarneau.

Les familles de marins se rendaient aussi en grand nombre au Guilvinec, où elles demeuraient durant toute la saison. Le bourg, animé d'une vie intense, prenait des allures de petite ville, mais le problème du logement était particulièrement ardu, les maisonnettes de pêcheurs ne pouvant absorber un tel afflux de population. C'était dans les chaumières un entassement indescriptible. Des familles entières se logeaient dans les mansardes ou les greniers, dans une promiscuité déplorable et dans des conditions d'hygiène plus que rudimentaires.

Quoi d'étonnant à ce que les maladies infectieuses y aient trouvé un terrain de prédilection, outre que le village ne brillait pas, comme nous le verrons, par sa propreté.

Le 18 avril 1866, le choléra se déclara, d'une façon foudroyante, parmi la population des pêcheurs et les équipages des chaloupes étrangères.

Accompagné du secrétaire général, remplissant par in-

térin les fonctions de préfet, et du médecin des épidémies, le chef du quartier maritime de Quimper se rendit aussitôt sur les lieux, afin de prendre les mesures les plus urgentes pour enrayer le mal. Le compte rendu qu'il adresse le 21 au commissaire général à Brest, nous renseigne sur l'importance du fléau et sur les causes qui ont dû en provoquer l'apparition.

A leur arrivée, au Guilvinec, les personnalités trouvèrent les habitants en proie à une terreur générale. Complètement affolés, les marins et leurs familles étaient accablés par le plus sombre désespoir, l'évolution de la maladie dégénérant rapidement en une issue fatale. Les personnes atteintes succombaient généralement en l'espace de six heures.

Ceux qui avaient des parents ou des amis à l'extérieur déménageaient à la hâte et fuyaient ce lieu maudit. C'était un spectacle désolant. Le commissaire de la Marine ne se dissimulait pas la gravité de la situation.

Plusieurs pêcheurs de Douarnenez avaient également ressenti les symptômes du sinistre mal. Le jour même, on chargea sur des charrettes, pour les conduire chez eux, un certain nombre de ces malheureux. Au cours du trajet, neuf d'entre eux moururent misérablement, au terme d'une épouvantable agonie sur les cahots de la route. Le lendemain, lors d'un second convoi, six autres rendront leur dernier soupir dans les mêmes circonstances tragiques.

Le 20 au soir, tous les pêcheurs étrangers avaient rejoint leur domicile.

Au Guilvinec, treize personnes succombèrent en deux jours. Le médecin visita une quinzaine d'autres cholériques gravement malades. Une vingtaine de personnes, souffrant des premières atteintes, vinrent le consulter, mais la science était impuissante, et l'homme de l'art craignait une évolution rapide dans la nuit suivante. Deux

femmes décédèrent pendant la visite des personnages officiels. Dans son rapport, le commissaire signale qu'il fut douloureusement affecté par la tenue des marins. « Tous ces hommes sans exception, écrit-il, étaient ivres d'eau-de-vie près du lit de leurs femmes ou de leurs enfants décédés ou moribonds... », détail navrant qui ne peut s'expliquer que par l'effroi de ces pauvres diables, qui croyaient trouver dans l'alcool un antidote contre la terrible maladie.

Les marchands de poisson avait l'habitude néfaste de leur donner, comme prime, de l'eau-de-vie frelatée, véritable poison dont les ravages surnois n'étaient pas moins catastrophiques, et les malheureux, qui la buvaient quand même, saisirent l'occasion de s'en plaindre aux autorités. Le chef de quartier leur conseilla d'être plus modérés dans l'usage de la boisson. En outre, des mesures d'hygiène et de propreté s'avéraient indispensables pour prévenir une extension du fléau.

Le commissaire désigna un marin qui revenait du service pour faire la police dans le port, afin d'empêcher les pêcheurs de jeter des cadavres de gros poissons sur la grève. Des marsouins et des chiens de mer pourrissaient sur le sable, et personne ne se souciait de les enterrer. Il engagea aussi les pêcheurs à donner la main au maire de la commune, pour recouvrir de sable les nombreux tas de goémon formant fumier devant presque toutes les maisons.

Le préfet intérimaire demanda à Brest un chirurgien de Marine, mais on lui trouva difficilement un logement convenable.

Le commissaire ajoute dans son rapport: « Notre visite a produit un très bon effet en remontant le moral de ces pauvres gens et j'ai vu avec plaisir que les marins écoutaient avec empressement mes conseils. Il faut donc espérer que la dispersion de la population, l'arrivée d'un

chirurgien de Marine et de deux Sœurs circonscriront le fléau dans un cercle qui permettra de donner des soins très prompts à tous ceux qui pourraient être atteints, et de peut-être alors les sauver. » En rentrant à Quimper, dans la nuit du 20, les visiteurs trouvèrent à Pont-l'Abbé une dépêche télégraphique de Loctudy, les informant que le choléra venait de se déclarer à l'Ile-Tudy, après le retour des marins faisant la pêche au Guilvinec. On comptait déjà cinq morts pour la journée du 20. La dépêche signalait en outre l'absence d'autorité municipale et le refus d'inhumer les cadavres.

Le 21 au matin, le commissaire quittait Quimper pour l'Ile-Tudy, encore accompagné du préfet par intérim. En arrivant à Pont-l'Abbé, ils reçurent de mauvaises nouvelles du Guilvinec. Quatre cholériques étaient morts pendant la nuit, ce qui portait à 17 en trois jours le nombre des décès.

A l'Ile-Tudy, la situation leur parut bien meilleure; un seul malade semblait compromis.

Au Guilvinec, la maladie poursuivit ses ravages pendant quinze jours. Le 6 mai se produisait le dernier décès, qui portait à 52 morts la perte subie par la population guilviniste. Les endroits les plus touchés, outre Le Guilvinec, étaient Brest et ses environs (1.715 décès), Moëlan (83 décès), Concarneau 78 décès), Audierne (59 décès), Carhaix (40 décès) et Pont-l'Abbé (38 décès).

Trois jours plus tard, le 9 mai, le commissaire se déplaçait à nouveau au Guilvinec, en compagnie cette fois d'un gendarme de la Marine.

Quel était l'objet de cette seconde descente? Il ne s'agissait pas, fort heureusement, d'une recrudescence du choléra, mais, ce qui semble à priori extraordinaire, d'une crainte de collision entre les pêcheurs guilvinistes et les marins de Douarnenez.

Le dernier cadavre venait à peine d'être enterré que la

pêche du maquereau reprenait son cours, et de tous les ports voisins, les chaloupes affluaient derechef vers Le Guilvinec, favorisé par la proximité des bancs.

Dès son arrivée, le chef de quartier fit rallier tous les marins de la localité et leur demanda quels étaient leurs griefs contre ceux de Douarnenez.

Tous répondirent qu'ils craignaient que les Douarnenistes ne leur apportâssent encore le choléra, et ils ne voulaient à aucun prix les laisser pêcher au Guilvinec. A cet instant arrivèrent plusieurs pêcheurs de Douarnenez, que l'on regarda d'un mauvais œil. Le commissaire rassura son auditoire en affirmant que la maladie ne sévissait plus à Douarnenez, « que du reste, leur dit-il, c'était plutôt leur incurie, leur saleté qui avaient causé l'invasion du fléau, et je leur ai montré, écrit-il au commissaire général, que les ordres que j'avais donnés pour l'enlèvement des cadavres et des détritits de poisson n'avaient pas été exécutés, puisque je voyais encore à la même place ceux que j'avais prescrits de jeter à la mer ».

« Enfin, j'ai tâché de faire comprendre à ces pauvres diables, qui sont encore terrifiés des ravages du fléau, que la pêche était libre, qu'ils pouvaient eux-mêmes aller pêcher à Douarnenez ou ailleurs, et que, par conséquent, les marins de ce sous-quartier avaient le droit de venir pêcher sur leurs côtes. »

Ils finirent pas promettre de laisser les Douarnenistes faire leur pêche, mais le chef de quartier ajoute : « Je crains qu'aujourd'hui (10 mai), où ils vont faire leur journée dans les cabarets, ils n'oublient ce qu'ils m'ont dit, et comme ils sont fort irrités, il pourrait bien se faire qu'il y eut quelques rixes sérieuses. » Il était nécessaire, pensait-il, d'envoyer sur ce lieu, très important au point de vue de la pêche de février jusqu'à juin, un gendarme de la Marine, que l'on chargerait de la propreté de la

côte et de la police parmi la population du Guilvinec, qui monte à près de 4.000 hommes pendant cette saison.

Le calme dut se faire peu à peu dans les esprits et les Guilvinistes finirent par perdre leur vive animosité contre les marins de Douarnenez, qu'ils accusaient assez injustement de les avoir contaminés.

Un an plus tard, lors de la campagne de maquereau, d'autres incidents attirèrent l'attention des autorités maritimes. Depuis la fin du mois de mars 1867 des rixes très vives s'engageaient journellement entre les pêcheurs de Douarnenez, Concarneau, Audierne et Le Guilvinec. Des vols de poisson se produisaient aussi sur les lieux de pêche pendant la nuit.

Au Guilvinec, les habitants paraissaient avoir oublié les tristes ravages du choléra, car ils continuaient à laisser imprudemment pourrir sur la grève les cadavres de marsouins, de chiens mer et d'oiseaux marins, pris par les pêcheurs dans leurs filets et rejetés, après avoir été écorchés pour en extraire la graisse, afin de faire de l'huile à brûler pour l'hiver. Les marins vendaient à la population, au prix de trois ou quatre francs pièce, les marsouins destinés à cet usage. Le chef de quartier se plaignait aussi des « tas de goëmons pourris situés au-dessus de la laisse de la pleine mer », qui répandaient « une odeur fétide dont les miasmes délétères sont très dangereuses ».

Près de vingt ans se passent, et Le Guilvinec est à nouveau le théâtre désolant de la funeste maladie.

Dans l'important ouvrage qu'il a consacré à l'histoire de cette épidémie, Henri Monod, alors préfet du Finistère, retrace minutieusement les causes et les méfaits du choléra, qui sévit dans son département du 20 septembre 1855 au 23 avril 1886.

Parmi les communes les plus touchées, signalons Au-

dierne où il y eut 144 morts, Douarnenez 80, Plouhinec 49, Quimper 36, Brest et Concarneau 47.

La petite commune du Guilvinec sera douloureusement affectée par la maladie, car elle verra succomber 72 de ses enfants. Au Guilvinec comme ailleurs, la propagation du choléra sera grandement facilitée par les conditions d'insalubrité : habitations malsaines, eaux impures, immondices accumulées et habitudes d'intempérance, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure.

Trente communes sur 291 que comptait le Finistère furent touchées par le fléau. Celui-ci avait apparu pour la première fois à Concarneau le 20 septembre, d'où il gagna Le Guilvinec le 30 du même mois. Ce dernier foyer devint rapidement très actif.

A cette époque, Le Guilvinec, érigé en commune en 1880, était déjà peuplé de 2.603 habitants, dont 2.114 agglomérés, les autres dispersés dans les villages environnants. En 1881, la population ne comptait encore que 1968 âmes.

373 maisons étaient érigées sur le sol de la commune pour un effectif de 629 ménages. Pendant la campagne du maquereau, le chiffre des habitants s'accroissait de plus de 1.500 pêcheurs, venus particulièrement de Douarnenez.

Le 13 décembre, l'épidémie faisait sa dernière victime au Guilvinec. Les deux tiers des habitants avaient fui la maladie pour se réfugier dans les campagnes voisines. Sur les 7 à 800 personnes demeurées chez elles, 72 périrent, dont 15 enfants, 26 hommes et 31 femmes. 54 guérisons furent constatées.

Voici l'intéressant récit, adressé au préfet, par le docteur Cosmao, de Pont-l'Abbé, et concernant les débuts de l'épidémie au Guilvinec :

« Le 30 septembre, au milieu du bourg du Guilvinec,

une vieille femme, malade depuis longtemps, il est vrai, mais d'une affection absolument étrangère aux voies digestives, me faisait appeler en toute hâte; elle était déjà cyanosée, glacée, sans pouls, l'haleine et la langue froide; elle se mourait et succomba, en effet, au bout de quelques heures. Je prévins la municipalité des précautions à prendre : inhumation immédiate du cadavre, incinération de la paille et de la balle composant la literie, lessivage immédiat de tous les linges, inhumation des déjections, désinfection de la maison au moyen du chlorure de chaux et des vases avec l'acide phénique dilué. Ces prescriptions ne purent, malheureusement, être suivies à la lettre (et il n'y en avait aucune de superflue), Le Guilvinec étant un petit pays sans ressources, récemment érigé en commune et possédant un budget plus que modeste. Cependant, on put croire un instant que l'épidémie s'y montrerait bénigne, car cinq jours s'écoulèrent avant l'apparition du second cas.

« Celui-ci fut encore rapidement mortel. Les précautions hygiéniques les plus urgentes furent prises pour empêcher le fléau de se propager; mais l'étincelle était dans la poudrière, elle éclata. En effet, à partir du 4 octobre, le nombre des malades augmenta. Les diarrhées devinrent nombreuses, les cas moins foudroyants peut-être, puisque la maladie durait plusieurs jours, mais généralement mortels encore, quelque énergique que fut le traitement appliqué. Le 18 octobre, sur cette population de 2.000 habitants, je ne constatai pas moins de 61 cas de maladie, y compris ceux de diarrhée prémonitoire, dont quelques-uns allaient devenir, sous peu de jours, des cas de choléra confirmé.

« Le nombre des décès allait toujours croissant, si bien que le 25 octobre, date à laquelle on voulut bien envoyer au Guilvinec un médecin de la marine, M. le docteur Le Tersec, il y en avait eu 21. Le nombre des cas de choléra, confirmés jusqu'à ce jour, avait été de 43; 11 étaient

guéris ou en bonne voie de guérison. Je laissai également à mon successeur 11 cas graves qui, dans mon opinion, étaient voués à une mort probable. Le lendemain, en effet, il y avait 7 décès.

« C'est, je crois, le chiffre maximum qui ait été atteint. A partir de ce jour, la panique fut générale; la partie aisée de la population se dispersa. C'était ce qu'elle pouvait faire de mieux, dans l'intérêt de tous. On estime aux deux tiers le chiffre des habitants qui ont émigré. Un seul cas s'est déclaré parmi eux, à Plomeur. Encore ce malade était-il parti de chez lui atteint de vomissements et de diarrhées : il a guéri. Les autres sont restés indemnes et n'ont contaminé personne. C'est du 15 au 30 octobre que le fléau m'a paru sévir dans toute son intensité; on ne peut, sans y avoir assisté, se faire une idée du découragement dans lequel était tombée cette malheureusement population. Les malades, se croyant perdus dès qu'ils étaient atteints, acceptaient avec indifférence les secours qu'on leur offrait; les femmes fuyaient, abandonnant leurs enfants malades; les enfants refusaient de donner à leurs parents les soins les plus élémentaires; les hommes, désespérés, s'abrutissaient dans les libations de rhum qui les tuaient le lendemain. Mais, à côté de cela, des dévouements sublimes ! »

Passons maintenant en revue les principales causes ayant favorisé l'extension du fléau et qui sont les mêmes pour tous les points contaminés du département.

1°) Habitations malsaines et immondices accumulées : le docteur Cosmao s'exprime ainsi sur le compte du Guilvinec : « Pays plat, sans écoulement pour les eaux ménagères; pas de fosses d'aisances; d'eau potable nulle part (celle dont on se sert ne cuit pas les légumes); aucun plan d'alignement pour la ville; des marais au milieu, des détritits partout. Aussi, en vingt et un ans d'exercice de la médecine, y ai-je vu deux épidémies

effrayantes de variole, une épidémie de fièvre typhoïde, une épidémie de fièvre puerpérale, deux épidémies de choléra. »

Quant au commissaire de police de Pont-l'Abbé, voici ce qu'il écrivait : « Le bourg du Guilvinec s'étend sur une très grande surface; les maisons ont entre elles de vastes espaces libres... dans chaque cour se trouvent des fumiers et des monceaux d'ordures ménagères exhalant une odeur infecte.

« Sous toutes les fenêtres, devant toutes les portes existent des mares d'eau verdâtre et croupissante. Les habitations sont basses et mal aérées. Les eaux pluviales stationnent sur la voie publique, ne trouvant aucun débouché; il n'y a dans le bourg, fossé, rigole ni ruisseau pouvant les conduire à la mer. Sur la grève, des détritrus de poissons pourrissent, empoisonnant l'air de miasmes putrides... »

Le docteur Anner, directeur de la Santé à Brest, disait des maisons du Guilvinec : « Les planchers n'existent presque nulle part; le sol que les pieds foulent est la terre même, avec ses irrégularités et ses anfractuosités, dans lesquelles stagnent les boues et ordures, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur; beaucoup de lits demi-clos, c'est-à-dire des sortes d'armoires avec porte à coulisses, sans dôme; comme literie, une pailleasse avec une couverture. » (Rapport du 26 octobre 1855, au Ministre du Commerce et de l'Industrie).

Les habitants étaient entassés dans des pièces étroites, sans air ni soleil. Or, là où le choléra éclatait, la mortalité était en raison directe de l'encombrement. Quant à la malpropreté, elle avait son excuse dans la misère. Il faut reconnaître que nombre d'habitants s'efforçaient de tenir le plus proprement possible leurs pauvres demeures.

2°) Eaux impures : le rôle de l'eau paraît avoir été déterminant dans la propagation de l'épidémie, d'une

part en disséminant les germes cholériques par les ruisseaux, par les fontaines, lavoirs, par les écoulements de toute nature, d'autre part en introduisant ces germes dans l'organisme par les eaux potables.

Le Guilvinec comptait parmi les communes ayant des puits particulièrement infectés. La source du manoir de Kergoz était excessivement faible et celle de Porriguénor plus faible encore. Les habitants devaient donc avoir recours à l'eau des puits, généralement de mauvaise qualité. Une autre source, assez importante, jaillissait au centre du Guilvinec, à Poul-ar-Palud, où elle alimentait le lavoir public. Son eau fut le plus constamment souillée pendant l'épidémie.

Le docteur Anner notait dans son rapport que ce lavoir était une mare d'eau fétide, croupissante et noire, accessible à tous les animaux. Les femmes trempaient leur linge dans ce liquide infect. Rien d'étonnant que l'intensité du choléra ait atteint son maximum aux environs de ce lavoir, dont l'usage ne fut interdit que vers la fin de l'épidémie. Malgré les efforts d'assainissement entrepris au Guilvinec, l'épidémie cholérique de 1885 sera suivie, dans le courant de 1886, d'une épidémie de fièvre typhoïde qui frappera un certain nombre de familles déjà atteintes par le choléra, et causera plusieurs décès.

Il y a une comparaison intéressante à faire entre Le Guilvinec et Léchiagat, hameau de la commune de Treflagat, situé sur l'autre rive de l'estuaire, comparaison qui montre le rôle primordial joué par l'eau comme véhicule de certaines maladies infectieuses. Pendant que les habitants du Guilvinec étaient frappés par le choléra de façon la plus cruelle (126 cas, 72 décès), leurs voisins de Léchiagat, en relations continuelles avec eux, ayant la même manière de vivre, à peu près aussi ignorants qu'eux des règles de l'hygiène, furent absolument

épargnés. Seuls deux cas étaient constatés, importés d'ailleurs du Guilvinec, et qui se terminèrent par la guérison. Et pourtant le terrain était le même. Léchiagat avait des puits comme Le Guilvinec; mais tandis que les Guilvinistes buvaient l'eau de leurs puits, les habitants de Léchiagat, la trouvant trop mauvaise, ne la buvaient jamais. Plutôt que de la boire, ils allaient chercher de l'eau potable à une source jaillissant en dehors de toute agglomération, près du village de Kerléguer, en Treffia-gat. C'est la seule explication plausible à la merveilleuse préservation des familles de pêcheurs et de paysans de Léchiagat.

3°) Habitudes d'intempérance : les excès alcooliques ont eu aussi une influence prépondérante au point de vue de la contamination.

Le docteur Le Tersec, médecin de la marine, délégué pour soigner les malades du Guilvinec, déclarait que l'alcoolisme augmentait les conditions de réceptivité individuelle.

Le 29 janvier 1886, un décret, signé du Président de la République, désignait le docteur Charrin, chef du laboratoire de pathologie générale de la faculté de médecine de Paris, pour « prendre toutes mesures nécessaires en vue d'arrêter la marche de l'épidémie cholérique ». Le docteur Charrin s'exprimait ainsi : « Sauf de très rares exceptions, les personnes atteintes appartiennent à la classe pauvre. Beaucoup étaient des malades; beaucoup étaient des alcooliques.

« L'alcoolisme est une des plaies de la Bretagne, d'autant que les produits consommés sont d'ordre absolument inférieurs. »

Au Guilvinec, les alcooliques avaient été fort maltraités. Sur les 94 personnes âgées de plus de quinze ans atteintes du choléra, on avait dénombré 34 alcooliques, dont 21 succombèrent au cours de l'épidémie. Dans tou-

tes les communes ravagées par le fléau, se trouvaient, parmi les malades, un grand nombre d'hommes et de femmes ayant des habitudes d'ivrognerie.

Citons maintenant, pour Le Guilvinec, quelques cas curieux et navrants de contagion.

La paille du lit d'un cholérique, qui venait de mourir, avait été déposée sur la voie publique. Survint un enfant qui joua avec la paille; le jour même il était pris; le lendemain il n'était plus.

Un garçon de 13 ans habitait le village de Kerléguer, distant du Guilvinec de plus de 1.200 mètres (N.-O.) et où il ne s'était produit aucun cas de choléra. Il vint au bourg assister à un repas de baptême, retourna chez lui souffrant, fut pris immédiatement par la maladie et mourut le surlendemain. Le jour de sa mort, l'on vint de la mairie pour chercher la literie pour la brûler. Le père la cache. Il se couche le soir dans le lit qu'occupait son fils et meurt le lendemain.

Un habitant de Plomeur, dont la fille, mariée, habitait Le Guilvinec et était morte le 4 décembre, accourut de Plomeur dès qu'il apprit l'issue fatale, pour régler sa succession. Il s'opposa énergiquement à ce que les objets de literie fussent brûlés et les emporta. Il rentra à Plomeur, malade, et transmit la maladie à sa belle-fille qui était venue le soigner.

Une femme de 33 ans, débitante de boissons au Guilvinec, avait extrêmement peur du choléra. Elle émigra à Tréffiagat et alla demeurer chez sa belle-sœur. Celle-ci étant tombée malade, sans que sa maladie ressemblât d'ailleurs en rien au choléra, elle fut reprise de ses terreurs, revint précipitamment au Guilvinec, fut atteinte le jour même de son retour, 27 octobre, et mourut le 10 novembre.

Dans l'ensemble, les autorités municipales et les fonctionnaires avaient prêté à l'Administration départemen-

tale, dans la lutte qu'elle avait engagée contre le fléau, un concours empressé, intelligent et efficace.

Nous trouvons, parmi les récompenses attribuées pour leur dévouement à des personnes du Guilvinec :

Une médaille d'or à M. Le Berre, maire du Guilvinec. « Dès le début de l'épidémie, M. Le Berre, qui est pêcheur et dont la pêche est la seule ressource, a désarmé son bateau et s'est consacré entièrement à ses administrés. Il accompagnait toujours M. le docteur Le Tersec, médecin de la marine, détaché au Guilvinec, et veillait lui-même à l'observation des mesures prescrites. Une grande partie des habitants avaient fui; ne trouvant personne pour le faire, M. Le Berre allait lui-même à Pont-l'Abbé, au milieu de la nuit, chercher des médicaments... » Notons que M. Le Berre, dont la conduite fut admirable, est le grand-père de M. Henri Stéphan, le jeune patron du chalutier *La Laborieuse*.

Une médaille d'argent à M. Allard, adjoint au maire du Guilvinec. « S'est conduit avec un grand dévouement; a été lui-même atteint par le fléau. » Nous sommes heureux de signaler que M. Allard n'est autre que l'aïeul de notre honorable confrère M. Georges Allard, pharmacien au Guilvinec.

Des médailles de bronze à MM. Guichaoua et Le Pape, marins au Guilvinec. « Ont servi avec dévouement d'infirmiers pendant toute la durée de l'épidémie. »

A la fin de l'hiver 1885-1886, alors que sévissait encore le choléra en divers points du département, une grave préoccupation hantait les autorités.

C'était la perspective du rassemblement, vers le 15 mars, de près de 1.500 pêcheurs qui, de plusieurs ports de la côte et surtout de Douarnenez, allaient se rendre au Guilvinec pour la pêche du maquereau.

Tout ce qui paraissait réalisable avait été fait pour

assainir la commune. Des travaux importants avaient été exécutés. Mais le danger de cette grande affluence n'en demeurerait pas moins sérieux. Comme toutes les populations côtières et rurales, les habitants du Guilvinec étaient à l'étroit dans leurs maisonnettes; l'insuffisance des logements était une des principales causes de l'insalubrité de la commune : cinq, six, huit personnes logeaient dans la même chambre et cependant, lorsque les marins de Douarnenez se présentaient, les habitants trouvaient toujours moyen de les héberger, moyennant rétribution bien entendu. Les marins n'étaient pas difficiles, ils ne regardaient ni à la saleté ni à l'encombrement; tout leur était bon, à condition d'avoir un toit sur la tête.

Après avoir jugé que les bâtiments des usines ne suffiraient pas à loger les Douarnenistes, le préfet obtint du Ministre de la Guerre, le prêt, pour Le Guilvinec, de 100 grandes tentes militaires. Un détachement de vingt soldats, commandé par un officier, devait y assurer l'installation. Interdiction fut donc faite aux habitants de recevoir des marins étrangers.

Le 7 mars, les tentes étaient dressées et prêtes à recevoir leurs occupants. Le 11, les marins de Douarnenez commencèrent à débarquer. Aussitôt, ils refusèrent de s'installer sous les tentes, et beaucoup déclarèrent qu'ils préféreraient passer la nuit dans leur bateau. Le sol, disaient-ils, était humide, et ils n'auraient pas de feu sous les tentes pour se sécher. Ils prétendaient aussi que leur matériel de pêche serait volé pendant qu'ils se trouveraient en mer.

Les habitants, que l'installation des tentes privait du bénéfice de la location, excitaient sous-main les pêcheurs douarnenistes et les poussaient à la résistance. Le 14 mars, le préfet vint au Guilvinec. L'effervescence y était grande, et le maire ne cachait pas son inquiétude.

M. Monod convoqua les marins à une réunion générale à l'école, mais les meneurs ne voulurent pas tout d'abord lui permettre de parler. Finalement ils se calmèrent. Le préfet leur promit que la paille serait fournie gratuitement; puis, il les autorisa à louer des chambres comme d'habitude, pour y placer leurs engins de pêche et y faire la cuisine, mais pas pour y coucher, à moins de dix mètres cubes d'air par personne. Il souligna que leur responsabilité serait lourde s'il venait à se déclarer une épidémie de choléra ou de fièvre typhoïde.

Les Douarnenistes finirent enfin par accepter les tentes, où ils s'installèrent progressivement. Le 31 mars, 90 d'entre elles étaient occupées.

A l'expérience, ils trouvèrent que les tentes valaient mieux que les « chambres », où, suivant leur expression, ils ne pouvaient pas « dépêtrer leurs jambes de la marmaille ». Le maire du Guilvinec adressa au préfet une lettre de remerciements, écrite au nom des marins de Douarnenez, satisfaits de la sécurité et du bien-être que les tentes leur avaient procurés.

En 1894, une nouvelle épidémie vint affecter les habitants du Guilvinec mais cette fois, ses manifestations seront, fort heureusement, peu cruelles.

Le correspondant local du journal *Le Finistère*, écrivait le 9 mai :

« Depuis quelques jours, une partie des gens de Douarnenez retournent chez eux. On voit tous les jours des chargements de filets et de literie sur des camions qui s'acheminent vers cette ville. Cela tient sans doute à la petite épidémie cholériforme que nous venons de subir, mais aussi à la pénurie de la pêche. Je vous signale, à l'occasion de l'épidémie, le dévouement que n'ont cessé de montrer les deux religieuses détachées de Quimper. Nuit et jour, on les trouvait toujours prêtes à se rendre près des malades et à leur prodiguer leurs soins,

et c'est certainement en grande partie grâce à leurs soins, que le mal a disparu de notre localité. M. le premier-adjoint au maire a également montré dans cette circonstance un dévouement absolu. » Précisons qu'il s'agit de M. Emile Le Corre, père de notre respectable confrère, M. E. Le Corre, de Ker-Men-Meur, au Guilvinec.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à tourner cette page, douloureusement évocatrice de l'histoire du Guilvinec. Ces temps difficiles de notre grand port de pêche se sont effacés, avec son merveilleux essor. Les richesses de la mer ont fait éclore sur son sol une floraison d'habitations confortables, aux allures bourgeoises. Le Guilvinec s'est épanoui en une petite ville coquette, avenante, qui ne cesse de s'étendre aux alentours.

Ses marins, actifs et courageux, montés sur leurs robustes chalutiers, ont acquis, au sein de la grande communauté des gens de mer, un juste prestige dont l'éclat n'est pas près de ternir au long des rivages de l'Océan.

Yves TANNEAU.

Le clergé séculier du diocèse de Cornouaille en 1790

(Suite et fin)

Paroisses de la ville de Quimperlé

SAINT-COLOMBAN, vicariat

Population : 1.586. *Revenu* : portion congrue due par l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

Recteur : Tégnier, Claude-Colomban, né à Quimperlé (Saint-Colomban), vers 1720, prêtre en 1746, pourvu le 31 août 1755. Insermenté. Il émigra en Espagne et y mourut très probablement.

Vicaire : Forget, Joseph-Hyacinthe, né à Quimperlé (Saint-Colomban) en 1726. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper, d'où il fut relâché en 1796. Arrêté de nouveau fin janvier 1798, il fut renvoyé à Quimperlé et mis sous la surveillance de la municipalité. Il mourut à Quimperlé le 12 avril 1799, qualifié d'ex-prêtre.

Prêtres habitués : 1. — Frogerays, Robert-Michel, né à Quimperlé vers 1735, prêtre en 1761. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. Repris fin 1795, il fut relâché. Il mourut à Quimperlé le 25 septembre 1799.

2. — Capitaine de Boisdaniel, Joseph-Marie, né à Quimperlé, le 8 avril 1766, prêtre en 1790. Insermenté. Il émigra à Jersey, puis en Angleterre. Promu chanoine honoraire au Concordat, il fut nommé curé de Brest-

Recouvrance le 16 mars 1811. Il mourut à Landerneau le 25 février 1819 (1).

SAINT-MICHEL, vicariat

Population: 2.026. *Revenu*: portion congrue fournie par l'abbaye de Sainte-Croix, qui afferma les dîmes, en 1790, 227 l.

Recteur: Barbé, Louis-Mathieu, né à Pont-l'Abbé vers 1720, pourvu le 7 juin 1751. Assermenté. Il continua ses fonctions comme curé constitutionnel à Quimperlé, où il mourut le 15 novembre 1797.

Vicaire: Bizien, Thomas, né à Saint-Goazec le 22 novembre 1723, prêtre en 1759. Assermenté. Il continua également ses fonctions à Quimperlé, où il mourut le 29 avril 1794.

Aumônier de l'hôpital: Jouan de Kerbérec, René-Anne, né à Guiscriff, le 8 février 1727, ancien Jésuite. Insermenté. Il demeura caché à Quimperlé et dans les environs jusqu'en 1793, et émigra ensuite en Espagne. Rentré d'exil le 28 novembre 1801, il mourut au manoir de Kernault, en Mellac, le 1^{er} novembre 1804.

Aumônier des Ursulines: La Tour, Etienne-Sébastien, né à Morlaix, le 25 novembre 1725, prêtre en 1755. Ancien Jésuite. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. A sa libération, il se retira à Morlaix, où il mourut le 19 mars 1807.

RIEC, vicariat

Population: 2.510. *Revenu*: portion congrue due par l'abbaye de Saint-Maurice.

Recteur: David, Jean-Marie, né à Quimperlé, le 14 novembre 1745, prêtre le 22 septembre 1770, pourvu le 3 mai

(1) Pierre-Jean Le Flo de Branco, né à Rostrenen, le 31 octobre 1765, ne fut ordonné prêtre, à Paris, que le 1^{er} mars 1791.

1778. Insermenté. Il s'embarqua sur la côte de Névez, pour l'Espagne, le 16 juillet 1792. Nommé curé de Riec le 20 juin 1804, il y mourut le 15 juin 1819.

Vicaire: Le Gurudec, Jean-Louis, originaire de Paule, prêtre en 1783. Insermenté. Il s'embarqua également sur la côte de Névez, pour l'Espagne, le 16 juillet 1792. Vicaire à Moëlan au Concordat, il y mourut le 29 avril 1804.

Prêtres habitués: 1. — Berthou, Louis, né à Riec, le 1^{er} janvier 1738, prêtre en 1767. Insermenté. Il s'embarqua sur la côte de Névez, pour l'Espagne, le 26 juillet 1792. Vicaire à Riec au Concordat, il y mourut le 27 octobre 1816.

2. — Talabardon, Pierre, né au Saint, le 15 décembre 1758, prêtre en 1790. Insermenté. Il s'embarqua pour l'Espagne, sur la côte de Névez, le 16 juillet 1792. Vicaire à Riec au Concordat, il y mourut le 17 mars 1808.

3. — Quiniquidec, Mathurin, né à Argol, le 17 juillet 1756, prêtre en 1782. Assermenté. Il résida à Plomodiern, au moins depuis 1793, jusqu'à sa mort au bourg, le 27 octobre 1799.

La commune de Pont-Aven a été formée, en 1790, d'une portion de Riec et d'une autre portion de Nizon; la paroisse n'a été érigée que le 12 septembre 1805. Elle comptait à cette époque 834 habitants.

ROSCANVEL, prieuré-cure

Population: 561. *Revenu*: 588 l.

Recteur: Graveran, Louis, né à Crozon, le 19 octobre 1745, prêtre en 1771. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au château de Brest d'où il fut libéré le 4 août 1795. Il se cacha ensuite à Crozon. Recteur de La Forêt-Landerneau en 1806, il mourut à Brest, comme aumônier de l'hôpital maritime, le 26 mars 1815.

Vicaire: Pavec, Yves, né à Plogonnec, le 7 mai 1751,

prêtre en 1779. Il prêta d'abord le serment, puis se rétracta. Conduit au château du Taureau le 1^{er} septembre 1792, il fut déporté à Brême le 17 avril 1793. Il revenait en France, lorsqu'il fut arrêté à Luxembourg et conduit à la maison d'arrêt le 27 juillet 1797. Transféré à Quimper, traduit devant le tribunal criminel, il fut condamné à la déportation et dirigé sur Rochefort, où il fut embarqué pour la Guyane. Il fut élargi le 26 octobre 1801 et rapatrié par la Martinique. Nous ne savons ce qu'il devint ensuite.

ROSNOEN, cure

Population: 2.117. *Revenu*: 1.525 l.

Recteur: Lévénez, Jean-François, né à Landeleau, le 9 mai 1729, prêtre en 1754, pourvu le 20 mars 1771. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au château de Brest, d'où il fut libéré le 4 août 1795. Il mourut recteur de Rosnoën en 1803.

Vicaire: Brélivet, Salomon, né à Saint-Eloi, le 22 août 1754, prêtre en 1781. Insermenté. Nous ne savons rien sur son sort durant la Révolution. Recteur de Rosnoën au Concordat, il fut transféré à Rumengo¹ le 4 septembre 1817 et y mourut le 4 décembre 1821.

TRÈVE DE SAINT-SAUVEUR DU FAOU

Vicaire: Jourdren, Jacques, né à Carhaix, le 6 avril 1747, prêtre en 1771. Il prêta serment le 6 février 1791 et se rétracta le 18 mars 1792. Détenu au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Curé du Faou au Concordat, il y mourut le 1^{er} juin 1815.

Le Faou fut érigé en cure le 12 septembre 1805.

SAINT-COULITZ, cure

Population : 456. *Revenu* : 497 l.

Recteur: Poho, Yves, né à Merléac en 1740, prêtre en 1764, pourvu en 1781. Il prêta le serment avec restrictions

le 20 mars 1791 et se rétracta à Audierne en 1792. Elu curé de Lopérec le 3 avril 1791, il n'accepta pas. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau, aux Capucins d'Audierne, d'où il fut transféré à Quimper le 3 février 1795 et libéré le 2 avril 1795. Arrêté de nouveau le 12 octobre 1795, il fut renfermé au Collège. Il mourut à Quimper le 28 mai 1797.

SAINT-EVARZEC, vicariat

Population: 750. *Revenu*: 700 l.

Recteur: Le Du, Grégoire, né à Coray, le 28 octobre 1737, prêtre en 1762, pourvu en 1786. Insermenté. Il émigra en Espagne, ne reparait pas dans le clergé du Concordat et nous ignorons où il mourut.

Vicaire: Hascoët, Pierre, né à Plomodiern, le 19 mai 1749, prêtre en 1779. Insermenté. Il se rendit également en Espagne, où il mourut dans le courant de l'an X.

SAINT-HERNIN, vicariat

Population: 1.120. *Revenu*: 1.200 l.

Recteur: Riou, Corentin-Claude, né à Telgruc, le 15 octobre 1724, prêtre en 1750, pourvu le 19 août 1777. Insermenté. Il se retira à Telgruc en 1792 et mourut à Brest le 1^{er} septembre 1792.

Vicaire: Guézennec, Joseph-Marie, né à Pont-Croix, le 29 novembre 1753, prêtre en 1778. Insermenté. Il se tint caché au moins jusqu'en l'an III. Nous perdons ensuite sa trace et nous ne pouvons dire ce qu'il devint.

SAINT-NIC, cure

Population: 764. *Revenu*: 893 l.

Recteur: Le Nir, Joseph-Charles, né probablement à Rosporden vers 1719, pourvu en 1766. Il prêta le serment le 30 janvier 1791, demeura dans ses fonctions à Saint-Nic, où il mourut le 18 août 1794.

Vicaire: Le Hars, Antoine-Marie, neveu du recteur, né à Rosporden, le 8 février 1759, prêtre en 1784. Il prêta également le serment le 30 janvier 1791, devint curé de Plovan, qu'il quitta le 12 mai 1792, pour devenir curé de Plogonnec. Au Concordat, il était prêtre à Guengat; en 1812, on le retrouve à Plogonnec. Ensuite nous perdons sa trace.

SAINT-THOIS, vicariat

Population: 826. *Revenu*: 724 l. Les dîmes revenaient à l'hôpital général de Quimper.

Recteur: Hervé, Guillaume, né à Maël-Pestivien, le 16 mars 1750, prêtre en 1776, pourvu le 15 mai 1789. Insermenté. Nous ne possédons aucun renseignement sur son sort durant la Révolution. Recteur de Saint-Thois au Concordat, il y mourut le 10 décembre 1810.

Vicaire: Cajean, Yves-Marie, né à Quimper (Saint-Mathieu), le 28 janvier 1762, prêtre en 1786. Insermenté. Comme pour son recteur, les papiers de la Révolution n'en font pas mention. Recteur de Plomelin au Concordat, il y mourut le 21 mai 1808.

SAINT-THOMAS-LANDERNEAU, prieuré-cure

Population: 730. *Revenu*: 312 l.

Prieuré-recteur: Bodenez, Pierre-Joseph, né à Irvillac, le 19 mars 1726, prêtre en 1757. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest, d'où il fut conduit à l'hôpital de la marine le 21 décembre 1791. Transféré aux Capucins d'Audierne le 11 août 1792, puis à Kerlot, aux Capucins de Landerneau, il fut libéré fin 1793. Arrêté pour la deuxième fois, il fut renfermé au Collège de Quimper d'où il fut relâché le 12 avril 1795. A cause de son âge et de ses infirmités, il lui fut permis de résider à Landerneau, où il mourut le 21 octobre 1800.

Vicaire: Le Marc, Germain-Charles-Marie, né à Landerneau, le 11 décembre 1753, prêtre le 4 avril 1778. In-

sermenté. Nous ne possédons aucun renseignement sur son existence pendant la Révolution. Il mourut recteur de Gouesnou le 14 août 1809.

Prêtre habitué: Rivoal, Claude, né à Plougastel, le 8 octobre 1755, prêtre en 1783. Nous ne savons rien sur son sort durant la Révolution et nous ne pouvons pas dire s'il prêta le serment ou non. Au Concordat, il était vicaire à Plouvien; il mourut recteur de Saint-Marc le 3 mai 1814.

SAINT-THURIEN, cure

Population: 1.000. *Revenu*: 1.122 l.

Recteur: Le Clech, Pierre, né à Plounévez-Quintin, fut pourvu le 20 janvier 1789. Il prêta le serment avec restrictions le 30 janvier 1791 et fut considéré comme insermenté. En mai 1796, il était détenu à la maison d'arrêt de Quimperlé, comme « soupçonné d'acointance avec les Chouans ». Il mourut au bourg de Kernével le 23 décembre 1797, âgé de 47 ans.

Vicaire: Conan, Jean-Claude, né à Saint-Coulitz, le 4 août 1763, prêtre le 22 septembre 1787. Assermenté. Elu curé de Melgven, il n'accepta pas et continua ses fonctions à Saint-Thurien. En 1792, il était vicaire à Rosporden. Recteur de Pluguffan au Concordat, il y mourut le 21 mai 1813.

Saint-Thurien avait une trêve: *Trévennou*, mais elle ne paraissait pas être desservie depuis longtemps.

SCAER, vicariat

Population: 4.035. *Revenu*: les dîmes revenaient au chanoine Le Borgne de Kermorvan, du chapitre, qui les avait affermées 1.700 l. en 1790; le recteur percevait une portion de dîme valant 850 l.

Recteur: Lharidon, Guillaume, né à Douarnenez, le 4 mars 1739, prêtre en 1763, pourvu le 10 août 1789. Il prêta le serment le 18 février 1791 et continua ses fonc-

tions à Scaër. Recteur de Saint-Nic au Concordat, il fut transféré à Plogastel où il mourut le 30 mars 1808.

Vicaire: Caro, Louis, né à Plonévez-du-Faou, le 8 mai 1739, prêtre en 1765. Insermenté. Il resta caché à Plonévez-du-Faou pendant toute la Révolution et mourut à Loqueffret le 19 avril 1801.

Prêtres habitués: 1. — Cloarec, Yves-Thomas, né à Quimper vers 1732, prêtre en 1758. Il prêta d'abord le serment, puis se rétracta. Il mourut à Scaër le 8 mai 1794.

2. — Collobert, Jean, né à Briec, le 27 janvier 1763, prêtre le 8 mars 1788. Insermenté. Il paraît s'être tenu caché jusqu'en l'an VI. Le 8 octobre 1797, il s'embarqua à Lorient pour l'Espagne. Il mourut à Scaër le 8 avril 1803.

3. — Guyomarch, François, né à Berrien, le 4 mai 1758, prêtre en 1786. Assermenté. Il fut élu curé de Scrignac, où il fut reçu plus que fraîchement par les habitants. Il dut rétracter son serment, car en 1792, il était détenu au château de Brest et à la fin de la même année, il était signalé comme caché à Plonévez-du-Faou. Vicaire à Berrien au Concordat, il fut nommé recteur de Névez le 1^{er} avril 1812 et interdit le 9 février 1813. Il mourut à Quimper le 12 mars 1816.

SCRIGNAC, cure

Population: 2.787. *Revenu*: 1.530 l.

Recteur: Bernard, Etienne, né à Querrien, le 22 novembre 1723, prêtre en 1750, pourvu le 21 avril 1765. Insermenté. Il fut arrêté le 3 mars 1792, conduit au château de Brest, puis aux Capucins d'Audierne, enfin à Kerlot, où il mourut le 17 juin 1793.

Vicaire: Brélivet, Grégoire, né à Plonévez-du-Faou, le 8 mars 1747, prêtre en 1771. Insermenté. Détenu au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 avril 1792.

Recteur de Scrignac au Concordat, il y mourut le 22 mai 1805.

Prêtres habitués: 1. — Hascoët, Joseph, né à Guiscriff, le 19 mars 1761, prêtre en 1786. Insermenté. Détenu au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Recteur de Locmaria-Berrien au Concordat, il fut envoyé comme vicaire à Plonévez-Porzay, puis à Brest. Nommé recteur de Plonéis le 1^{er} septembre 1813, il y mourut le 2 novembre 1813.

2. — Le Coant, Jean, né à Scrignac, le 22 mars 1745, prêtre à Vannes en 1772. Assermenté. Il fut élu curé constitutionnel de Scrignac. Vicaire à Briec au Concordat, il mourut comme simple prêtre à Plouyé le 2 septembre 1827.

3. — Piriou, François, né à Quimper (Saint-Mathieu) en 1745, prêta le serment, devint vicaire à Clohars-Fouesnant, puis à Combrit, où il mourut le 22 mars 1793.

TRÈVE DE BOLAZEC

Vicaire: Le Guillou, Pierre, né à Scrignac, le 20 janvier 1756, prêtre en 1781. Insermenté. Il émigra à Jersey, puis en Angleterre. Il mourut à Bolazec le 8 mai 1802.

Prêtre habitué: Trelu, René, né à Plogonnec, le 15 mai 1744, prêtre en 1775. Il prêta le serment à Trégunc, comme vicaire, le 4 avril 1791 et le renouvela à Loctudy, également comme vicaire, le 10 juin 1792. Il ne figure pas dans la liste du clergé au Concordat et nous ne savons pas quelle fut sa fin.

TRÈVE DE COATQUÉAU

Vicaire: Jégou, Claude, né à Coatquéau, le 15 mai 1755, prêtre en 1780. Insermenté. Il demeura caché au moins jusqu'en l'an III. Suivant certain écrit, confirmé par la tradition, son cadavre, revêtu du costume ecclésiastique, fut découvert sur le bord d'un chemin conduisant à Coatquéau, aux environs de Pâques 1797. Ses reliques reposent

dans le cimetière de Coatquéau, entre la sacristie et la croix. Les registres d'état civil de Scrignac ne mentionnent pas son acte de décès.

SPEZET, vicariat

Population: 2.400. *Revenu*: portion congrue fournie par le chanoine Desnos, qui avait affermé les dîmes 1.550 l.

Recteur: Causer, Robert-Fleury-Vincent, né à Lorient, en 1746, prêtre en 1770, pourvu le 22 juillet 1772. Il prêta le serment et le rétracta le 7 juin 1795. Il fut arrêté en novembre 1795 et détenu à Carhaix pendant quelques temps. Il mourut à Carhaix le 28 décembre 1800.

Vicaire: Lévénez, Alain, né à Spézet, le 21 janvier 1752, prêtre en 1776. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest en l'an III. Arrêté dans son village natal à Spézet, le 7 mai 1798, il fut conduit le jour même à la maison d'arrêt de Quimper. Il en sortit le 9 juin pour être déporté à l'île de Ré, d'où il fut relâché le 5 avril 1800. Vicaire à Plonévez-du-Faou en 1806, il fut nommé recteur de Plogoff le 15 septembre 1807; il y cessa ses fonctions le 10 juin 1811 et mourut le 9 octobre 1811.

Prêtre habitué: Lijour, Guillaume, né à Spézet en 1722, prêtre en 1750. Nous ne savons rien sur son existence durant la Révolution, sauf qu'il prêta le serment en juin 1793 et le rétracta à Spézet, le 17 Messidor an III (dimanche 3 juillet 1795).

TELGRUC, vicariat

Population : 1.244. *Revenu* : 1.676 l.

Recteur : Gloaguen, Corentin, né à Plogastel, le 12 décembre 1749, prêtre en 1780. Assermenté. Il quitta sa paroisse le 15 octobre 1792 et se rendit à Plogastel; il exerça les fonctions de curé à Plonéis en 1792, puis retourna à Plogastel, où il mourut le 19 juillet 1810.

Vicaire : Louboutin, Pierre, né à Plonévez-Porzay, le

1^{er} avril 1741, prêtre en 1771. Assermenté. Il devint curé constitutionnel de Telgruc. Il mourut recteur de Landévennec le 22 mars 1806.

TOURCH, cure

Population : 569. *Revenu* : 669 l.

Recteur : Guéguen, Guillaume, né à Trégourez, le 30 mars 1749, prêtre en 1774, pourvu le 3 septembre 1789. Insermenté. Il émigra en Espagne. Recteur de Tournich au Concordat, il y mourut le 7 octobre 1805.

TREFFIAGAT, cure

Population : 535. *Revenu* : 1.077 l.

Recteur : Larour, Henri, né à Plozévet le 5 août 1741, prêtre en 1771, pourvu en 1785. Insermenté. Il mourut à Treffiat le 17 avril 1792.

TREGOUREZ, cure

Population : 950. *Revenu* : 852 l.

Recteur : Caërou, Yves, né à Lanrivain, le 9 mai 1746, prêtre à Vannes en 1772, pourvu en 1786. Insermenté. Il s'embarqua à Bénodet pour l'Espagne, le 2 juillet 1792 et débarqua à Concarneau, venant de Saint-Sébastien, le 22 mars 1802. Recteur de Trégourez au Concordat, il y mourut le 29 janvier 1812.

Vicaire : Lalouet, Jacques, né à Cléden-Poher, le 4 février 1759, prêtre en 1784. Insermenté. Il demeura caché, au moins jusqu'en 1793. On perd ensuite sa trace. Recteur de Collorec au Concordat, il fut transféré à Plonévez-du-Faou, puis à Kergloff, où il mourut le 28 août 1822.

TREGUENNEC, cure

Population : 307. *Revenue* : 1.630 l.

Recteur : Calvez, Jean-Marie, né à Primelin, le 28 août 1734, prêtre en 1758, pourvu le 7 octobre 1780. Insermenté.

En 1792, il se retira dans le Cap et s'y cacha. Arrêté à Pont-Croix le 4 mai 1793, il fut conduit à Kerlot, puis transféré aux Capucins de Landerneau, d'où il fut déporté à Rochefort; il y mourut, sur le *Washington*, dans la nuit du 22 au 23 août 1794.

TREGUNC, vicariat

Population : 2.146. *Revenu* : Le tiers des dîmes évalué 1.530 l., que le chapitre laissait au recteur pour lui servir de portion congrue.

Recteur : Du Laurens, Alexandre-Hyacinthe, né à Concarneau, le 18 janvier 1758, prêtre en 1782, pourvu le 8 janvier 1789. Insermenté. Après diverses pérégrinations, il se fixa à Orléans et y exerça tranquillement un petit commerce pendant la durée de la Révolution. Le 9 décembre 1802, il y recevait même son certificat d'amnistie, pour fait d'émigration ! Nommé chanoine titulaire du chapitre de Quimper, le 12 avril 1803, il mourut à Quimper le 5 juin 1818.

Vicaire : Le Guiffant, Yves-Augustin-Joseph, né à Moëlan, le 20 janvier 1758, prêtre en 1783. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et y mourut très probablement.

Prêtre habitué : Kerloch, Clet, né à Plogoff, le 5 avril 1764, prêtre le 28 mars 1789. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau, au Collège de Quimper et enfin au château de Brest, d'où il fut déporté à Rochefort, d'où il fut libéré le 12 avril 1795. Le 8 octobre 1797, pour se soustraire aux poursuites édictées par la loi du 19 vendémiaire an V, il s'embarqua à Lorient pour l'Espagne. Débarqué à Port-Manech, sur la côte de Névez, en 1802, il devint recteur de Trégunc au Concordat et y mourut le 21 janvier 1830.

TREMEOC, cure

Population : 460. *Revenu* : 870 l.

Recteur : Le Denmat, Mathurin, né à Saint-Guen, très-

ve de Mûr, le 24 février 1736. Assermenté. Il fut élu curé de Trégunc le 11 décembre 1791 et accepta sa désignation. Il mourut à Concarneau le 24 janvier 1799.

Vicaire : Hourman, Olivier, né à Plouguer, le 3 juillet 1756, prêtre en 1783. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest, aux Capucins d'Audierne, à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper, d'où il fut libéré le 2 avril 1795. Nous n'avons pas retrouvé son acte de décès; cependant, le 12 septembre 1798, mourut à Kervern, en Trégourez, un Olivier Hourman, dit également originaire de Plouguer, âgé d'environ 45 ans, et qualifié de *domestique*. S'agissait-il du vicaire de Tréméoc, dont on aura voulu voiler l'identité ? C'est probable.

TREMEVEN, cure

Population : 670. *Revenu* : 905 l.

Recteur : Rannou, Yves-Julien, né à Pleyben, le 4 avril 1747, prêtre en 1771, pourvu le 11 juillet 1781. Insermenté. Il fut détenu à Quimper, au Collège, et élargi le 12 août 1795. Il mourut à Tréméven le 11 avril 1804.

Vicaire : Briand, Jean, né à Briec, le 1^{er} avril 1763, prêtre en 1788. Insermenté. Il se rendit à Bénodet dans l'intention de s'embarquer pour l'Espagne, mais il arriva trop tard, se réfugia aux îles Glénans, où il fut arrêté par la garde nationale de Concarneau. Conduit au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Nous ignorons sa destinée par la suite.

TREOGAT, cure

Population : 358. *Revenu* : 918 l.

Recteur : Lozach, Henri-François, né à Quimper (La Chandeleur), le 19 septembre 1745, prêtre le 21 septembre 1769, pourvu le 13 juillet 1774. Insermenté. Il se cacha d'abord à Peumerit, émigra ensuite en Angleterre et débarqua à Roscoff le 18 juin 1802. Recteur de Peu-

merit au Concordat, il fut nommé curé de Daoulas le 21 avril 1808. Il fit démission de Daoulas le 16 décembre 1816 et devint aumônier de l'hospice de Quimper où il mourut le 1^{er} novembre 1820.

TREVOUX (LE), cure

Population : 1.200. *Revenu* : 1.546 l.

Recteur : Lorans, Yves, né au Faouët, le 7 juin 1748, prêtre en 1772. Insermenté. Il quitta la France pour se rendre en Espagne le 17 juillet 1792. Recteur du Trévoux au Concordat, il fut nommé curé de Bannalec le 21 avril 1808 et y mourut le 20 juin 1813.

Vicaire : Le Floch, Thomas, né à Plonévez-Porzay, le 9 mars 1745, prêtre en 1771. Insermenté. Il émigra également en Espagne et mourut à Quimperlé le 5 mai 1804.

DIOCESE DE VANNES

ARZANO, cure

Population : 3.100. *Revenu* : 3.819 l.

Recteur : Le Puill, Guillaume-Joseph, né à Séglien, le 17 octobre 1748, prêtre en 1774. Insermenté. Par lettre adressée au district de Quimperlé, le 21 octobre 1791, il déclarait « quitter son bénéfice et le laisser purement et simplement à la nomination des électeurs ». Il n'est pas question de lui pendant la Révolution. Curé d'Arzano au Concordat, il démissionna le 22 février 1810, se retira dans sa famille et mourut en 1811.

Vicaire : Pécart, Jean-Claude, né à Cléguer le 4 novembre 1756. Il prêta le serment le 2 janvier 1791 et fut élu curé d'Arzano le 25 mars 1792. Le 26 mars 1794, il épousa à Arzano Anne Le Roux, originaire de Pluméliau. Menacé par les chouans, son presbytère pillé par eux, il chercha un refuge à Quimperlé. S'étant rendu à Arzano pour la confection des rôles de l'an VII, il fut enlevé au retour, le 21 octobre 1798, par une bande de chouans. On ne sut jamais où fut enterré son cadavre.

GUILLIGOMARCH, paroisse annexée à Arzano

Vicaire : Le Guennec, Yves, né à Arzano le 25 avril 1747, prêtre en 1772, ne prêta pas le serment. Il fut détenu au château de Brest du 6 décembre 1791 au 21 mars 1792. Il fut encore arrêté à Pont-Scorff le 8 juin 1795 et détenu à la maison d'arrêt de Quimperlé jusqu'au 20 août 1795. Ensuite nous perdons sa trace; il ne figure pas dans le clergé du Finistère au Concordat.

REDENE, cure

Population : 2.800. *Revenu* : 1.538 l.

Recteur : Le Louët, Cosme-Damien, originaire de Locminé, prêtre en 1761, fut pourvu le 3 avril 1772. Insermenté. Nous ne savons rien sur ce prêtre, qui paraît avoir quitté le Finistère dès le début de la Révolution.

Vicaire : Le Moing, Joseph, né à Rédéné, le 26 mars 1741, prêtre en 1773. Insermenté. Détenu au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Recteur de Rédéné au Concordat, il y mourut le 17 avril 1822.

TRÈVE DE SAINT-DAVID

Vicaire : Le Guennec, Olivier, né à Noyal-Pontivy le 20 septembre 1749, prêtre en 1773, assura ses fonctions de vicaire à Saint-David jusqu'en mars 1791. Insermenté. Il mourut vicaire à Noyal-Pontivy en 1812.

STATISTIQUE DU CLERGE

DIOCESE DE CORNOUAILLE

CATÉGORIES	Nombre	Non asser- mentés	Assermentés	
			Rétractés	Non- rétractés
Evêque	1	1		
Secrétaire de l'Evêché	1	1		
Aumônier de l'Evêque	1	1		
Dignitaires.. .. .	5	5		

CATÉGORIES	Nombre	Non asser- mentés	Assermentés	
			Rétractés	Non rétractés
Chanoines	12	12		
Prêtres de la Cathédrale ..	5	4		1
Professeurs de Séminaire ..	9 ⁽¹⁾	9		
Professeurs de Collège	9	1		8
Recteurs	137 ⁽²⁾	88	4	35
Vicaires	159	120	4	35
Prêtres habitués	134	94	6	34
Chanoines de Collégiale.. ..	2 ⁽³⁾	1		1
Aumôniers de Communautés.	5	4		1
Aumôniers des Hôpitaux. ..	4	4		
Aumôniers d'Etablissements.	2 ⁽⁴⁾	2		
Chapelains	5	4		1
Prieurs	2	1		1
Instituteurs	1			1
<i>Totaux</i>	494	362	14	118

DIOCESE DE VANNES

Recteurs	2 (5)	2		
Vicaires.. .. .	4	3		1
<i>Totaux</i>	6	5		1

(1) Nous comprenons, dans ce chiffre, trois professeurs du Séminaire de Plouguernével qui, par leur origine et leurs fonctions ultérieures, appartenaient au Finistère.

(2) Le nombre de recteurs se réduit à 137 à cause des 2 paroisses annexées de Loqueffret et de Saint-Ségal.

(3) Le nombre de chanoines de la Collégiale de Saint-Trémeur, à Carhaix, était en réalité de 4, mais l'un d'eux a déjà été compté parmi les recteurs et un autre parmi les vicaires.

(4) Nous désignons sous le nom d'aumôniers d'établissement les prêtres attachés à la poudrerie du Pont-de-Buis et à la mine de Poullaouen...

(5) Le nombre de recteurs des paroisses du diocèse de Vannes se réduit à 2, à cause de la paroisse annexée de Guilligomarch.

REPARTITION DU CLERGE PAR DISTRICT

CATÉGORIES	Brest	Carhaix	Châteaulin	Landerneau	Lesneven	Morlaix	Pont-Croix	Quimper	Quimperlé	Totaux par catégories
Evêques						1		1		2
Secrétaires de l'évêché						1		1		2
Dignitaires						5		5		10
Chanoines.						10		12		22
Prêtres de la cathédrale						3		5		8
Professeurs de séminaire.						4		9		13
Professeurs de collège						6		9		15
Recteurs.. .. .	38	19	27	23	24	27	25	40	20	243
Vicaires	49	30	32	50	33	49	26	37	23	323
Prêtres habitués. ..	43	21	29	39	19	39	21	25	24	260
Chanoines de collégiale.	6	4			5	7				22
Aumôniers de communautés	2	1		1	1	5	1	2	1	14
Aumôniers des hôpitaux	3	1		1		2		2	1	10
Aumôniers militaires	30									30
Aumôniers d'établissements.		1	1							2
Aumônier d'évêque..								1		1
Chapelains		1		1	2	1	1	3		9
Prieurs		1		1						2
Instituteur							1			1
<i>Totaux</i>	171	79	89	116	84	154	75	152	69	989

REPERTOIRE DES TREVES avec indication des paroisses-mères

TRÈVES	PAROISSES-MÈRES	TRÈVES	PAROISSES-MÈRES
Audierne	Esquibien	Quilinen	Briec
Bodilis	Plougar	Roche-Maurice	Ploudiry
Bohars	Guilers	Roscoff	Minihy-Léon
Bolazec	Scrignac	Rosporden	Elliant
Bourg-Blanc	Plouvien	Rumengol	Hanvec
Brélès	Plourin	Saint-Cadou	Sizun
Cadol	Melgven	Sainte-Catherine	Plouvorn
Carantec	Taulé	Sainte-Catherine	Plounévezel
Cloître (Le)	Pleyben	Saint-David	Rédéné
Cloître (Le)	Plourin	Saint-Divy	La For.-Lan
Coatquéau	Scrignac	Saint-Eloi	Irvillac
Collorec	Plonévez-du-Faou	Saint-Eutrope	Plougonven
Concarneau	Beuzec-Conq	Saint-Frégant	Guissény
Forêt (La)	Fouesnant	Saint-Goazec	Laz
Gourlizon	Ploaré	Saint-Honoré	Lanvern
Guellevain	Edern	Saint-Idunet	Plounévezel
Guiler	Mahalon	St-Jean-du-Doigt	Plougasnou
Guipronvel	Milizac	St-Jean-Quéran	Tréflaouénar
Ile Tudy	Combrit	St-Jean-Trolimon	Beuzec-C.-C
Juch (Le)	Ploaré	St-Jos.-du-Faou	Hanvec
Henvic	Taulé	Saint-Julien	Ploudiry
Huelgoat	Berrien	Saint-Marc	Lambézellec
Kergloff	Cleden-Poher	Saint-Méen	Ploudaniel
Kerlaz	Plonévez-Porzay	Saint-Pabu	Ploudalméze
Lamber	Ploumoguer	Saint-Quijeau	Plouguer
Lambourg	Combrit	Saint-Rivoal	Brasparts
Lampaul	Guimiliau	Saint-Sauveur	Commana
Lanarvily	Kernilis	St-Sauv.-du-Faou	Rosnoën
Landivisiau	Plougourvest	Saint-Servais	Plounéventer
Landudal	Briec	Sainte-Sève	St-Mart.-Mo

TRÈVES	PAROISSES-MÈRES	TRÈVES	PAROISSES-MÈRES
Langolen	Briec	Saint-Tudec	Poullaouen
Lannéanou	Plouigneau	Saint-Urbain	Dirinon
Lanvoy	Hanvec	Saint-Yvi	Elliant
Loc-Eguiner	Ploudiry	Santec	Minihy-Léon
Lochrist-Conquet	Plougonvelin	Trébalay	Bannalec
Locmaria	Berrien	Treffrin	Plouguer
Locmaria	Plouzané	Tréflévénez	Tréhou (Le)
Locmaria-an-H.	Elliant	Tréfléz	Landrévarzec
Locmélar	Sizun	Trégarvan	Argol
Locquirec	Lanmeur	Trélivalaire	Lothéa
Logonna	Quimerch	Trémaouézan	Ploudaniel
Martyre (La)	Ploudiry	Trévarn	Dirinon
Mespaul	Plouvorn	Trévennou	Saint-Thurien
Moustoir (Le)	Châteauneuf	Trévereur	Tréhou (Le)
Pencran	Ploudiry	Trézilidé	Tréflaouénan
Pont-Christ	Ploudiry		
Pont-Croix	Beuzec-Cap-Sizun		

(1) Les paroisses étant classées par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque diocèse, on n'a pas jugé utile d'en dresser un tableau.

ADDITIONS ET CORRECTIONS A LA PREMIERE PARTIE.

Diocèses de Léon, Tréguier et Dol. (Voir le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1941, pp. 1-104).

P. 1. Lire: le diocèse de Cornouaille, cent trente-neuf, au lieu de cent trente-huit. En tout, deux cent quarante-six, au lieu de deux cent quarante-cinq.

Même page: les bénéficiers eux-mêmes, au lieu de bénéfices eux-mêmes.

P. 4. Micault de Souleville devint secrétaire de la Société *Les Amis de la Constitution* de Lamballe, présidée par Verne, ci-devant prieur des Augustins. Il mourut à Lamballe le 30 septembre 1818.

P. 7. Louis-François de Limoges naquit au port de Guipry, le 3 septembre 1739.

P. 9. Charles Fercoc mourut à Versailles, le 13 avril 1841.

P. 11. François Garo mourut le 26 avril 1797 et fut enterré dans le cimetière de Bréventec.

P. 14. Bernard-François Le Sénéchal-Penanguer mourut au village de Kergouniant, en Plouarzel, le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799) et non au manoir de Kervéatous.

P. 46. Guillaume Fily mourut à Landerneau, le 13 pluviôse an IV (2 février 1796).

P. 71. Charlès du Cosquer de Pentrez mourut au manoir de Lesquivit, en Dirinon, le 23 messidor an X (12 juillet 1802).

P. 77. Le Nouvel, prêtre en 1783 au lieu de 1743.

P. 98. Jean-Vincent Bahezre de Lanlay était né à Saint-Gilles-Pligeaux, le 13 novembre 1742 et fut ordonné prêtre en 1767.

DEUXIEME PARTIE

Diocèse de Cornouaille (*Bulletin* de 1954).

P. 83. Lire: Evêché au lieu de Evéché.

Même page: lire 16 juillet 1724, au lieu de 17 juillet.

Même page: lire prêtre en 1748, au lieu de 1752.

P. 90. Il faut reporter les lignes 15 et suivantes jusqu'au titre *Collège*, après le deuxième paragraphe de la note (1).

P. 105. Ligne 5, lire Assermenté au lieu de insermenté.

P. 139. Table des matières, lire *Le Clergé séculier* au lieu de *Le Clergé régulier*.

Contribution à l'étude
de l'histoire économique du Finistère

Le canton de Briec au début du XIX^e siècle

La documentation de base, utilisée dans la présente étude, est la même que celle dont nous nous sommes servis pour un précédent travail sur le canton de Sizun (1), à savoir les anciens rapports de l'Administration des Contributions Directes et du Cadastre. Il est permis de regretter qu'ils se limitent à quelques cantons. Ce n'est pas tant les disparitions intervenues au long des années qui en sont la cause, mais la simplification dont ils furent l'objet dès le début, laquelle diminue considérablement, à notre point de vue, leur valeur documentaire.

Par ailleurs, il nous paraît indispensable de compléter les indications que nous avons données (1) par un bref historique du Cadastre.

L'Assemblée Constituante avait aboli les anciens impôts, tailles et vingtièmes notamment, par la loi du 1^{er} décembre 1790. Celle du 22 Brumaire an VI (12 novembre 1799), instituant l'administration des Contri-

(1) *Bulletin de la Société Archéologique* de 1957.

butions Directes, fut suivie de la loi du 3 Frimaire an VII (23 novembre 1798) précisant les modalités de répartition de la nouvelle contribution foncière. Celle-ci était basée dorénavant sur le « revenu net imposable »; entendre, pour les propriétaires ruraux, le produit brut des récoltes, diminué des frais de culture (moyenne établie sur 15 années). D'où nécessité d'un classement des terres, d'un contrôle à l'aide de baux, en bref de « l'expertise cadastrale », procédure qui nous donne des éléments d'appréciation sur l'état de l'agriculture à l'époque.

La loi du 15 septembre 1807 prévoyait le dénombrement des terres et les instructions impériales du 20 février 1808 donnèrent le départ à la levée du plan parcellaire général qui s'avérait indispensable.

Les événements et la chute de l'Empire ne furent pas sans contrarier les opérations (2). A Briec, elles avaient été commencées en 1812 (délimitation) par les géomètres Azémar, Jobé-Duval, Le Cornec et Guérin. L'arrêté préfectoral d'approbation ne fut pris que le 30 janvier 1815.

A Langolen, les mêmes travaux étaient entrepris par le sieur Taconnet, en 1813. Le plan parcellaire fut admis le 13 juin 1817. Cependant « l'expertise cadastrale », dans les deux communes, attendit 1818 avant d'être réalisée. Elle fit l'objet des arrêtés préfectoraux du 5 janvier 1819.

Par ailleurs, nous avons assorti notre travail de comparaisons établies à l'aide des chiffres relevés dans le fonds de la statistique agricole (3). Erreurs et contradictions y abondent.

L'irrégularité des rendements peut expliquer certaines d'entre elles, mais elles apparaissent d'une manière fla-

(2) Cf. « *Le Cadastre Français* », de R. Herbin et A. Pebeureau, 1953.

(3) Etats de récoltes, affaires diverses 1812-1815. Encouragements à l'élevage. (Archives départementales.)

grante, lorsqu'il s'agit des communes d'une même région, à la même époque. Elles s'expliquent par la crainte des impositions, plus encore que par l'ignorance.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ne déplorait-il pas encore récemment, dans une étude sur le revenu de l'agriculture en France en 1956-1957, le fait que les chiffres se trouvent « désastreusement faussés » par la méfiance des exploitants? (ce qui ne va d'ailleurs pas sans danger, à l'époque où on aborde le Marché Commun).

Enfin, la découverte de baux et inventaires, conservés dans les familles de la région de Briec, nous a apporté des renseignements précieux.

ETENDUE ET LIMITES

L'étendue de la paroisse primitive de Briec devait avoisiner 12.000 hectares, si elle comprenait les trèves de Landudal, Langolen, Quilinen et Tréflez. Landrévarzec reçut, semble-t-il, l'autonomie vers le XIII^e siècle (4). Mais après la Révolution, elle fut réintégrée à Briec qui, par contre, perdit Langolen, érigée en commune.

Ainsi, au début du XIX^e, le canton de Briec s'étendait approximativement dans les limites de l'ancienne paroisse. Par la suite, les lois du 25 mai 1893 et du 8 juillet 1901 créaient respectivement les communes de Landrévarzec et Landudal.

Nous ne parlerons pas d'Edern, qui fut rattachée au canton de Briec seulement par la loi du 9 décembre 1924. Auparavant, cette commune était comprise dans le canton de Pleyben.

C'est sous le nom de Brithiac, d'origine gallo-romaine,

(4) *Topographie du Cartulaire de Landévennec*, R. Largillière, B.S.A.

que le cartulaire de Landévennec se réfère à un certain nombre de possessions dans la même région.

Plus tard, elle devenait encore Briziac. Elle s'appelle désormais Briec-de-l'Odét, du nom de « la plus jolie rivière de France » qui lui sert de frontière.

Briec étouffe toujours un peu, par son importance, les communes circonvoisines; ainsi, lorsque l'on parle du chef-lieu, c'est aussi bien de la région briécoise qu'il s'agit.

« Région riche, cultivateurs se faisant remarquer par leurs habitudes d'aisance », tels sont les qualificatifs dont use à son égard l'Administration, dans ses rapports, au milieu du ^{xix}^e siècle. Ils peuvent s'appliquer, nous n'en doutons pas, rétroactivement, tout au moins quelques décades auparavant.

Richesse relative bien sûr, comparée à d'autres circonscriptions finistériennes plus défavorisées.

« Les mœurs y sont douces », remarque-t-on; il fallait donc qu'elles eussent bien changé ou que le mécontentement fût vif pour que les « gars » de Briec se laissassent aller à commettre des exactions, lors de la Révolte du Papier Timbré en 1675. Cependant, un siècle plus tard, certains de leurs descendants attirèrent à nouveau l'attention, cette fois par une neutralité bienveillante à l'égard de la Chouannerie. Les hommes de M. de Cornouaille trouvèrent le gîte à Briec.

C'est à la descente de Saint-Hervé, le 20 novembre 1800, que fut assassiné Yves-Marie Audrein, l'évêque constitutionnel.

Le canton fournit même, à la bande de Le Cat, quelques comparses « forcés ».

Peu de temps auparavant, l'ancien député, devenu juge de paix, Yves Briand, de Landudal, était lui aussi tombé sous la main des Chouans.

Notons cette remarque faite il y a un siècle: « La population est assez robuste, mais peu laborieuse... le voisinage et la fréquentation des villes la perdent. »

Peut-être émanait-elle d'un austère Léonard? On sait que certains compatriotes du Nord-Finistère avaient tendance à minimiser l'ardeur au travail des Cornouaillais.

Toujours est-il qu'aujourd'hui les Briécois passent pour gens sérieux et cultivateurs avertis; qu'on en juge par la zone témoin à Langolen, par la mécanisation qui se poursuit dans tout le canton à un rythme accéléré, le développement, en marge des cultures classiques, des pois, des haricots verts et plus récemment, un essai de culture de fraisiers. Sans compter que la circonscription conserve, toutes proportions gardées, sa vocation à l'élevage.

N'était-ce pas la proximité des centres, et de Quimper en particulier, qui lui conférait jadis son aisance?

Mais voici la description que l'on donnait du canton en 1818:

« La commune de Briec, chef-lieu de canton de justice de paix, est située à une lieue et demie métrique de la ville de Quimper et à égale distance de Châteaulin, marchés les plus voisins et également fréquentés par les habitants de la commune. Elle est coupée, dans la partie nord-ouest, par la grande route de Quimper à Châteaulin et traversée par les chemins vicinaux de Quimper à Château-Neuf et Pleyben et par divers qui communiquent dans les divers hameaux, qui sont impraticables pendant huit mois de l'année (5).

« Cette commune est bornée au nord par Lothey, Gouézec et Edern, à l'est par Langolen et Elliant, au sud par

(5) Ceci n'était pas particulier à Briec. Cambry n'a pas minimisé l'état lamentable du réseau routier dans son « *Voyage dans le Finistère* ».

les communes du Grand Ergué et K/feunteun et à l'ouest par les communes de K/feunteun, Plougonec, Quéménéven et Cast. Son étendue est de quatre lieues du nord au sud et de trois lieues de l'est à l'ouest.

« Le territoire y est très varié. On trouve des plaines humides, sur un fond de glaise, des côteaux arides et escarpés; les cailloux, les ardoisines, le granit, le sable, les terres fortes, se succèdent et varient la campagne; ici vous n'avez aucun abri, là des chênes immenses couvrent la terre et nuisent à l'agriculture.

« Les véritables produits de la commune sont les bêtes à cornes qui y sont en abondance et de la belle espèce: une race de forts bidets, très estimés pour la fatigue, s'y perfectionne par le zèle de M. le Préfet, qui fait délivrer des prix d'encouragement à ceux qui conservent les plus beaux étalons; des seigles, des avoines, des bleds noirs, des foins, du chanvre, peu de miels et des cidres; mais toutes ces denrées se consomment à peu près dans la commune. Les seuls objets livrés au commerce sont le bétail, les chevaux, le miel et quelques bois dont la valeur est presque absorbée par les charrois.

« Le chef-lieu ne se compose que de l'église et du presbytère, de deux maisons particulières, deux auberges, trois habitations rurales et quelques chaumières... Les hameaux, assez également répartis sur l'étendue de la commune, sont au nombre de 296 et quelques maisons isolées... »

« ... La commune de Langolen... est distante d'une lieue et demie métrique, au levant de Quimper... et se trouve aussi à la même distance de Châteauneuf, au nord, de Scaër au levant et de Rosporden au midi. Elle communique par des chemins vicinaux avec ces quatre villes ou bourgades et c'est dans les foires et marchés qui s'y tiennent qu'elle vend ses denrées et ses bestiaux, principalement à Scaër et Rosporden; elle fréquente aussi,

même plus ordinairement, les foires de Coray dont elle n'est éloignée que d'une demi-lieue métrique.

« L'étendue de la commune est d'une lieue métrique de l'est à l'ouest et du nord au midi; elle est bornée au levant par la commune de Coray dont elle est séparée par la rivière d'Odét, au midi par la commune d'Elliant dont elle est encore séparée par la même rivière; elle confine au couchant avec la commune de Briec, au nord avec celle d'Ederne et en partie avec celle de Trégourez dont elle est séparée par un ruisseau qui se jette dans l'Odét, au levant.

« Cette commune est composée de 53 villages ou hameaux. Le chef-lieu ne contient que quatre fermes...

« Les produits du territoire consistent en seigle, avoine, bled noir ou sarrasin, chanvre, beurre, miel. Les chanvres se consomment en grande partie pour les besoins des ménages... La commune produit beaucoup de pâturages et on y fait un commerce de bestiaux assez considérable. On y élève aussi quelques chevaux de moyenne race. Le produit du bétail y égale celui des grains. Cette commune fournit beaucoup de bois qui s'y consomment presque en totalité, attendu son éloignement des villes et les mauvais chemins qui y conduisent. »

LA POPULATION

Evolution démographique dans les communes anciennes du canton :

Années	Briec	Lan- dré- varzec	Lan- dudal	Lan- golen	Total	Obser- vations
1800	4.521			591	5.112	%
21	4.591			1.107	5.698	+ 11,4
25	4.312			1.193	5.505	— 3,4
31	4.481			882	5.363	— 2,6

Années	Briec	Lan- dré- varzec	Lan- dudal	Lan- golen	Total	Obser- vations
36	4.592			876	5.468	+ 2
41	5.149			906	6.055	+ 10,7
46	5.310			922	6.232	+ 3,3
51	5.493			911	6.404	+ 2,8
56	5.437			934	6.371	— 0,5
61	5.493			944	6.437	+ 1
66	5.726			940	6.666	+ 3,6
72	5.592			912	6.504	— 2,5
76	5.906			913	6.819	+ 4,8
81	5.875			992	6.867	+ 0,7
86	6.175			995	7.170	+ 4,4
91	6.413			1.154	7.567	+ 5,5
96	4.765	1.453		1.238	7.456	— 1,5
1901	4.067	1.558	1.163	1.248	8.036	+ 7,8
06	4.403	1.527	1.238	1.206	8.374	+ 4,2
11	4.436	1.543	1.274	1.176	8.429	+ 0,7
21	4.367	1.513	1.145	1.023	8.048	— 4,5
26	4.199	1.365	1.092	1.056	7.712	— 4,1
31	3.935	1.242	1.053	1.053	7.283	— 5,6
36	4.072	1.182	1.014	1.076	7.344	+ 0,8
46	3.848	1.134	1.008	979	6.969	— 5,1
54	3.646	1.095	890	898	6.529	— 6,3

La population s'est accrue de 64,9 % de 1800 à 1911. Cependant de 1911 à 1954, elle a diminué de 22,5 %.

Autrefois les épidémies faisaient des ravages parmi les habitants. Les progrès de la médecine on réduit, dans une forte proportion, le taux de la mortalité, infantile notamment. Par contre le nombre des naissances accuse une régression marquée, ainsi que le démontrent les chiffres que nous avons relevés au chef-lieu, concernant

des années qui nous semblaient offrir quelques comparaisons intéressantes :

1825	naissances	3,3 %	décès	3,3 %
1872	—	3,3 %	—	1,7 %
1896	—	3,3 %	—	1,7 %
1901	—	4,5 %	—	2 %
1931	—	2,7 %	—	0,9 %
1954	—	2,1 %	—	1,4 %

L'exode rural, dont on connaît suffisamment les raisons pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir, n'épargne pas le canton de Briec.

Il est moins sensible au chef-lieu que dans les autres communes. Ainsi, depuis 1911, la population n'a diminué que de 17,8 % à Briec pour 29 % à Landrévarzec, 30 % à Landudal, 28 % à Langolen (dans cette dernière commune, le mouvement s'était amorcé à partir de 1901). Ceci montre que chacun ne quitte sa commune que contraint par le manque de débouchés. Le chef-lieu, plus important offre-t-il quelques ressources dans ce domaine ? On s'y accroche. Encore que l'industrie soit pratiquement inexistante. L'artisanat, ne subsiste, dans le secteur traditionnel, que par la branche du Bâtiment, en particulier.

La ville est proche et le réparateur tend à devenir de plus en plus un intermédiaire.

Reste l'agriculture, où le canton de Briec offre une importance réserve de main-d'œuvre.

LES ANCIENNES MESURES

Pour les mesures itinéraires, on se servait de la lieue de « 2.281 toises de 6 pieds » (4.444 m.).

Pour les mesures de longueur de la toise de 6 pieds (1 m. 949).

Pour les mesures agraires, du journal comprenant 80

cordes (48 a. 62), la corde contenant 16 toises de 6 pieds (environ 60 ca.).

Pour les grains, on utilisait « le boisseau de Quimper » ou « pochée » (0 hl 613) (6). Le boisseau se divisait en 4 « baillots » ou « tourtes » mais ces sous-multiples étaient rarement employés.

Pour le vin, on se servait de la barrique,, dite « de Bordeaux », d'une contenance de 240 bouteilles, et du « tierçon » de 160 bouteilles; la bouteille équivalait à peu près à la « pinte de Paris » (7).

Pour le foin, du millier ou de la toise cube équivalente (7 m³ 4).

Pour les mesures de solidité, de la toise cube de 6 pieds.

RELEVÉ CADASTRAL DES COMMUNES DU CANTON DE BRIEC

(Arrêté en 1821)

1°) *Propriétés imposables* (l'arpent = 1 hectare. —
Total de la matrice : Briec, 9.991; Langolen, 1.607.

Terres labourables : Briec, 5.090; Langolen, 1.051.

Courtils, jardins, verges : Briec, 262; Langolen, 43.

Prés : Briec, 868; Langolen, 145.

Pâtures : Briec, 220; Langolen, 31.

Bois-taillis : Briec, 204; Langolen, 62.

Bois-futaies : Briec, 75; Langolen, 12.

Landes : Briec, 3.212; Langolen, 249.

Etangs : Briec, 2-75; Langolen, 2-64.

(6) Il s'agissait, plutôt, de la mesure dite de « Landudal », mesurée rase.

(7) La barrique contenait 2 hl. 235, le tierçon 1 hl. 490.

Propriétés bâties : Briec, 57; Langolen, 11.

2°) *Propriétés non imposables*. — Total : Briec, 499; Langolen, 85.

Grandes routes, chemins : Briec, 467; Langolen, 76.

Rivières, ruisseaux : Briec, 32; Langolen, 9.

Cimetières et jardins : Briec, 0,45; Langolen, 0,14.

LE REGIME DE LA PROPRIETE PAYSANNE LES CONDITIONS DU FERMAGE

Environ 75 % des cultivateurs du canton de Briec sont maintenant propriétaires de leurs fermes.

Pour le reste des exploitations, les unes appartiennent à des familles paysannes bien souvent même en indivis, soit que les preneurs ne se trouvent pas en mesure d'indemniser leurs co-héritiers — dans ce cas on se contente d'évaluer le matériel agricole — soit pour éviter le démantèlement des propriétés, soit enfin parce que les intéressés y voient un bénéfice quelconque; d'autres fermes demeurent la propriété des descendants de quelques grandes familles (parfois de familles bourgeoises) qui résident pour la plupart hors du département. Leur nombre s'est amenuisé, au point que dans la commune de Briec, ces biens se limitent aux secteurs de Trégain, Place Barré, Ty Rouz, Ty Béo, Ty ar Yeun, Saint-Adrien, Locmunoc'h, Lochou, Mesmeur, Ty Nevez, Trohanet (8); à Landudal, Trémarec, Kervéal, Gouzeven, Goaremou, Kervaziou...

Cependant les maisons nobles étaient autrefois en grand nombre dans la même région.

Si l'on remonte plus haut dans le passé, le cartulaire

(8) Trohanet tient sur les communes de Briec, Landudal et Langolen.

de Landévennec note la possession par l'abbaye de métairies à Briec; 22, dit-on, dont la donation aurait été faite par Gradlon à saint Guénolé.

Sous l'Ancien Régime, la forme la plus usitée, en matière de propriété, était le domaine congéable.

En 1849, un fonctionnaire des Finances écrivait à propos de la circonscription de Briec: « Le canton renferme de belle fermes, autrefois domaine congéable. »

Un document de l'Administration départementale, daté de l'an IX nous le confirme: « Un douzième des cultivateurs du Finistère sont devenus propriétaires après 1790. » Il s'agissait surtout de domaniers, lesquels auparavant « étaient non pas fermiers, puisqu'ils possédaient les édifices et les droits réparatoires, mais n'en risquaient pas moins d'être expulsés éventuellement à la baillée ».

Au début du XIX^e siècle, les prix de vente et de location des terres variaient très sensiblement d'une région à une autre.

Dans le canton de Briec ils s'établissaient de la manière suivante, « de notoriété publique », sur la base d'un journal.

Terres labourables : de 75 à 265 fr. selon la qualité.
Valeur locative : 4 à 14 fr.

Courtils, jardins et vergers : 265 à 350 fr. Valeur locative : 14 à 18 fr.

Terrains plantés (en pommiers) : 160 à 330 fr. Valeur locative: 8 à 16 fr. 50.

Prés : 120 à 350 fr. Valeur locative : 6 à 18 fr.

Landes : 7 à 60 fr. Valeur locative : 0 fr. 50 à 3 fr.

Bois-taillis et futaies : 80 à 160 fr. Valeur locative : 4 à 8 fr.

L'étendue des exploitation affermées était assez variable. Pour 26 contrats retenus dans l'opération dite de

« ventilation », 2 concernaient des fermes de 10 hectares environ, 3 de 15 ha., 8 de 20 ha., 5 de 30 ha., 4 de 40 ha., 1 de 50 ha., 2 de 60 ha (l'une de ces dernières comprenant 47 ha. de landes), 1 de 70 ha.

Sur ce nombre, le montant des fermages se répartissait ainsi, grosso-modo : 2 à 150 fr., 1 à 200, 2 à 270, 3 à 300, 3 à 350, 2 à 360, 2 à 370, 2 à 400, 2 à 500, 1 à 600, 3 à 650, 1 à 750, 1 à 800, 1 à 1.000.

Dans l'arrondissement de Quimper, la durée des baux pouvait être de 3, 6 et 9 ans, mais le dernier mode avait la préférence.

Un rapport adressé au Préfet précise que la convention à « mi-croît » et à « mi-récolte » n'était guère en usage dans la région de Quimper. Elle pouvait intéresser, au plus, quelques propriétaires habitant la campagne et dont la demeure attenait à la ferme.

Dans le canton de Briec, le montant des fermages se réglait toujours en argent.

Sur 26 baux, 2 seulement stipulaient une commission de 300 francs, payable le 9^e par année et qui venait s'ajouter à des loyers dont les prix s'élevaient respectivement à 363 et 380 francs.

Un propriétaire exigeait, en supplément, une rente annuelle de 146 francs. « livrable en blé »; un autre 30 livres de beurre par an à 40 centimes la livre. Un dernier bailleur en réclamait seulement 15 livres, la première année. Quatre locataires (sur 26) prenaient à leur charge la contribution foncière, pour des sommes allant de 36 à 90 francs.

(9) Aujourd'hui quelques rares fermes atteignent 50 hectares. Peu nombreuses sont celles qui avoisinent 40 hectares. On situe d'une manière générale la moyenne entre 15 et 20 ha, mais, si l'on considère l'ensemble du canton, les exploitations d'une étendue de 5 à 15 ha semblent prédominer, sans parler des « pen-ty ».

Par ailleurs, on a la preuve que, pour certaines exploitations, les choses sont demeurées immuables durant des siècles.

Nous prendrons comme exemple la petite ferme de Toulanhaye, Toul-an-Nay ou Toullanay, selon la fantaisie des propriétaires et des hommes de loi, d'une étendue approximative de 12 journaux et sise à Landudal (trêve, puis section de Briec).

1679 - 15 février : François Le Gardien rend aveu à Jacques-Sébastien de « Kergadalen », seigneur de Trémarec et autres lieux, pour une maison manale, une crèche nommée « Craou bras », une petite maison « au bout du Nord », la moitié d'un petit jardin, un courtil à chanvre, dénommé « Liors ar feunteun » et les terres attenantes. Il devra acquitter au dit seigneur « à titre de cens, le jour et feste de Monsieur Saint Michel, en septembre, six livres en argent, 2 combles d'avoines, 2 chapons ». D'autre part il sera sujet au « distroit » du moulin de la Seigneurie de Trémarec.

— 1765 - 18 août. Les personnages, seuls ont changé.

Le Seigneur de Trémarec est Messire Yves, Joseph de Kerguélen (le futur amiral), à l'époque lieutenant des vaisseaux du Roy au département de Brest. « L'avouant », Yves Le Magueur. Même description des lieux. On apprend seulement que les habitations et bâtiments sont couverts en chaume.

— 1852 - 18 juillet : la bailleresse est Mme de M..., le domanier de la tenue convenancière, Alain Le Grand (l'homonymie avec l'auteur est une simple coïncidence). Un acte de non préjudice nous révèle que rien n'était changé dans la distribution des bâtiments depuis la « déclaration rapportée par M^e Porchel, notaire de l'ancienne Juridiction de la Châtaigneraie, le 14 septembre 1713 et, à fortiori, depuis 1679. Mieux, un autre acte

notarié du 9 juillet 1861, stipule que le fermier devra faire moudre son grain au moulin de la bailleresse.

A-t-on assez crié haro sur l'habitant des campagnes « enseveli dans l'abrutissement, la barbarie, l'ignorance et la superstition » (docteur Gouiffès, médecin des Epidémies, dixit, 1829).

Etait-il en fait le seul responsable de l'immobilisme dans lequel il se confinait ?

Il n'est que de lire l'un des derniers baux que nous avons cité plus haut pour être fixé à cet égard :

« Le preneur ne pourra faire aucun édifice, augmenter les dimensions de ceux existant, changer les couvertures en gled ou en paille, pour les faire en ardoises, ni faire des fenêtres et portes autres que celles qui existent. En un mot *rien changer* à ce qui existe et dont il sera tenu de fournir, dans le courant de la première année du présent, à la dame bailleresse, sous peine de perdre la valeur en cas de congément et de payer les frais d'acte de non préjudice. »

Nous avons empiété, dans le temps, sur les limites que nous nous étions fixées dans notre étude à savoir le début du XIX^e siècle.

Il n'en demeure pas moins, à notre sens, que ces remarques peuvent s'y rapporter.

Le rapport de l'Administration départementale de l'an IX, saluait l'accession à la propriété de nombreux cultivateurs finistériens comme les prémices d'une amélioration certaine des exploitations agricoles.

Sans doute, économistes et précurseurs du Tourisme en Bretagne, se sont-ils abstenus, d'une manière générale, dans les ouvrages des XVIII^e et XIX^e, d'évoquer les conditions draconiennes des fermage et « domaine congéable », étant donné qu'eux-mêmes avaient pour le moins des attaches avec les classes possédantes.

Ceci évidemment sans mésestimer le rôle de pionniers, que jouèrent certains propriétaires fonciers, une minorité cependant, notons-le.

L'HABITAT - LES BATIMENTS RURAUX

On dénombrait en 1818, 785 maisons dans la commune de Briec. Actuellement on en compte 1.566 dont 135 bénéficient de l'exemption d'impôt au titre des constructions nouvelles (Briec 918 + 90; Landrévarzec 275 + 30; Landudal 238 + 15).

Au début du XIX^e siècle, aucune maison n'était affermée « isolément », hormis 2 auberges, sises au bourg, où se trouvaient également 4 maisons « bourgeoises » dont 2 n'étaient habitées qu'une partie de l'année seulement.

On en fixait le revenu net à 90 francs.

Dix anciens châteaux, ruinés pour la plupart « offraient à peine les mêmes aisances que les principales maisons de cultivateurs »; en conséquence ils se voyaient taxés à 75 francs.

Venaient ensuite les 479 maisons de « propriétaires-cultivateurs » évaluées comme ci-après, en regard de l'impôt foncier, compte tenu de leurs importance, confort relatif, état de vétusté : 57 à 30 francs, 183 de 18 à 24 francs, 239 de 12 à 15 francs.

Puis les maisons de « sabotiers »; s'agissait-il d'un type d'habitation ? Elles figuraient en effet au nombre de 232 dont 113 taxées à 9 francs et 119 à 6 francs.

Enfin les chaumières; elles aussi impliquaient vraisemblablement un genre de maison à l'aspect misérable, car elles n'étaient pas les seules habitations couvertes en « glé ». On en comptait 60. Le revenu de chacune d'entre elles était fixé à 3 francs.

A Langolen, il y avait 145 maisons. A la dernière mise

à jour du cadastre, 249 furent enregistrées dont 27 exemptées d'impôt au titre des constructions nouvelles.

En 1818, très peu étaient louées sans terre. On les classait par ailleurs de la manière suivante :

1 à 36 francs : l'auberge du bourg qui offrait une plus-value, en raison de son emplacement et de son importance.

3 à 30 francs dont l'une également sise au chef-lieu. Les deux autres « bien bâties et en bon état » — ce qui laisse supposer qu'elles ne l'étaient guère d'une manière générale — appartenaient à des cultivateurs.

6 à 24 francs, 14 à 15 francs, 27 à 9 francs, 33 à 6 francs et 61 à 3 francs, ces dernières étant pour le moins des chaumières.

Toutes ces maisons logeaient des cultivateurs.

Un rapport daté de l'an IX (1801), nous donne la description suivante des habitations rurales de l'arrondissement de Quimper : « Elles sont généralement composées d'une longère de 6 à 7 pieds de hauteur (2 mètres à 2 m. 30), fermée par deux pignons, et plus ou moins longue, suivant la valeur (lire l'importance) de l'exploitation. Elle est divisée intérieurement en 2 ou 3 chambres. Les écuries, étables et granges sont construites dans la même forme et diffèrent peu de l'habitation du colon. Ces bâtiments sont tous bâtis en moellons ou pierre de maçonnerie, liée avec de la terre glaise, et couverts en chaume. Quelques-uns ont la façade en pierre de taille, mais c'est très rare dans l'arrondissement de Quimper. »

Un autre document manuscrit de l'Ingénieur de l'arrondissement du Sud, Martret-Préville, chargé d'une enquête sur les risques d'incendie, particulièrement fréquents à l'époque, et les dangers d'épidémies, nous apporte d'autres précisions sur l'habitat et les bâtiments ruraux. L'auteur note d'abord la propension à l'immobi-

lisme des cultivateurs de l'époque (le rapport est daté de 1829). « La coutume et l'éloignement opiniâtre qu'ils ont pour toute espèce d'innovation, dont on voudrait inutilement leur démontrer la supériorité sur leur ancienne manière d'agir (les mènent), à regarder comme une réfutation complète, tout ce qu'on leur propose. L'argument pour eux, sans réplique (est), que tel ne fut jamais l'usage dans le pays et que leurs ayeux n'ayant pas jugé qu'il fut convenable de se gouverner autrement, ils ne s'en étaient pas plus mal trouvés. »

Martret-Préville prend comme exemple une ferme de 50 journaux de terre chaude qui constituait, par son importance, « un terme moyen » entre celles en usage dans le pays :

« Elle se compose, écrivait-il, d'une maison d'habitation avec ses dépendances : 3 crèches dont une pour les vaches, une pour les jeunes bestiaux à élever, une pour les animaux de labour.

« Si les bâtiments se trouvent dans le même alignement, le fumier est entreposé devant et derrière les étables ou écuries. Dans le cas où les bâtiments sont espacés on trouve là, l'emplacement désigné pour les pailles et végétaux décomposés.

« Au Nord et au Couchant de l'aire à battre, se trouvent ordinairement 2 hangars, l'un pour les grains qui ne sont pas vannés et servent à l'alimentation des chevaux pendant l'hiver, l'autre où on abrite les charrues et autres instruments agraires. On y voit également le four (chaque village avait le sien), jouxté de son « cardy » qui sert de remise pour le bois et d'abri pour les personnes qui broient le chanvre après son séchage.

« La maison d'habitation mesure d'une manière générale de 12 à 15 mètres de long pour 6 à 7 mètres de large. Elle se compose de 2 pièces séparées par un mur de refend. La hauteur sous poutre est environ de 2 m. 30 sur sol

(en terre battue). Lorsqu'elle comporte un grenier, 9 poutres de 30 centimètres d'équarrissage soutiennent le plancher. On y entrepose le grain et même des fourrages, d'où risques d'incendie (par fermentation).

« Dans les pièces, le foyer très grand est surmonté d'une hotte. Il n'est pas rare que du bois soit mis à sécher, en chantier, dans le conduit de la cheminée, à 2 mètres environ au-dessus de l'âtre.

« La maison est percée de 2 portes, une dans chaque façade et de 2 ou 3 fenêtres, de si petites dimensions qu'à peine elles laissent passer le jour.

« Dans l'épaisseur du mur de l'habitation, on peut voir, très souvent, une sorte d'auge destinée à recevoir toutes les eaux de lavage des ustensiles de ménage et où séjournent les restes de viande et débris de végétaux. »

C'est ici que l'auteur de la présente étude vous invite à inventorier le mobilier de la ferme de Kergloaguen, aujourd'hui Sainte-Cécile, en Briec, tenue à l'époque par sa famille. Cette exploitation pouvait constituer un « terme moyen », selon l'expression employée par Martret-Préville.

Preuve de l'attachement des paysans finistériens à la terre, les Pétillon ont succédé aux Le Grand, qui, eux-mêmes, avaient hérité des Gouérou. Mais depuis deux siècles, seul le nom des propriétaires-exploitants s'est trouvé modifié par le jeu des alliances.

Cette continuité dans la propriété paysanne est plus répandue qu'on ne le pense. Il nous a été donné de le constater à diverses reprises, en dépouillant des liasses de baux et inventaires, notamment dans les communes de Plogonnec et Kerfeunteun.

Mais pénétrons dans le curieux logis gothique de Sainte-Cécile-Kergloaguen (10) construit cependant pour des cultivateurs, au milieu du xvii^e siècle.

10) Il est bien diminué aujourd'hui.

Suivons M^e Créachcadic, notaire Impérial à Briec qui, ce 25 janvier 1808, procède à l'inventaire des biens dépendant de la communauté de Hervé Le Pétillon avec défunte Marie-Catherine Le Grand. Il dénombre :

« 2 crémaillères, estimées	2 fr. 50
1 trépied	1 fr. 50
1 grande marmite avec sa couverture..	5 fr.
1 moyenne marmite avec son anse	2 fr. 50
1 chaudron	2 fr. 50
Autre chaudron	2 fr. 50
1 mauvaise poêle à frire	0 fr. 50
2 poêles à crêpes	10 fr. 50
1 grand bassin	21 fr.
2 moyens bassins	6 fr.
1 petit bassin et 1 passe-lait d'airain ..	4 fr. 50
3 pots à lait	0 fr. 45
2 pots de grès	1 fr. 50
3 assiettes et 2 pots à lait	0 fr. 60
1 beurrier	0 fr. 60
3 écuelles de terre et 3 écuelles de bois.	1 fr. 65
1 écuelle d'étain	0 fr. 20
13 petites cuillères de bois et 3 grandes.	1 fr.
1 ribot de terre avec son bâton (baratte)	0 fr. 75
4 plats d'étain	2 fr.
2 barattes	2 fr.
1 sceau à pourceaux	0 fr. 50
2 bouteilles de verre	0 fr. 50
2 bouteilles de verre	0 fr. 25
2 tamis de crin	1 fr. 50
1 quart à pâte	0 fr. 35
4 cribles et 1 mauvais tamis.. .. .	1 fr. 25
1 sceau à puits	1 fr. 25
1 panier à mains, 1 dévidoire, 1 mauvai- se quelorne.. .. .	1 fr. 20
1 baillot à sel avec sa couverture et le sel y étant	1 fr. 25

4 barriques dont 1 défoncée	5 fr. 50
1 auge de pierre	12 fr.
1 charnier	1 fr. 50
1 petite échelle et 1 baillot	0 fr. 50
1 panier à crêpes	0 fr. 60
1 baillot	0 fr. 75
1 pelle à four	0 fr. 50
1 mauvaise maye à pâte	4 fr.
Autre maye à pâte.. .. .	12 fr.
1 mauvaise maye à pâte	1 fr. 50
1 grenier	24 fr.
1 huche à dos d'âne	24 fr.
1 coffre à dos d'âne	9 fr.
1 huche avec sa couverture	24 fr.
Autre huche	36 fr.
Autre huche	21 fr.
1 coffre à dos d'âne	12 fr.
1 garde manger.. .. .	3 fr.
1 table coulante avec son couteau, sa nappe et un escabeau	12 fr.
Autre table coulante	4 fr.
3 escabeaux et un fauteuil	1 fr. 50
1 grand escabeau	1 fr.
1 armoire à 2 battants	18 fr.
Autre armoire à 2 battants	36 fr.
1 armoire à 4 battants et 2 tiroirs. ..	75 fr.
1 petite armoire à 2 battants	2 fr.
1 mauvaise armoire à 4 battants et 1 mauvaise maye à pâte	4 fr.
1 lit clos avec ses accoutrements con- sistant en 2 coëttes, 1 drap, 1 oreiller, 1 couverture	30 fr.
1 lit clos avec ses accoutrements (les mêmes que ci-dessus)	60 fr.

1 lit en forme anglaise, avec ses accou-
trements consistant en 2 coëttes, 1
oreiller et avec son escabeau 36 fr.

Total 549 fr. 15

« Le lit principal, nous dit Martret-Préville, est adossé au mur, près de la cheminée dont les étincelles enflamment trop souvent les combustibles qui se trouvent entassés sous la couchette, mettant le feu à la paille qu'elle contient. »

Et de partir en guerre contre le lit-clos, « construit de manière que l'on ne puisse s'y tenir que couché, attendu que l'espace réservé à l'usage n'est quelquefois pas supérieur à 50 centimètres, car on peut y loger 2 et même 3 personnes.

(A suivre).

Alain LE GRAND.

Un apôtre breton en Flandre

SAINT WINOC

Si le culte des saints bretons, dans la région du Nord, est dû aux reliques des monastères armoricains évacués à Montreuil-sur-Mer à l'époque des invasions normandes, c'est de son vivant que le missionnaire Winoc est arrivé en Flandre.

Il était fils de saint Judicaël, roi de Dommonée, qui régna de 632 à 642, pour se retirer ensuite dans la pénitence au monastère de Gaël.

Il devait y mourir le 7 décembre 658.

La plupart des historiens font naître Winoc à Gaël (Ille-et-Vilaine), vers 640; il est vrai que Judicaël y avait sa cour. Plus fantaisiste est, sans doute, sa naissance à Plouhinec (Finistère), qui se base, uniquement, sur l'étymologie bretonne du nom : Plou-hinec, paroisse de Winoc.

Sa formation et son éducation furent, sans doute, celles des enfants nobles de l'époque. Les moines de Gaël, dont l'abbaye était toute proche du palais, se chargèrent de sa formation à la pratique des choses divines. Avec l'aide de précepteurs laïcs qui lui enseignaient en même temps la musique et la poésie, comme c'était alors l'usage, ils cherchèrent à faire de lui le prince plein de sagesse et de justice dont la Dommonée avait certes besoin en cette période où tant d'oppositions la déchiraient.

Nous ne pouvons, d'ailleurs, faire sur la jeunesse de Winoc que de simples hypothèses, n'ayant rien de précis sur lui à cette époque. Tout semblait, à sa naissance, vouloir faire, de notre jeune étudiant, un chef entouré de la pompe et du prestige royal. Mais lui, qui désirait se

donner pleinement au service de Dieu, évaluait les plaisirs et les joies terrestres, ainsi que les honneurs, à leur juste prix: « il était consommé dans les vertus », nous dit l'un de ses biographes.

Il avait gagné, au service du Très-Haut, trois jeunes gens nobles, plus âgés que lui: Quadanoc, Ingenoc et Madoc, qu'une chronique du xiv^e nous présente comme ses frères. Ceux-ci décidèrent de tout sacrifier pour répondre à l'appel divin. C'est vers 662-665 que Winoc et ses trois compagnons arrivèrent à l'abbaye de Sithiu. D'après l'historien breton Albert Legrand, Winoc s'échappa du palais royal et « tous quatre ne cessèrent de piquer qu'ils ne se virent rendus en territoire de Terrouanne, sur la frontière du pays de Flandre ».

Après ce long voyage à travers forêts et marais, Winoc et ses compagnons parvinrent, enfin, à la porte de l'abbaye. Auparavant, ils avaient vendu chevaux, bagages et riches vêtements. S'habillant de façon commune, ils se présentèrent à saint Bertin, abbé de Sithiu (la Saint-Omer actuelle) dont la renommée les avait attirés. Saint Bertin, voyant leurs généreuses dispositions, prêts à pratiquer l'ascétisme le plus rude pour parvenir à la perfection, les reçut paternellement et avec grande bienveillance. L'abbé de Sithiu ayant reçu sa formation de saint Eustache, successeur de saint Colomban, appliquait la règle de l'ascète irlandais à ses fils spirituels.

A l'abbaye, nos Bretons firent de rapides progrès dans les voies de la perfection, et saint Bertin les compta bientôt comme ses meilleurs disciples. Pour Winoc, plus de cour royale, plus de chasses, plus de fêtes brillantes et de chevaux de prix. A présent, c'est le vêtement blanc, fait de laine naturelle, qu'il porte avec l'ancienne tonsure celtique, la tête rasée par devant jusqu'aux oreilles. Lorsque l'abbaye passera sous la règle bénédictine, il portera un vêtement de couleur sombre, dans le genre des vêtements des pauvres, et la tonsure romaine.

Après quelque temps passé à Sithiu, dans les délices de la vie contemplative, l'abbé décida d'envoyer nos Bretons vers le Groenberg, colline plantée d'arbres, à l'emplacement de l'actuelle ville de Bergues. Il semble que Winoc et ses compagnons y séjournèrent. Ils y bâtirent de petites cellules, et là, menèrent une vie de prédications et d'exemple, parmi une population barbare vivant de chasse et de pêche. Cette peuplade, venue de Germanie, adorait le dieu Baal.

D'après les historiens Malbrancq et Dom Belver, ils demeurèrent là une dizaine d'années.

Vers l'an 686, Hérémare, riche et puissant seigneur, fit don à saint Bertin de son domaine de Wormhout. Cette propriété, traversée par la rivière « la Peene », était formée de cinq cents mesures de bonnes terres. Elle était donc importante. Cette donation fut confirmée en 695.

Winoc et ses trois compagnons de voyage, avec aussi, sans doute, d'autres religieux soumis à leur obédience, quittèrent leur fondation sur l'ordre de saint Bertin, pour Wormhout afin d'y constituer une communauté.

Ils édifièrent des bâtiments conventuels, une ferme, et mirent les terres en valeur, se faisant à la fois architectes et maçons. Ils construisirent, sur les vœux du seigneur Hérémare, une église dédiée à saint Martin et un hospice. L'endroit où s'élevait l'abbaye est connu de nos jours sous le nom de Bunder Saint Winoc.

Au début, saint Winoc partagea, avec ses compagnons, la direction de la nouvelle abbaye. Ils étaient parvenus à la plus haute perfection dans les vertus chrétiennes : les pauvres trouvaient auprès d'eux les secours à leurs misères, et les orphelins, des pères.

Rien ne prouve que Winoc fut, au début, abbé de la jeune fondation. Elle dut dépendre de Sithiu. Ce n'est qu'à la mort de ses compatriotes que Winoc aurait été

nommé supérieur, non par élection, mais sur désignation de saint Bertin.

L'office divin, avec les travaux manuels et intellectuels, devait être toute la vie de Winoc. Au premier son de la petite cloche monastique, ses mains se joignaient dans l'obscurité. Et, tandis que la nuit était encore pleine d'ombres, le chœur des moines agenouillés saluait la Mère du Ciel par le Chant de l' « Ave Maria ». Ils chantaient, ensuite, le petit office à Notre-Dame, puis chaque moine célébrait sa messe particulière.

Saint Winoc donnait à ses frères le bel exemple de la pénitence et du travail manuel. Il était au milieu d'eux dans leurs travaux, pour les moissons, sous les chaleurs orageuses des Flandres ou les vents humides de l'automne, pour les labourages.

L'amour du travail manuel poussait notre saint, quoique déjà en âge, à manœuvrer, de ses bras, l'antique moulin à blé de la communauté, travail long et pénible. Mais, le Seigneur récompensa, par un miracle, le labeur de son serviteur et, tandis que montait, vers le ciel, la prière ardente du saint, le moulin continuait à tourner seul et à donner de la farine en abondance.

La légende raconte qu'un moine curieux, qui regardait par une ouverture, à l'instant perdit la vue. Il ne retrouva le jour qu'à la prière du saint, faisant, sur les yeux du religieux, le signe de la croix.

C'est vers 717, âgé de 77 ans, et après 52 ans de vie religieuse, que saint Winoc mourut. La mort à laquelle il pensait toujours le faisait regarder cette terre comme un exil et soupirer souvent après l'heure de la réunion avec son Dieu.

Son biographe nous parle d'une mort heureuse, vers le sixième jour de novembre. C'est en l'église de Saint-Martin de Wormhout qu'il reçut la sépulture.

(A suivre.)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXXIII

PREMIÈRE PARTIE

Table des procès-verbaux des Séances

PAGES

SÉANCE DU 31 JANVIER 1957.. ..

XXV

Décès de M. Louis Salaün. — Admission de nouveaux membres. — Unification de l'orthographe de la langue bretonne. — « Lexique breton-français et français-breton », par V. Séité. — Notice sur Quimper. — Plans de Quimper en 1877 et 1883. — Inscription à la chapelle de la Retraite, à Quimper.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1957

XXVII

Admission de nouveaux membres. Divisions territoriales en Bretagne et dans les pays d'Outre-Manche. — Bataille navale des Venètes contre les Romains ». — Les forêts de la gruerie royale de Quimperlé au XVIII^e siècle, par Michel Duval. — Bibliographie. — Le manoir de Kergoz, en Guilvinec. — Plan de Quimper de 1737.

	PAGES
SÉANCE DU 28 MARS 1957	XXXI
Admission de nouveaux membres. — L'Ode latine de Judicaël Rougeart sur la défaite de Concarneau en 1576. — Le pavillon breton dans « Don Quichotte ». — « Les Bretons en Galles du XI ^e au XIII ^e siècles », par P. Flatrès. — Les bornes militaires ossis-miennes. — Une épidémie étrange à Brest, vers 1475. — « Les Sociétés de pensée à Morlaix à la fin du XVIII ^e siècle », par M. J. Darsel. — Recherches sur le mot « cleuz », par M. Michel Debary. — Bibliographie. — Exploration de l'épave du vaisseau « Les Droits de l'Homme ».	

SÉANCE DU 25 AVRIL 1957	XXXIII
Admission de nouveaux membres. Présentation d'un ouvrage de M. H. Waquet : « Le Tableau de la Bretagne ». — Le 115 ^e Congrès de la Société française d'archéologie. — Reconstruction au Pouldu de la chapelle de Saint-Maudez, en Nizon. — Manoir de la Coudraye, en Tréméoc. — Reboisement des terrains vagues. — La salle capitulaire de Saint-Maurice. — Excursion de la Société archéologique.	

SÉANCE DU 29 MAI 1957.. . . .	XXXVI
Admission de nouveaux membres. — Autel phallique découvert à Locmaria. — Archives familiales de la famille Seznec, à Plo-	

gonnec. — Vers latins sur Quimper. —
Carte du xvii^e siècle donnant les limites de
la langue bretonne.

SÉANCE DU 27 JUIN 1957 XXXIX

Admission de nouveaux membres. — Visite de
l'exposition « Brud ar brezoneg », consa-
crée à la langue bretonne. — Vœu deman-
dant qu'une salle du musée départemental
soit consacrée, en permanence, à la langue
bretonne.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1957.. .. . XXXXII

Décès de Mme Pavillon. — Admission de nou-
veaux membres. — Parallèle entre la « Royal
institution of Cornwall » et la Société ar-
chéologique du Finistère. — Les découvertes
gallo-romaines de Locmaria. — Le premier
document officiel rédigé en langue bre-
tonne. — Présentation de « Barzonegou »,
par R. Le Moigne. — Galet servant à rece-
voir le pivot d'un moulin. — Un couplet
anti-alcoolique en moyen-breton. — Excur-
sion dans la région de Saint-Renan.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1957 XXXXVI

Décès de MM. G. Monot, A. Cozian, et le cha-
noine E. Montfort. — Admission de 23 nou-
veaux membres. — Vœu concernant l'inter-

diction de construire à la pointe du Van. — Succès des excursions archéologiques. — La stèle et le cimetière de Lanrivoaré. — La pierre de Saint-Noguil, près Pont-Croix. — Le tumulus de Parc-ar-c'harniel, en Beuzec-Cap-Sizun. — Les archives de l'abbaye Saint-Maurice, en Clohars-Carnoët. — Traces de lave en différents points du Finistère. — Bibliographie. — Un plan à grande échelle des remparts de Quimper. — Vestiges gallo-romains à Telgruc. — Relèvement de la cotation.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1957 . . .

LII

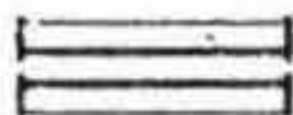
Admission de nouveaux membres. — Réponse du Préfet au vœu concernant la pointe du Van. — Retour en Bretagne des os des deux Seigneurs du Quélen qui participaient à la croisade. — Découverte de trois menhirs près du bourg d'Argol et d'un groupe mégalithique à Spézet. — Le menhir de Languivoa, en Plonéour-Lanvern. — Le cadran solaire du couvent des Capucins d'Audierne. — Compte rendu d'une excursion archéologique à Telgruc.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1957 . . .

LVII

Admission de nouveaux membres. — Nomination du chanoine Favé comme évêque auxiliaire de Mgr Fauvel. — Présentation d'un mémoire de M. Tanneau sur l'Ile de Sein;

d'une affiche en langue bretonne sur la
lutte contre le choléra; d'une brochure sur
les îles Glénans. — Les enclaves du diocèse
de Dol. — Impressions de voyage au Canada.
— Election du Bureau.



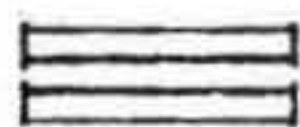
DEUXIÈME PARTIE



Table des mémoires



	PAGES
I. Le 115 ^e Congrès de la Société archéologique de France	2
II. Sur un passage de « Don Quichotte »	15
III. Deux vieux saints mystérieux du canton de Pont-Croix : saint Oguill et saint Dreyer.	17
IV. Glanes préhistoriques et protohistoriques ..	24
V. Les Toudouze, artistes de Bretagne	30
VI. Le choléra au Guilvinec, au XIX ^e siècle ..	42
VII. Le clergé séculier du diocèse de Cornouaille en 1790 (fin)	60
VIII. Le canton de Briec au début du XIX ^e siècle.	80
IX. Un apôtre breton en Flandre : saint Winoc.	102



Imprimerie
du "Télégramme"
17, rue Jean-Macé
Brest
